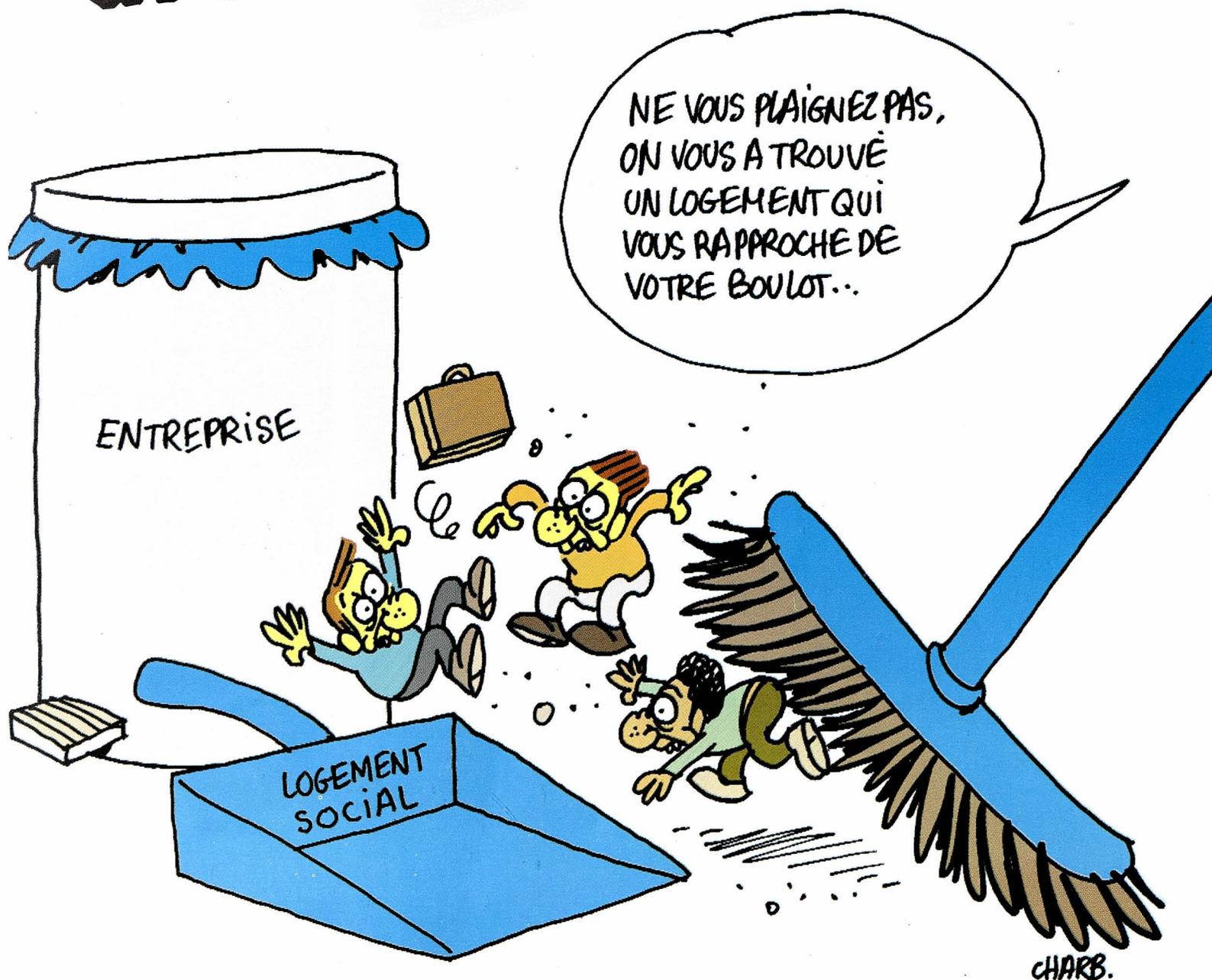


le monde libertaire

Économie de marché contre droit au logement



M 06726 - 32 H - F : 3,00 € - RD



3€

ISSN 0026-9433

« Lénine a dit: 'Le communisme c'est le pouvoir des soviets plus l'électricité', mais le peuple a compris que c'est la commissariocratie plus les fusillades. »

Izvestia Kronstadt n° 7 (9 mars 1921)

hors série n° 32

du 12 juillet au 12 septembre 2007

La Fédération anarchiste

La Fédération anarchiste est un groupement de militants politiques organisé sur le principe du libre fédéralisme (c'est-à-dire la libre association) garantissant aux groupes et aux individus qui la composent la plus grande autonomie afin de permettre le pluralisme des idées et des actions, dans le cadre d'un pacte associatif que nous appelons nos « principes de base » (disponibles sur demande). C'est notre outil de lutte qui doit être fonctionnel et rationnel. Nous rejetons en effet tout fétichisme d'organisation.

Pas de hiérarchie donc pas de chefs chez nous! C'est à tous les militants et militantes qu'il appartient de faire progresser leur organisation. Nous ne reconnaissons pas la division dirigeant/exécutant, la participation effective des militants et militantes aux structures collectives de l'organisation est un principe d'éthique et de solidarité.

Ces structures fédérales sont: le *Monde libertaire* hebdomadaire, *Radio libertaire*, hier parisienne, aujourd'hui planétaire, et la librairie du *Monde libertaire*, à Paris également. En dehors de ces œuvres fédérales, les groupes ont aussi des locaux, souvent des librairies, éditent des revues, menant ainsi leur propre activité au niveau local.

Les buts de la FA

Nous sommes pour une révolution radicale et globale, à la fois économique et sociale; pour détruire la société fondée sur la propriété privée ou étatique des moyens de production et de consommation; pour la suppression de toutes les formes d'exploitation, de hiérarchie, d'autorité. Cette phase de destruction est nécessaire et c'est sans doute pour cela que certains ne voient ou ne veulent voir les anarchistes que comme des partisans fanatiques du désordre. Qu'ils regardent autour d'eux et qu'ils nous expliquent comment faire pire!

Les anarchistes sont, au contraire, partisans d'une société organisée d'une manière beaucoup plus rationnelle et logique que la jungle capitaliste ou les dictatures marxistes-léninistes. Il s'agit, dans le cadre d'une société libertaire, non pas de gouverner les hommes mais d'administrer les choses au profit de la collectivité tout entière.

Nous voulons construire une société libre sans classes ni État, sans patrie ni frontières, avec comme objectifs: l'émancipation des individus; l'égalité sociale, économique et politique; la liberté de création; la justice; l'éducation libertaire et permanente; l'organisation sociale sur les bases de la libre fédération des producteurs et des consommateurs (autogestion); la démocratie directe; une économie tournée vers la satisfaction des besoins; l'abolition du salariat; l'écologie; la libre union des individus ou des populations; la liberté d'expression; la libre circulation des individus.

Voilà en quelques lignes un aperçu de ce que veulent construire les militants et militantes de la Fédération anarchiste. Rendre possible l'édification d'un ordre social fondé sur l'entraide, la solidarité, sur le respect absolu de l'intégrité physique et morale de l'individu, voilà l'idéal qui nous anime et que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre pour un monde meilleur.

Sommaire

Alternatives à l'enfermement, par J. Lesage de La Haye, page 7

J'ai fait un cauchemar, par M. Rajsfus, page 9

Un camp de concentration bien français, par J. Sigot, page 12

Peines planchers, par J.-J. Gandini, page 15

Régression sociale annoncée, par Jacqueline, page 17

21^e congrès de FO, par Manon, page 20

Robert Desnos, par R. Dadoun, page 21

Intervention anarchiste au congrès de FO, par Samuel, page 24

Capitalisme privé **en Chine**, par Ch. Reeve et H. Hsuan-wou, page 25

Autogestion, en route pour l'espoir, par Daniel, page 29

Louise Michel en **Algérie**, par Paco, page 31

Indiens et blues, par T. Porré, page 32

Peintures murales, par J.-P. Levaray, page 33

Pasolini, penseur de la décroissance?, entretien avec R. Schérer, page 35

4^e Salon du livre anarchiste de Merlieux, par DJM, page 39

Les groupes de la **Fédération anarchiste**, page 41

Les émissions de **Radio libertaire**, page 43

Comme tous les étés, votre *Monde libertaire* hebdo prend un repos mérité. Vous le retrouverez le 13 septembre chez les marchands de journaux les mieux fournis. Comme, hélas, il ne sont pas les plus nombreux, nous vous signalons un petit outil bien pratique, mis en place par les NMPP, notre diffuseur: le site internet <http://www.trouverlapresse.com> qui vous indiquera les points de ventes approvisionnés les plus proches de vous. Face au monopole de la presse d'argent et des marchands d'armes, nous avons toujours besoin du soutien de nos lecteurs!

Tarifs

(hors-série inclus)

France

et DOM-TOM

Étranger

3 mois, 13 n^{os}

○ 20 €

○ 27 €

6 mois, 25 n^{os}

○ 38 €

○ 46 €

1 an, 45 n^{os}

○ 61 €

○ 77 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

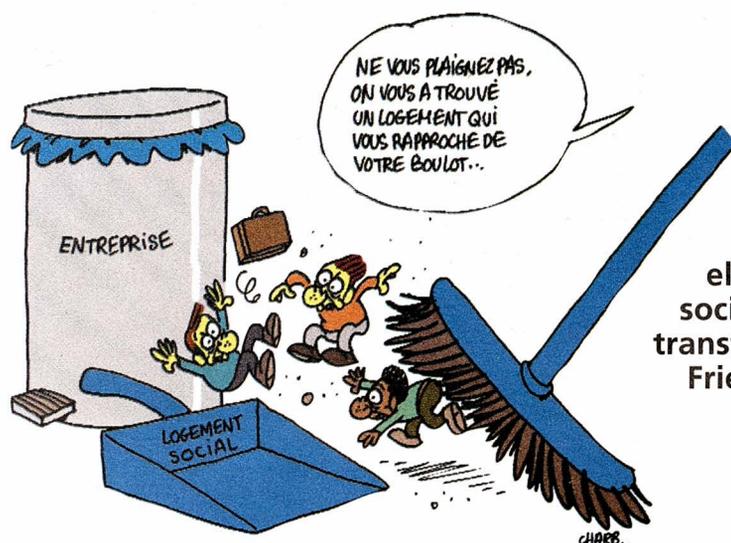
Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} ○ 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC: CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

La « question du logement » ou l'éternel **faux problème**



« Dans une telle société, la crise du logement n'est pas un hasard, c'est une institution nécessaire; elle ne peut être éliminée que si l'ordre social tout entier dont elle découle est transformé de fond en comble. »
Friedrich Engels, *La Question du logement*

Jean-Pierre Garnier

1,3 MILLION DE MÉNAGES en attente d'un logement en HLM, 823 000 personnes hébergées, chez des tiers, amis ou famille, faute de domicile personnel, 41 000 dans des habitats de fortune (cabanes, caravanes, constructions provisoires), 350 000 ménages locataires ou sous-locataires de meublés, 2,1 millions de personnes habitant des logements dépourvus du confort élémentaire (salle d'eau, W.-C.), 3,6 millions vivant en situation de surpeuplement, plus de 86 000 sans abri... À ceux-là, il convient d'ajouter 5,7 millions de personnes fragilisées à court et moyen termes en matière de logement que ce soit pour des raisons financières (loyers ou traites impayés) ou professionnelles (chômage, sous-emploi). Soit au total environ 12 % de la population. Ces chiffres, tirés des recensements officiels ou d'évaluations effectuées par des fondations caritatives, confirment, s'il en était besoin, que ce qu'il est convenu d'appeler la « crise du logement » reste plus que jamais d'actualité en France en ce début de siècle. Elle s'est même aggravée au cours des dernières décennies sous l'effet de divers facteurs sur lesquels nous reviendrons.

Pourtant, pas plus la fausse gauche que la vraie droite ne semblent s'en être vraiment avisées, si l'on en juge, non seulement par les politiques menées par l'une et l'autre en ce domaine lorsqu'elles « alternent » au pouvoir, mais par la discrétion des candidats sur le sujet lors des récentes campagnes électorales¹. Ce silence a été seulement troublé, mais pour retomber bien vite, par les opérations de cam-

ping sauvage lancées à cette occasion pour attirer l'attention des politiciens, via les médias et l'« opinion publique » que ceux-ci forment, sur la situation désastreuse des sans-abris². Alors, insouciance, irresponsabilité, incompétence, impuissance des gouvernants? Laissons ces diagnostics psychologisants, moralisants et... dépolitisants aux éditorialistes de la presse de marché et autres docteurs Diafoirus penchés sur la « crise du logement », c'est-à-dire sur un faux problème, comme en atteste à lui seul l'usage même du terme « crise », aussi erroné que mystificateur.

Quelle « crise » ?

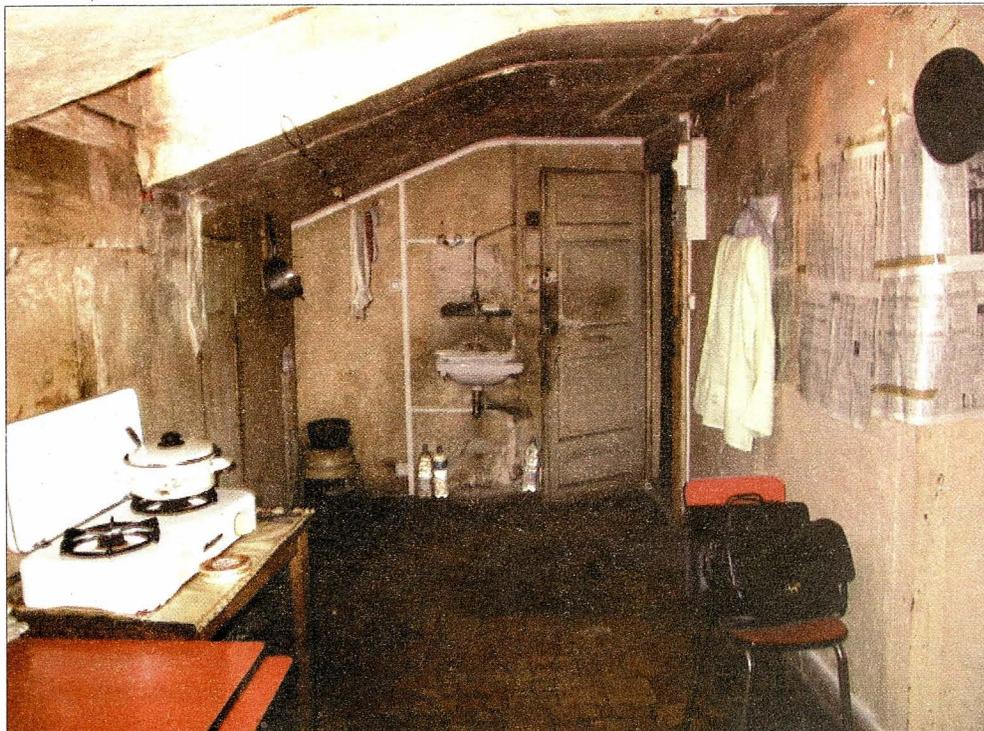
Si l'on entend par « crise » un moment périlleux et décisif, pour reprendre l'une des significations les moins contestées de ce vocable, il paraît difficile de l'appliquer à ce dont serait le « symptôme » : l'existence de centaines de milliers d'individus – pour ne parler que de la France – mal logés ou sans logis, auxquels il faudrait ajouter, à lire... Le Figaro, les « SDP », c'est-à-dire les « sans domicile proche » (contraints de se loger de plus en plus loin de leur lieu de travail)³.

Cet état des choses n'a, tout d'abord, rien de « momentané » puisqu'il compte parmi les constantes qui définissent depuis des lustres la condition des classes les plus dominées. Ensuite, si péril il y a en la demeure, comme on dit, c'est celui, pour une partie des travailleurs, de devoir survivre dans un habitat insalubre, voire dangereux, ou même d'être jetés à la rue. Les possédants, en revanche,

s'accommodent fort bien de la situation, et l'on voit mal comment il pourrait en être autrement puisque, dans une conjoncture politico-idéologique où les rapports de forces sont défavorables aux « dépossédés », il est logique que les droits antérieurement conquis par ces derniers soient peu à peu amputés, entre autres celui de vivre dans un logement décent⁴. Aussi, serait-ce céder à une propension à la dramatisation ou, comme cela arrive souvent dans certains milieux « anti-libéraux », prendre ses désirs pour des réalités, que de juger « décisive », conformément au troisième critère qui définit une crise, la question du logement aujourd'hui, c'est-à-dire susceptible, faute de solution, d'ébranler la domination bourgeoise.

Les professions de foi politiques de rigueur promettant de « faire du droit au logement une réalité »⁵, les rapports alarmants pondus année après année par les instances habilitées (Conseil économique et social, Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, commissions parlementaires...), les multiples manifestations et occupations organisées par les associations (CNL, ATD-Quart monde, DAL...) montrent, par leur succession même, qu'ils ne sont pas de nature à modifier significativement la situation. Certes, il arrive qu'une mobilisation particulièrement réussie, suscitée parfois par un événement tragique, tel le la série des incendies mortels survenus à Paris en 2005 dans des immeubles vétustes et mal entretenus où étaient parquées des familles issues de l'immigration subsaharienne, soit suivie d'effets. Mais ceux-ci demeurent toujours ponctuels : on reloge dans l'urgence des gens dans la détresse, sans s'attaquer aux racines du problème. Lequel n'est pas, à proprement parler, le « problème du logement », mais celui posé par l'existence de rapports de domination et d'exploitation qui font du logement un problème, à la fois pour les couches qui subissent ces rapports, bien sûr, et aussi, mais à un autre niveau, d'une autre manière et pour d'autres raisons, pour les représentants et les conseillers les plus lucides des privilégiés du système.

Il en va du « manque de logements accessibles aux catégories modestes », selon l'expression consacrée, comme du sida, de la consommation de stupéfiants, de la « violence urbaine » ou de tout autre phénomène social jugé négatif : l'habitude est prise, dans les milieux politiques, médiatiques et même scientifiques, de le qualifier, lorsqu'il atteint une certaine ampleur, de « problème de société ». Une formulation dont le succès est compréhensible car elle évacue par avance l'interrogation qui, pourtant, devrait logiquement – et sémantiquement – en découler : de quelle société s'agit-il ? Au lieu de se demander, en effet, si ce n'est pas cette société – ou, plus exactement, le système socio-économique auquel elle est soumise – qui poserait problème, dont les phénomènes mentionnés plus haut seraient dès lors autant de dérivés, on en



vient à tenir pour implicitement acquis la légitimité et l'intangibilité de la première pour focaliser toute l'attention – et l'attention de tous – sur les seconds, procédé grâce auquel s'obtiendra le « consensus » indispensable à la recherche des causes comme des solutions. Et c'est ainsi que la « question du logement » peut être sans cesse remise sur le tapis sans que jamais soient mis en question les rapports de production capitalistes dont elle est, directement ou indirectement, le produit.

Directement, dans la mesure où la production de logements, comme celle de n'importe quelle marchandise, est soumise à la logique du profit et doit donc être rentable. Or, de ce point de vue, on sait que les habitants peu ou non solvables, de plus en plus nombreux en ces temps de « mutations économiques », ne sont pas des clients intéressants. Mais ils possèdent une marchandise indispensable, leur force de travail, dont le maintien en état de marche, fût-elle provisoirement inemployée⁶, exige qu'ils soient au moins nourris et logés à peu près correctement. D'où la nécessité d'une prise en charge par des fonds publics, plus ou moins importante suivant la période, d'une partie du financement du logement des travailleurs et de leur famille. On le baptisera « social » sans s'apercevoir, apparemment, que cette appellation illustre parfaitement le principe qui préside aux interventions de l'État dans l'économie afin d'en « réguler les dysfonctionnements : la socialisation des pertes et la privatisation des profits »⁷.

Le tri social

En France, le déficit en logements « sociaux » serait de l'ordre de 1 million si l'on totalise les listes d'attente pour un appartement en HLM, et de 3 millions en incluant les mal-logés. Ce qui impliquerait la construction de 120 000 logements de cette catégorie par an,

selon la fondation Emmaüs, pour ne pas aggraver le problème, et de 250 000, selon la commission logement d'Attac, pour le résorber et loger en même temps les gens qui ne le sont pas « dans des conditions dignes »⁸. Or, au cours des dernières années, à peine 75 000 logements sociaux ont été construits en moyenne par an, dont 10% seulement destinés aux ménages les plus précaires. Cela, alors que le nombre de ceux-ci explosait sous l'effet des nouvelles modalités de l'accumulation du capital. Ici intervient le rôle indirect de cette dernière, mentionné plus haut, dans la persistance d'une prétendue question du logement. « Mondialisation » et « flexibilisation » obligent ! La part des salaires par rapport aux profits continue de diminuer, d'un côté, en raison des suppressions d'emplois entraînées par la multiplication des fusions-acquisitions, délocalisations et autres « restructurations » et, de l'autre, par suite de la « modération salariale » et la généralisation du travail temporaire ou à temps partiel imposée par la « concurrence libre et non faussée ». D'où la difficulté croissante des exploités à disposer des ressources nécessaires pour se loger convenablement.

En outre, en dépit de la « vocation sociale » des organismes d'HLM⁹, leurs responsables, soucieux d'« équilibrer » la composition de leur parc et d'en « rationaliser » la gestion, privilégient de plus en plus, sous le signe consensuel de la « mixité » et du « brassage », l'accueil des familles susceptibles d'acquiescer régulièrement les loyers, traites¹⁰ et charges, et de veiller également à la bonne tenue de leur progéniture. Autrement dit les ménages des classes moyennes, quitte, pour les retenir et enrayer ainsi la paupérisation de la population logée en HLM¹¹, à les exonérer des surloyers qu'impliquerait le dépassement des plafonds de ressources. Parallèlement, les programmes de construction feront la part

belle aux « logements intermédiaires » réservés, comme cette appellation le suggère, aux « professions intermédiaires » (petits cadres, techniciens, enseignants, travailleurs sociaux...), seules en mesure de payer des loyers équivalant à 60 % du SMIC.

Pour ce qui est des « familles lourdes », à la fois impécunieuses et souvent nombreuses, où les impayés des parents (fréquemment séparés) viennent s'ajouter aux incivilités des enfants (livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire à « la rue »), elles sont la plupart du temps aiguillées vers les immeubles les plus délabrés, laissés quasiment à l'abandon... en attendant leur démolition. Celle-ci, dont le rythme s'est accéléré avec la mise en route du plan de « rénovation urbaine » lancé par l'ex-ministre de la « Cohésion sociale » J.-L. Borloo, va d'ailleurs également dans le sens d'un certain « embourgeoisement » du parc social public: à la place des tours et des barres « implosées » s'élèveront de petits immeubles propres et pimpants. Situés, pour la plupart, dans la proche banlieue, ils sont principalement conçus pour attirer les franges inférieures de la petite bourgeoisie que la « gentrification » des anciens quartiers populaires, la déferlante des « ventes à la découpe »¹² et les exigences exorbitantes des bailleurs en matière de garanties ont privé à leur tour du droit du « droit à ville », c'est-à-dire à vivre au cœur des agglomérations¹³. Quant aux anciens locataires, pris dans le même mouvement centrifuge imprimé par le libre jeu des mécanismes du marché dans le domaine du logement, et que les pouvoirs publics se contentent désormais d'accompagner, il ne leur restera plus qu'à accepter bon gré mal gré d'être expédiés dans une périphérie lointaine plus ou moins bien

desservie en transports et en équipements collectifs.

À défaut de résoudre la « question du logement », on a ainsi décidé une fois de plus de la déplacer... en déplaçant les gens en guise de réponse. Plus que jamais déconnectée de la question sociale, elle est maintenant noyée, au plan idéologique, dans une problématique « urbaine » dont la dernière mouture en date est « métropolitaine ». Ce serait là, en effet, la « bonne échelle » à prendre dorénavant en considération pour « maîtriser l'urbanisation contemporaine », du fait de « la mobilité croissante des citadins ». Mobilité choisie, sans doute pour (et par) certains, mais certainement subie pour le plus grand nombre. Peu importe, cependant.

Colportée par des chercheurs (sociologies, géographes...) inféodés aux autorités en place, cette approche pseudo scientifique sert à justifier, en l'occurrence, que soient repoussées toujours plus loin les frontières de la relégation des pauvres. Non sans raisons. Dissoudre les foyers de troubles existants (les « cités »), éviter la concentration des « problèmes » dans certaines zones ou quartiers, éparpiller et diluer la misère pour l'invisibiliser, accorder la priorité à la maison individuelle – fût-elle bas de gamme – pour favoriser le repli sur la famille... La dispersion sur une aire urbaine élargie de l'habitat des travailleurs peu qualifiés ou non qualifiés – mais suffisamment pour occuper les innombrables emplois serviles de la « société de services » – présente effectivement d'indéniables avantages. À condition d'adopter le point de vue des dominants.

Dans un ouvrage collectif supposé faire le point sur « l'état des savoirs » – en fait, il s'agit des savoirs d'État – sur « la ville et l'urbain » à l'orée du troisième millénaire, l'un des gourous français de l'« altermondialisme », bien en cour auprès des experts du capitalisme globalisé, après avoir joué jadis les conseillers du Prince auprès de certains dictateurs tiers-mondistes, posait à sa façon, c'est-à-dire comme le souhaitent ses commanditaires, la question du logement à l'échelle planétaire: « Peut-on garantir le droit au logement pour tous dans une économie de marché? Surtout quand l'évolution des sociétés de marché est marquée par l'approfondissement des inégalités, l'élargissement des exclusions, la montée des ségrégations sociales.¹⁴ » Or, au « Non » catégorique qu'appellerait, aujourd'hui comme hier, pareille interrogation, cet ancien économiste marxiste, recyclé dans la « gouvernance participative », préfère substituer une réponse aussi encourageante que prudente: « Ce n'est pas impossible ». Réponse assortie, comme il se doit pour un adepte de la « citoyenneté globale », d'un lot de conditions en forme de vœux pieux: « Il faudrait en faire un objectif politique





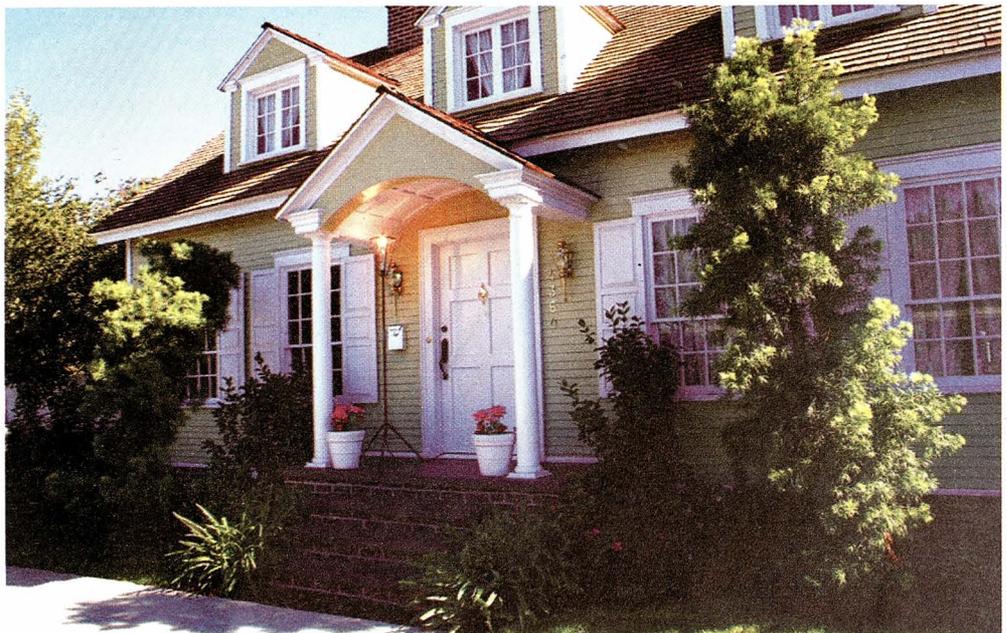
explicite, orienter en ce sens les régulations des marchés, définir les modalités d'interventions publiques correspondantes, apporter une attention particulière à tous ceux qui n'ont pas accès à un logement convenable et à ceux qui sont mal logés »!

Sans doute, en France et dans les autres pays « riches », les pauvres ne sont-ils pas contraints, comme leurs semblables des pays en voie de sous-développement, de s'entasser par millions dans des taudis ou des bidonvilles où la vie se réduit à la survie au jour le jour. Mais, « mondialisation » aidant, la dynamique est la même: spéculation immobilière effrénée, flambée des coûts fonciers, des loyers et du prix des appartements ou des maisons, opérations publiques de « renouvellement urbain » (d'« assainissement » dans le langage cru des aménageurs du « Sud ») pour « libérer » les terrains convoités par les promoteurs. Ici comme ailleurs, la transnationalisation du capital accentue les écarts entre les nantis et les démunis, avec cette différence de degré mais non de nature, que le fossé qui sépare les uns des autres est devenu gouffre là où, comme le montre le sociologue Mike Davis dans un livre récemment paru en France, les rêveries fumeuses des altercapitalistes sur un « autre monde possible » apparaissent encore plus dérisoires face aux réalités furieuses du *Pire des mondes possibles*¹⁵.

« Vision catastrophiste », « conclusion alarmiste » s'exclament les bonnes âmes humanitaires qui pullulent dans les ONG parasitaires affairées à la promotion d'un improbable – mais rentable pour elles – « Millénaire du développement » (« durable », cela va de soi). Propos guère optimiste, ajouteront-elles, qui laisse peu de place au moindre espoir d'amélioration de la situation. Plutôt que d'« espoir », pourrait-on leur rétorquer, c'est d'« illusion » qu'il conviendrait de parler. Et de rappeler au passage à tous ces croyants en la capacité et la volonté des pouvoirs publics, à l'échelle locale, nationale ou mondiale, d'« améliorer la situation », ce qu'écrivait Engels, il y a près d'un siècle et demi, sans que, sur ce point, l'histoire du capitalisme, depuis lors, ne l'ait jamais démenti:

« Il est clair que l'État actuel ne peut ni ne veut remédier à cette plaie qu'est la pénurie de logements. L'État n'est rien d'autre [et cela vaut pour toutes les institutions étatiques ou, par-étatiques supranationales qui ont proliféré par la suite (J.-P. G.)] que le pouvoir total organisé des classes possédantes, des propriétaires fonciers et des capitalistes en face des classes exploitées [...]. Donc si les capitalistes pris individuellement [souligné par Engels] déplorent, il est vrai, la crise du logement, alors qu'on peut à peine les décider à pallier superficiellement ses plus terribles conséquences, les capitalistes pris dans leur ensemble [idem], c'est-à-dire l'État, ne feront pas beaucoup plus. Tout au plus l'État veillera-t-il à ce qu'on applique partout uniformément le palliatif superficiel qui est devenu usuel. »

J.-P. G.



1. Dans le projet du PS rédigé pour la présidentielle, « Réussir ensemble le changement », la question de l'habitat était expédiée en une trentaine de lignes reléguées dans un sous-chapitre consacré à la solidarité.

2. Cf. « "Gérer" les sans-abris », *Le Monde libertaire*, 10 au 16 mai 2007.

3. « Le logement, au cœur même du mal français », *Le Figaro*, 2 avril 2007. Dans le même numéro, on trouvait, deux pages plus loin, un papier euphorique sur « la vitalité persistante du marché immobilier ».

4. Un facteur de portée historique a pesé lourdement sur la manière dont la question du logement est posée, au plan idéologique comme au plan pratique: la disparition du « mouvement ouvrier ». Certes, ce dernier avait été réduit, depuis quelque temps déjà, à faire du surplace par les organisations réformistes, sociales-démocrates ou staliniennes. Mais celles-ci, pour conserver l'appui de leurs bases électorales et syndicales devaient mettre la pression pour améliorer la condition des salariés, donc atténuer la « crise du logement ». De plus, l'expansion du capitalisme industriel, fondée sur la production et la consommation de masse, requérait une main-d'œuvre abondante sur le territoire national, laquelle garantissait par l'accroissement de son « niveau de vie » celui des profits. D'où la construction massive de logements sociaux.

5. Cette formulation inusable a été reprise par J. Chirac, lors des « vœux » présidentiels du 31 décembre 2006, où il annonçait son intention de « mettre en pratique un véritable droit au logement opposable ».

6. Le serait-elle définitivement, la sauvegarde de la « paix civile » imposerait à elle seule un minimum d'efforts pour que les prolétaires ne soient pas jetés massivement « à la rue », avec le risque, pour les pouvoirs en place, de les retrouver « dans la rue ».

7. Dans le même ordre d'idées, il y aurait beaucoup à dire et, surtout à redire, sur l'« État social » dont les idéologues citoyennistes ne cessent de

déplorer le « retrait » ou de réclamer le « retour », sans soupçonner l'inanité d'une telle notion.

8. *Grain de sable*, Attac, n° 559, 11 janvier 2007.

9. Ils sont de trois sortes: les offices publics émanant des collectivités locales, les Offices publics d'aménagement et de construction (OPAC) soumis à un régime mixte de droit public et de droit privé, et les sociétés HLM, à finalité commerciale, mais dont les bénéficiaires sont limités.

10. Encouragés par les gouvernements, nombre d'offices publics d'HLM vendent une partie de leur patrimoine pour permettre à leurs locataires d'« accéder à la propriété ». Ce qui, outre un apport bienvenu à une trésorerie fréquemment défaillante, permet de stabiliser la présence d'habitants « honorables ».

11. En 2005, 16 % des locataires d'HLM bénéficiaient de « minima sociaux ».

12. Elle consiste pour un investisseur « institutionnel » (banque, assurance, mutuelle) à se défaire d'un immeuble locatif, appartement par appartement, obligeant les locataires, appartenant souvent à la petite bourgeoisie, à acheter leur logement ou à plier bagage au terme de leur bail. Étant donné la rareté de l'offre locative et l'envolée des loyers en centre-ville, ils n'ont d'autre recours, pour la plupart, que d'émigrer en périphérie.

13. Signalons, à ce propos, que le parc « très social » anciennement composé de logements locatifs privés soumis à la loi de 1848 et qui permettait à des habitants peu fortunés (employés, retraités, étudiants...) de demeurer en centre-ville, a été systématiquement éradiqué par les « opérations publiques d'amélioration de l'habitat » (perte: 2,5 millions sur un total de 3 millions entre 1984 et 2005).

14. Gustave Massiah, « Le débat international sur la ville et le logement après habitat 2 », in *La Ville et l'Urbain. L'état des savoirs*. T. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot (sous la dir.), La Découverte, 2000.

15. Mike Davis, *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, 2006.

Alternatives à l'enfermement

Vers une société libertaire

Jacques Lesage de La Haye



T

TOUT ANARCHISTE est opposé, par principe, à l'enfermement. Cela vaut principalement pour la prison et l'hôpital psychiatrique. Mais, par extension, nous pouvons facilement inclure l'armée, l'usine ou l'entreprise, l'Église, l'école et la situation des femmes dans le monde.

Pour rester dans le domaine de la lutte anticarcérale et antipsychiatrique, nous exigeons de manière péremptoire la fermeture de l'asile et de la prison. Or, cela ne suffit pas. En société capitaliste, tout s'oppose à ces revendications. La prison, comme l'a démontré Loïc Wacquant, sert à éradiquer les miséreux. L'hôpital psychiatrique protège une société de toute tentative de fuite par la folie. Derrière la chaleur de l'accueil en urgence se cache le froid glacial du camp de concentration.

Lorsque nous disons à l'homme de la rue et à l'opinion publique que les lieux d'enfermement doivent être déconstruits, il nous répond invariablement: « Mais par quoi allez-vous les remplacer? » Nous avons beau jeu de leur rétorquer: « Cassons d'abord les murs. Nous verrons après! » Cela augmente la terreur et met fin au dialogue. De plus, l'État, avec ses chiens de garde les médias, n'aura aucun mal à nous faire passer pour des casseurs, des autonomes et des... anarchistes. En société libertaire, par contre, ce serait parmi les premières démarches à effectuer.

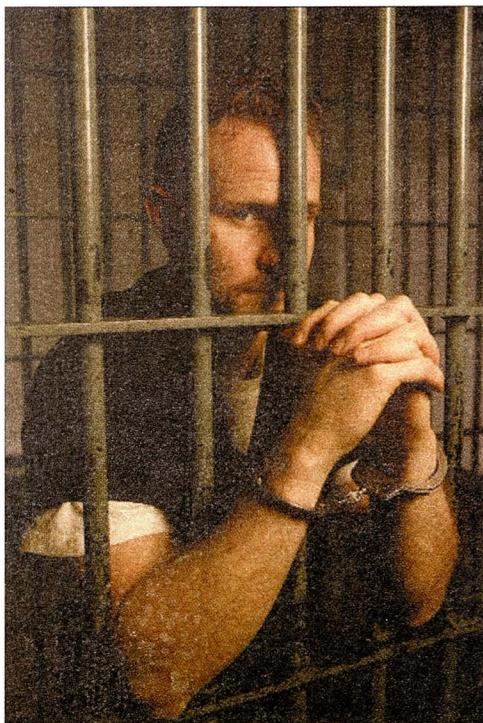
Il est donc important de démontrer le caractère inutile, nuisible de la prison et de

l'hôpital psychiatrique. Pour l'univers carcéral, le constat est accablant: 50 % de récidive pour l'ensemble de la population. Ce chiffre, pour les mineurs multirécidivistes, va jusqu'à 90 %. Pour l'asile, ce n'est pas plus brillant. Les traitements modernes à coup de médicaments et de thérapies brèves sont des échecs patents. Le produit pharmaceutique tasse le symptôme, mais ne soigne pas. Un antidépresseur pour la dépression, un anxiolytique pour l'angoisse, un neuroleptique pour le délire et un régulateur d'humeur pour la bipolarité. Arrêtons le traitement, c'est la rechute.

N'oublions pas, non plus, les 95 % d'échec avec les usagers d'alcool et de drogue, pris en charge dans des lieux d'enfermement tels que l'hôpital et même les centres de postcure.

Les méthodes axées sur les processus cognitifs et utilisant le conditionnement peuvent s'avérer efficaces pour des symptômes simples: phobies, tics, tocs, insomnies, mais pas pour des troubles de la personnalité aussi sérieux que les états limites et les psychoses.

Malheureusement, nous ne pouvons pas nier l'existence de ces êtres démolis par leur histoire familiale et sociale... Or, ces disciplines sont de plus en plus recommandées pour des traitements courts, car elles obéissent aux impératifs de rentabilité imposés désormais aux unités d'hospitalisation psychiatrique UHP qui remplacent les hôpitaux. Ce n'est pas surprenant, puisque ces UHP doivent





s'aligner sur le mode de fonctionnement des cliniques privées.

Les équipes soignantes sont en nombre insuffisant, car la santé mentale n'est plus une priorité. Entre le « fou » et le travailleur, la société a fait son choix. Que peut faire un staff de 70 soignants pour 2 200 soignés éparpillés sur le secteur qui représentait 70 000 habitants en 1972. Par exemple, aujourd'hui, celui de Stains, La Courneuve et Dugny dépasse les 90 000 habitants. Une partie des patients se retrouve à la rue. Beaucoup commettent des délits et des crimes qui les conduisent en chambre correctionnelle ou en cour d'assises. En effet, il leur faut se nourrir, se vêtir, se loger, tout en explosant sur leurs impulsions ou en implosant dans les dédales tortueux de leurs délires.

Les juges et les psychiatres ont subitement perdu la raison depuis les années 1990 : ils ont abandonné l'article 64 du Code de procédure pénale, même s'ils l'ont remplacé par le 122-1. Cela donne des expertises et des jugements aberrants : « Ce prévenu est schizophrène, mais accessible à la prison. C'est même un droit, comme pour tout citoyen. Il a droit à ce que l'on reconnaisse sa responsabilité. Les victimes, quant à elles, le souhaitent également, car il est ainsi susceptible d'être puni. Et la sanction lui fera prendre conscience de ses actes et le ramènera à la réalité. »

En somme, le psychiatre et le magistrat sont des thaumaturges. Depuis les années 1990, la prison est devenue thérapeutique !

Pour qui connaît le livre de Catherine Herzberg, *Fresnes, histoires de fous*, c'est exactement le contraire. Les personnes atteintes de pathologies lourdes vivent dans un cauchemar permanent. Elles hurlent de terreur et d'angoisse.

Elles se suicident ou tuent leurs codétenus, ne serait-ce que pour leur manger la cervelle ou un poumon.

N'oublions pas que l'univers pénitentiaire s'oriente de plus en plus vers le modèle international de l'économie libérale par la multiplication des prisons privées. La taule doit rapporter de l'argent. Alors, qu'importe que s'y entassent des pauvres, des malades mentaux, des toxicos, des étrangers en situation irrégulière et les nouveaux manifestants surgis de la révolte contre Sarkozy.

Que 30 % de détenus soient atteints de psychoses n'a longtemps dérangé personne, si ce n'est le personnel soignant, qui tirait la sonnette d'alarme.

Or, si nous rendons compte des résultats obtenus par ceux qui ont mené des luttes anticarcérales et antipsychiatriques, la démonstration est éclatante. Dans l'État du Massachussets, entre 1965 et 1980, les 1 000 jeunes sortis de prison et placés dans des foyers et des familles d'accueil, ont récidivé à 15 %, au lieu de 45 %.

Dans les années 1980, Scatolero a quasiment vidé un quartier de jeunes de la Maison d'arrêt de Turin, avec une association de 2 000 citoyens lambda qui permettait à ces mineurs

d'apprendre des métiers et les ont remis dans le circuit d'une vie sociale normale.

La ferme de Laplanche, à Champoly, entre Saint-Étienne et Le Puy, entre 1980 et 2000, a reçu des jeunes qui venaient travailler avec l'équipe d'éducateurs, au lieu de faire de la prison. Sur plusieurs centaines de mineurs, la récidive est passée de 50 à 22 %.

Aujourd'hui, une expérience semblable se poursuit en chantiers extérieurs à la prison avec l'Association nivernaise d'aide à la réinsertion (ANAR).

Avec l'Antipsychiatrie et l'Alternative à la psychiatrie, nous avons assisté à la même démarche. David Cooper l'a lancée dès les années 1960 au Pavillon 21, à Kingsley Hall, à Londres, et à Archway en Écosse. C'est le principe de « Vivre Avec » les patients, au lieu de les assommer de médicaments, qui a été repris par Claude et Marie Sigala, au Corral, à Aimargues près de Nîmes, de 1975 à 2005. Le lieu de vie continue...

Dans mon propre appartement, de 1970 à 1978, j'ai reçu 70 jeunes délinquants, malades mentaux ou toxicomanes, sortant de prison ou d'hôpital psychiatrique, pour des séjours de huit jours à neuf mois, avec des suivis sur deux ou trois ans. Six seulement ont rechuté...

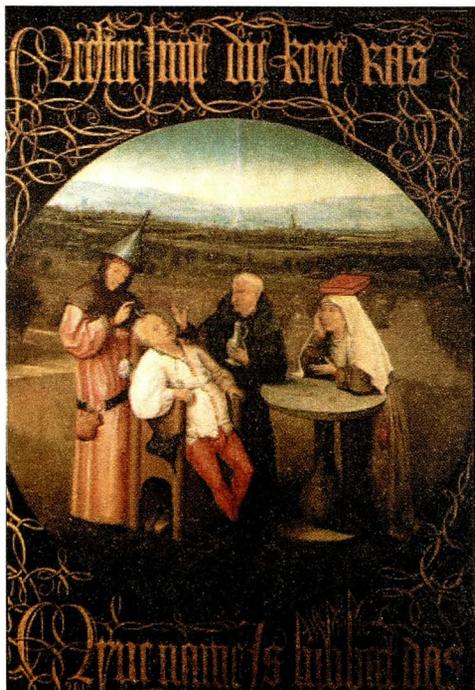
Pour les criminels sexuels, une alternative avait été conceptualisée par la Commission d'éthique du traitement des criminels sexuels, de la Fédération française de santé mentale. Elle préconisait « l'incitation à la rencontre », au lieu de l'injonction thérapeutique, la thérapie bifocale (deux thérapeutes : un psychiatre et un psychologue), des expertises régulières dans un lieu séparé de la prison. Cela n'a jamais pu voir le jour, à cause d'oppositions politiques.

Nous aurions risqué de déranger. L'État a besoin de l'asile et de la prison. Les alternatives ne permettent pas d'asseoir son pouvoir. Ce dernier utilise les lieux d'enfermement pour anéantir les rebelles, les déviants et les marginaux. De plus, en diabolisant ces ennemis publics désignés, il rassure la population qui se croit libre et en bonne santé.

La systématisation acharnée des Alternatives à l'enfermement finira pourtant un jour par déborder sur la fermeture de l'hôpital psychiatrique et de la prison. En France, les services asilaires ont commencé à fermer dès la fin des années 1990. Lorsque nous l'évoquions en 1972, nous étions traités d'utopistes.

Si nous parvenons à rendre inutiles ces appareils d'État, nous allons priver le gouvernement de deux de ses principaux piliers. Reste à coordonner cette tâche avec ceux et celles qui luttent sur les terrains du travail, de l'économie, de l'armée, des religions, de l'école, de la lutte de libération des femmes, en n'en excluant aucun des où le combat reste à mener.

La mise en place progressive de pratiques autogestionnaires fédérées dans tous ces secteurs nous laisse d'ores et déjà entrevoir la perspective des sociétés libertaires de l'avenir. **J. L. de L. H.**



Cauchemar :

j'ai rêvé de Sarkozy !



Maurice Rajsfus

COMMENT SE FAIT-IL que Le Pen ne m'ait pas exagérément effrayé alors que Sarkozy me fait peur ?

Une fois encore, je rêve qu'on frappe à la porte. On cogne, avec cette brutalité, cette détermination que peut donner le sentiment de représenter la force, sinon la loi. Les coups violents et répétitifs témoignent de l'impatience de celui qui les assène contre la porte. L'aboiement : « Ouvrez, police ! » accompagne cet acharnement contre cette fragile protection qui pourrait céder à un léger coup d'épaule.

On frappe à la porte et cette intrusion dans mon sommeil me renvoie à cette nuit du 15 au 16 juillet 1942, lorsque des policiers de Vichy ébranlaient la porte de notre pauvre logement à Vincennes. Je me réveille en sursaut. Ce n'est pas un rêve. Les coups redoublent. Est-ce que cela va recommencer ? Pour quel motif, cette fois ? Soudain, je prends conscience que ce vacarme vient d'un appartement de l'étage au-dessous. C'est un voisin qui heurte violemment la cloison de l'appartement mitoyen, où un couple se livre à un tapage nocturne, à 3 heures du matin.

On frappe, jusqu'à ce que les fêtards se calment. Impossible de me rendormir. Crainte de replonger dans le cauchemar. La vue de ces policiers, dont l'un paraissait haineux, l'autre ayant le regard vide. Je ne me suis jamais remis de ce souvenir, de cette enfance saccagée par des hommes d'ordre prêts à exécuter toutes les missions, même les plus immondes.

Un univers habité par l'angoisse

La contrainte. La force brutale. L'autorité intolérante. Je devais apprendre à connaître cet aspect d'une humanité inhumaine. Toute ma vie durant, j'ai toujours été révolté par la force, la brutalité, les attitudes agressives, les

ordres impératifs. Impossible d'oublier cette soldatesque en uniforme de policier français, de même ces miliciens qui faisaient peur dans les rues de Paris, en 1944. Au sein de cet univers habité par l'angoisse, il n'y avait pas de place pour les faibles, les suspects et même les êtres paraissant normaux. Ceux qui arboraient alors un sourire satisfait ne pouvaient qu'être les horribles supporters de cette répression qui frappait tous azimuts.

On ne défonçait pas seulement les portes. On agressait dans les rues. On enfermait, on déportait. On tuait énormément. C'était la dictature du régime de Vichy, renforcée par la présence des armées de Hitler et de la Gestapo. Il n'était pas question de se plaindre. Les lamentations n'étaient pas de saison. Il fallait filer doux. Ne pas se faire remarquer. Le mieux était encore de se faire oublier, fixer les murs ou ses souliers. Paraître aussi neutre que possible. Se fondre dans la grisaille. Pas une tête ne devant dépasser du troupeau. Il était ainsi possible d'espérer échapper aux problèmes qui pouvaient assaillir les moins dociles. Nous étions sous la coupe d'un régime de type fasciste, parrainé par le nazisme, qui se voulait triomphant – pour mille ans.

Heureusement, depuis, la France a retrouvé le chemin de la démocratie. Avec, pourtant, ses guerres post-coloniales (Indochine, Madagascar, Maroc, Tunisie, Algérie). Depuis, dans sa triste diversité, le pays de la liberté a tranquillement accepté l'apparition et le développement d'un parti à volonté totalitariste : le Front national. Allait suivre la montée au pouvoir de politiciens s'affirmant républicains, mais décidés à démontrer qu'il n'était nullement besoin de Le Pen pour instaurer un État fort, autoritaire. Bien sûr, les juifs n'étaient plus la cible – on célébrait même, ponctuellement l'horreur



dont ils avaient été victimes. Pour sauver la France des droits de l'homme, il était désormais indispensable de marginaliser « nos » anciens sujets arabes et, plus généralement, tous les colorés. Le meilleur représentant de cette idéologie de « la France aux Français » était en germe dans notre société, jusqu'à ce qu'il proclamât à la face du pays qu'il serait son sauveur : un certain Nicolas Sarkozy...

La logique de la chasse aux jeunes des cités

Je ne rêve plus lorsque je vois des policiers harceler des adolescents au teint basané. J'ai brusquement l'estomac noué. Chacune de ces agressions, qui sont le fait de policiers au regard mauvais me renvoie aux années noires, quand je rasais les murs, craignant de me faire remarquer par des hommes en uniformes bleu marine. Combien de fois n'ai-je pas été tenté de traverser la chaussée pour ne pas me heurter à l'un de ces spécimens d'humanité. Comme ceux-là étaient constamment en chasse, la vue d'un jeune garçon porteur d'une étoile jaune ne pouvait qu'exciter cette volonté scélérate de réprimer les plus faibles, les plus visibles en tout cas.

À l'évidence, la rigueur des ordres reçus ne peut qu'être amplifiée avec de tels fonctionnaires, qui se comportent surtout comme des mercenaires. C'est un constat valable à toutes les époques. Qu'il s'agisse, dans des cas extrêmes des rafles contre les juifs étrangers de 1941 à 1944, de la répression contre les travailleurs algériens en France, de 1954 à 1962, se terminant, parfois par les assassinats froidement exécutés d'au moins 200 victimes jetées à la Seine, le 17 octobre 1961. Sans que cela se traduise aussi tragiquement, la chasse aux jeunes des banlieues participe toujours de la même logique haineuse, comme il a été possible de le constater lors de la révolte des cités, en octobre et novembre 2005.

Je suis toujours inquiet à la vue des policiers. Malgré mes cheveux blancs et mon apparence faussement respectable, je reste persuadé de pouvoir redevenir une cible visible, dès lors que mon attitude peut attirer l'attention de bons citoyens, toujours prêts à faire régner la loi de la trique. Faisant partie de ceux qui n'ignorent rien de la capacité des policiers à améliorer la consigne, je ne peux me résoudre à accorder ma confiance aux forces de l'ordre, sous quelque régime que ce soit.

Bon nombre de ceux qui ont fait le choix de revêtir l'uniforme répressif me paraissent toujours sous leur aspect tout à la fois mauvais, fielleux, agressif, violent, sexiste, xénophobe et raciste. Ceux-là auraient très bien pu finir comme bandits de grand chemin. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir des policiers franchir la ligne rouge et s'associer avec ceux qu'ils sont censés pourchasser. Je me suis suffisamment appliqué, dans le bulletin *Que fait la police?* à tenir le compte approximatif des policiers truands, assassins ou violeurs, pour être

bien persuadé que ces quelque pour cent de fonctionnaires d'ordre, reconnus comme déviants, ne sont que la partie visible d'une institution plus inquiétante qu'il y paraît.

Bien sûr, il ne peut être question de se contenter du discours lénifiant, expliquant aux braves citoyens qu'il n'y a pas plus de racistes dans la police que dans la moyenne de population. Explication irrecevable, bien entendu, car après un recrutement qui devrait être sélectif et au terme d'une année d'enseignement en école de police, il ne devrait pas y avoir un seul policier raciste dans ce pays. Au risque de fâcher l'institution policière, j'ai le sentiment bien ancré que nos policiers sont majoritairement malveillants et ponctuellement racistes. En fait, sont-ils vraiment différents de nos policiers de 1942, ces serviteurs de l'ordre public qui sévissent dans les banlieues en 2007? Certainement, ces derniers sont bacheliers et opèrent en régime démocratique... Ce qui constitue une circonstance aggravante!

Du pareil au même?

Pourquoi ne me reste-t-il de mes rêves que les séquences les plus attristantes, voire les plus violentes? Je croyais en avoir terminé avec les réminiscences de la traque policière vécue durant les quatre années de l'occupation nazie. Bien qu'il ne soit pas exclu que cela puisse encore me tourmenter, sans qu'il m'en reste le souvenir le lendemain matin. Bien souvent d'ailleurs, je me réveille en sursaut, vers 5 heures du matin (l'heure du crime) en sueur, le pyjama trempé, parfois. J'ai, sans aucun doute, été agressé par le visage odieux de Marcel Mulot, ce flic qui, à l'aube du 16 juillet 1942 s'est appliqué à détruire ma famille.

Pourquoi faut-il que, même en ces temps de relative tranquillité – pour mes contemporains –, les forces de l'ordre viennent me ricaner au visage et troubler mes nuits? Suis-je à ce point obsédé dans mon inconscient? Fréquemment, il m'arrive de rêver de Sarkozy. Sans doute me reste-t-il en mémoire cette scène d'anthologie qui s'est déroulée à Toulouse, durant l'été 2002, face aux policiers locaux, le ministre de l'Intérieur s'était mis en colère, reprochant à « ses » policiers de faire trop de préventif – trop de social peut-être – au détriment de ces interpellations qui ne freinent en rien la délinquance, mais permettent de « faire du chiffre ». Les effets d'annonce, ces statistiques, ont pour objet de faire croire que tout va pour le mieux dans ce pays sous haute surveillance qui est le nôtre. Ce n'est pas nouveau.

Cela ne peut que me renvoyer aux communiqués arrivant heure par heure sur le bureau du préfet de police, Amédée Bussièrre et du directeur de la police municipale, Émile Hennequin, au cours de la journée du 16 juillet 1942. Les chiffres des arrestations tombaient comme autant de communiqués de victoire me glacent le sang, tant d'années plus



tard. Les opérations de « ramassage » des juifs étrangers, qui s'avéraient productives, d'heure en heure devaient satisfaire au plus haut point nos autorités policières. Tout comme peut-être les petites joies de Nicolas Sarkozy, après l'expulsion d'une famille de sans-papiers et de leurs enfants scolarisés au pays des droits de l'homme.

Le décompte ignoble avait commencé tôt dans la matinée :

- à 7h30, 4044 arrestations
- à 10h30, 6587 arrestations
- à 11h40, 8673 arrestations
- à 15 heures, 11 363 arrestations.

À la fin de la rafle, le 17 juillet 1942, le communiqué final fera état de 13 152 arrestations, dont plus de 4000 enfants, tous français, dont je faisais partie.

Ne mélangeons ni les époques ni les genres. Pas d'amalgame, s'il vous plaît. La volonté d'exclusion est identique, même si la répression ne conduit plus à Auschwitz – c'est heureux. En 1942, c'était la chasse aux juifs étrangers; en 2007, notre police se contente de traquer des Maghrébins, des Noirs, des Turcs, etc. C'est très différent, n'est-ce pas?

Je rêve trop souvent de Sarkozy. Ce type trouble mes nuits, alors que je suis déjà en proie, à l'insomnie. Ne pourrait-il pas me laisser profiter des quelques heures de sommeil paisible dont je puisse encore bénéficier? Ce fils d'immigré (comme moi) est devenu le cauchemar des étrangers sans papiers et des enfants colorés, qui hantent les cités et les banlieues « sensibles ». Trop souvent, s'introduisant dans mes rêves, il vient me rire au nez. Insupportable. Il me montre ses policiers, armés de pied en cap, pour m'inciter à me tenir tranquille et cesser de les agacer dans les colonnes de *Que fait la police?*

Notre président n'est pas content. On n'a pas le droit de montrer la police pour ce qu'elle est. L'ordre est une religion qu'il est malséant de remettre en cause. Grand prêtre de l'ordre établi, Nicolas Sarkozy ne tolérera pas quelque dérapage verbal que ce soit. Cet homme de pouvoir est de la trempe de ces politiciens qui, sur la pente ascendante, se demandent déjà comment ils feront pour ne plus lâcher le pouvoir – au point de piétiner les lois qu'il prétend actuellement défendre.

Sarkozy président, pour longtemps. Sarkozy dictateur? Il s'en donne la carrure et dispose de suffisamment de courtisans pour durer. Jeune encore, il peut espérer mettre le pays en coupe réglée, pour nous faire passer la volonté de nous débarrasser de lui. Il faut se méfier comme de la peste de ce fils d'immigrés hongrois qui voudrait nous faire aimer la France à sa manière. Il ne faut plus rêver. Son ascension n'est que l'une des retombées du fatal appel de la gauche à voter pour Chirac, après le 21 avril 2002. Nous sommes déjà sortis du rêve. Frottez-vous les yeux, chers contemporains: faute de rêver, vous allez peut-être pleurer et pas seulement à cause des gaz lacrymogènes.

Il paraît que nous sommes en liberté...

Ce n'est plus un cauchemar, mais un simple rêve. Le matin, au réveil, il ne me reste que des bribes, de vagues souvenirs de mes petits voyages nocturnes. Curieuse façon d'occuper ses nuits, lorsqu'on est assailli par des intrusions policières sans mandat moral. Le temps du nazisme et du pouvoir de Vichy fait partie de l'histoire, mais nos libertés démocratiques s'effiloquent jour après jour, de même que ces conquêtes sociales acquises après la Libération – sans parler de l'épopée de Mai 1968 que Nicolas Sarkozy ne cesse de diaboliser. Les droits de l'homme cèdent le pas aux droits de la police. Il paraît que nous finirons par nous habituer à cette situation.

En fait, les policiers n'ont cessé d'être présents dans ma mémoire depuis ce 16 juillet 1942, où deux d'entre eux, chargés du sort de ma famille, ont tranquillement décidé de notre sort. Comment oublier cela? Qui pourrait effacer de tels moments de sa mémoire? La charge émotionnelle est telle, le ressentiment si fort, que le cerveau « récipient de souvenirs », comme disait Bergson, en conserve la marque de façon indélébile. Ce qui est certain, c'est que la moindre circonvolution de mon cerveau a conservé la marque de cette intrusion policière, au domicile de mes parents, à l'aube de ce matin d'été.

Je ne cesse de rêver de Sarkozy, me réveille dans l'angoisse, comprenant immédiatement que je n'étais guère éloigné du réel durant les quelques secondes de dérapage non contrôlé que m'offrait mon inconscient. De fait, je reste dans le sujet, tout en dormant, ne faisant que compléter une réalité que je ne peux me résoudre à accepter. Me réveillant, après m'être frotté les yeux, je confie à Marie-Jeanne: « J'ai encore rêvé, cette nuit. Devine de qui? »

M. R.



Mélik Ouzani, né en 1942 à Vichy

NB: je sais, ce n'est pas raisonnable. Nous sommes toujours dans un pays de liberté, puisqu'il m'est possible de m'exprimer, y compris dans les colonnes d'un hebdomadaire contestataire. Reste calme, Rajsfus, me susurrent les optimistes, Sarkozy a été élu démocratiquement. Cette affirmation ne me rassure qu'à moitié, car il y a eu ces tristes exemples où la démocratie formelle a juste servi de marchepied à l'instauration d'une authentique dictature. Avec Nicolas Sarkozy, y aura-t-il un billet de retour? À ce niveau de réflexion, nous passons du rêve tourmenté à la réalité implacable.

Seconde Guerre mondiale

Un camp de concentration bien français



Le camp en 1944.

Jacques Sigot

Photo noir et blanc: collection particulière de J. Sigot et J.-C. Leblé.
Photos couleur de Daniel Maunoury.



Le 28 avril 2007 à Montreuil-Bellay (49), commémoration de l'internement des Tsiganes.

À MONTREUIL-BELLAY, petite ville d'Anjou, a sévi pendant la Seconde Guerre mondiale l'un de ces nombreux camps de concentration¹ que nos compatriotes ont longtemps ignorés, avant tout parce que les historiens n'en avaient jamais parlé. Peut-être parce qu'ils étaient français et parce qu'ils enfermaient des gens dits « sans importance », voire indésirables, donc aussi bien derrière des barbelés qu'à voler nos poules, comme il m'a été parfois dit, parce qu'ils étaient Tsiganes².

J'ai découvert ce camp en 1980 et, depuis la publication d'un premier ouvrage³, cette histoire est enfin connue, enfin étudiée.

Historique: des Espagnols aux Tsiganes

Ce devait être une poudrerie. En janvier 1940, la Société des grands travaux de Marseille prit le chantier en mains et employa une douzaine d'entreprises. Furent embrigadés des soldats républicains espagnols qui avaient fui leur terre perdue, astreints à ces travaux forcés après avoir refusé de retourner en Espagne comme le leur demandait le gouvernement français. Le 19 juin 1940, alors que la poudrerie était presque opérationnelle, les entreprises et les Espagnols abandonnèrent le chantier pour échapper à l'avancée allemande.

Dès lors et jusqu'en mars 1941, le site de l'un des deux lotissements prévus pour le logement du personnel de la poudrerie devint un stalag que l'occupant fit entourer de barbelés pendant l'été pour y interner des militaires français en fuite et des civils, dont les ressortissants de l'Empire britannique raflés dans l'ouest de la France pendant que Hitler attaquait l'Angleterre, seule période pendant laquelle le camp fut allemand. Après diverses libérations de civils étrangers, les soldats français furent envoyés en Allemagne en mars 1941 comme prisonniers; les Britanniques célibataires furent transférés dans le camp de Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, les couples étant astreints à résider dans des hôtels à Vittel. Le site fut alors abandonné.

Le 8 novembre 1941, la préfecture le réquisitionna pour en faire un camp de concentration régional pour « individus sans domicile fixe, nomades et forains ». « De type romani », comme le précisait le préfet du Finistère, confirmant le caractère raciste de la mesure. Ces Tsiganes, par familles entières, venaient de petits camps ouverts suite au décret de loi du 6 avril 1940, signé par Albert Lebrun, dernier président de la III^e République, qui stipulait que ces nomades devaient être rassemblés dans une commune

par département sous surveillance de la police. Furent également internés, été 1942, des clochards rafiés dans les rues de Nantes qui moururent quasiment tous pendant l'hiver.

Le camp fut d'abord gardé par des gendarmes, secondés en janvier 1943 par des jeunes gens de la région qui échappaient ainsi au départ pour l'Allemagne qu'imposaient la Relève forcée (loi du 4 septembre 1942), puis le Service du travail obligatoire (loi du 16 février 1943).

Les baraquements furent plusieurs fois bombardés et mitraillés par les avions alliés en juin et juillet 1944 et les Tsiganes furent dès lors parqués dans le second lotissement de l'ancienne poudrière.

Septembre 1944, le camp principal accueillit 145 soldats vaincus du Reich, dont 107 Géorgiens, Russes « blancs » anticommunistes; puis des collaborateurs de la région, menacés d'être exécutés suite à un jugement expéditif par un tribunal improvisé, sauvés au dernier moment par un instituteur et envoyés se faire voir ailleurs, à Châteaubriant.

Bien que la région fût libérée le 1^{er} septembre pour Montreuil-Bellay, les nomades ne l'étaient toujours pas et, début octobre, ils réintégrèrent leurs baraquements délabrés qu'ils ne quittèrent que le 1^{er} janvier 1945... non pas pour retourner à la route, mais pour être transférés pour la plupart dans les camps de Jargeau (Loiret) et d'Angoulême (Charente) où certains restèrent jusqu'en juin... 1946.

Le 20 janvier 1945, les remplacèrent 796 civils allemands, dont 620 femmes et 71 enfants, arrêtés dans l'Alsace et la Moselle reconquises par l'armée de Leclerc, précédemment regroupés dans le camp du Struthof abandonné par l'ennemi. Les rejoignirent en mai, les soldats vaincus de la poche de Saint-Nazaire et, au cours de l'été, des femmes hollandaises mariées à des nazis. Des enfants naquirent dans le camp à l'automne, fruits amers des viols perpétrés en décembre au Struthof.

Début 1946, un escadron d'un régiment de chasseurs d'Afrique occupa le site débarrassé de ses barbelés électrifiés et de ses miradors. Les installations furent enfin vendues aux enchères par les Domaines le 22 octobre 1946.

Cette triste histoire pouvait dès lors sombrer corps et âme dans l'oubli.

Le 16 janvier 1988, nous réussissions grâce à Jean-Louis Bauer, interné à Montreuil-Bellay à 12 ans, à faire ériger une stèle sur le site. Mais il nous a fallu en couvrir les frais et le texte de la plaque commémorative nous fut imposé. Il n'était pas question de parler des autres internés, ni de dire qui avait été responsable des internements, seulement que « plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants tziganes y souffrirent victimes d'une détention arbitraire ». Vous avez dit « arbitraire »? Le conseil général, qui avait

refusé de participer à la dépense de 2 500 F (380 euros), offrait cinq ans après 85 000 F (13 000 euros) pour un obélisque en hommage aux victimes des guerres de Vendée dont on célébrait le bicentenaire. En Maine-et-Loire, un Manouche est moins bien coté qu'un Vendéen rebelle...

Une association vient de se créer, Les Amis de la Mémoire du camp tzigane de Montreuil-Bellay, qui s'est donné comme objectif, au nom du devoir de mémoire, le sauvetage du site menacé de disparaître. Sa présidente est petite-fille d'une ancienne internée.

Site: <http://memoire.du.camp.free.fr>

L'internement des Tsiganes en France

Je n'évoquerai pas ici le rejet dont furent souvent victimes les Tsiganes depuis leur arrivée chez nous au début du xv^e siècle, et qui perdure, mais ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dès novembre 1939, parurent des avis limitant la liberté des nomades et des forains, sans qu'il fût pour autant parlé d'internement. Celui-ci, publié le 5 novembre 1939 dans Le Petit Parisien :

L'expulsion des nomades et des forains

Avis important

Comme suite à la communication déjà faite par la gendarmerie au sujet des nomades, les Forains, tels qu'ils sont définis par la loi du 16 juillet, sont invités à quitter immédiatement le département de Maine-et-Loire et à n'y plus revenir.

À titre de renseignement, la circulation et le séjour des nomades et des forains sont également interdits en Indre-et-Loire.

Leur circulation dans les départements limitrophes : Vienne et Deux-Sèvres, est interdite.

Arrêté du général commandant de la 9^e région

en date du 22 octobre 1939 et additif n° 2413/2 du 31 octobre 1939.

Le 18 novembre, un décret précisait les mesures qui devaient être prises à l'égard des individus dits dangereux pour la défense nationale. L'internement ou l'assignation à résidence pouvait être décidé par des préfets à l'encontre des personnes constituant un danger pour la sécurité publique... comme ces nomades qui pouvaient espionner au bénéfice de l'ennemi. Une dépêche secrète d'Albert Sarraut du 14 décembre 1939, déposée aux archives de la Fondation nationale des sciences politiques, adressée aux préfets, commentait le décret-loi précédent que l'on reconnaissait « gênant » pour un gouvernement républicain.

[...] C'est une loi du temps de guerre, faite pour la durée de la guerre et destinée à disparaître, une loi exceptionnelle qui doit rester debout et en faction tant que la guerre nous contraindra à faire front aux circonstances elles-mêmes exceptionnelles qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, menacent le salut national.

Le texte lourd de conséquences fut signé le 6 avril 1940 par Albert Lebrun, (Journal Officiel, 8 et 9 avril 1940, page 2600). En voici deux extraits significatifs :

Les incessants déplacements des nomades – qu'il ne faut pas confondre avec les forains, industriels ou commerçants, pour la plupart honorablement connus – leur permettent de surprendre des mouvements de troupes, des stationnements d'unités, des emplacements de dispositifs de défense, renseignements importants qu'ils sont susceptibles de communiquer à des agents ennemis.

Il convenait d'interdire la circulation des nomades et de les astreindre à une résidence forcée sous la surveillance de la police et de la gendarmerie. [...] Il leur sera enjoint de se rendre dans une localité où ils seront tenus à résider sous la surveillance de la police. Cette localité sera fixée pour chaque département par arrêté du préfet.



28 avril 2007, Montreuil-Bellay, devant l'ancienne prison souterraine. Au centre M. Auguste Guillet, qui fut détenu ici pendant sept mois à l'âge de 7 ans, au cours de la Seconde Guerre mondiale. À sa droite, Huguette, dont le père était aussi dans le camp à l'âge de 12 ans. À sa gauche, Juliane.

Camps allemands ou camps français ?

Après toutes ces années d'étude de camps de concentration de nomades que j'ai découverts, il m'est toujours aussi difficile de déterminer les responsabilités exactes engagées. Trois données sont pourtant indiscutables :

– Le décret du 6 avril 1940, signé par Albert Lebrun, engage avec certitude la responsabilité de la France.

– Une ordonnance allemande du 14 octobre 1940 suppose celle de l'occupant, du moins sa complicité.

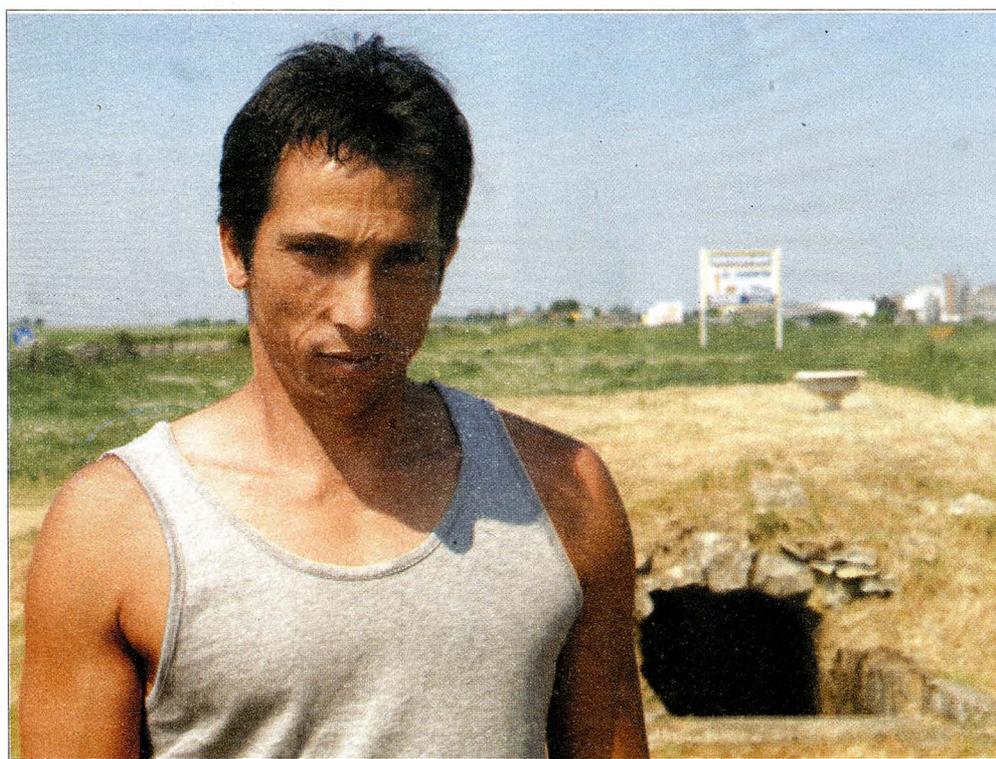
– Le maintien de nomades dans les camps parfois et jusqu'en 1946, confirme celle de la France.

Le 17 juin 1940, Pétain prit l'initiative de demander à ses compatriotes de déposer les

leurrer sur les problèmes de conscience de certains de nos compatriotes à la lecture d'une circulaire datée du 13 juillet 1942 du directeur de la police municipale de Paris à chaque commissaire de quartier, citée par Maurice Rajsfus dans son ouvrage, *La Police de Vichy* :

Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaires. En outre, au moment de l'arrestation, le bien-fondé ou le mal-fondé de celle-ci n'a pas à être discuté. C'est vous qui serez responsable des arrestations et examinerez les cas litigieux qui devront vous être signalés.

Le décret justifiant l'internement des Tsiganes resta celui du 6 avril 1940. Le chef du camp de Moisdon-la-Rivière le rappelait dans un courrier adressé au sous-préfet à Châteaubriant le 28 décembre suivant :



Le 29 avril 2007, devant l'ancienne prison souterraine du camp de Montreuil-Bellay, dans une ancienne cave de ferme. Félix Chevalier a eu ses deux grands-pères et arrière-grands-pères internés dans ce camp.

armes. C'en était fini de la République, les Français avaient de nouveaux maîtres. Mais qui vraiment commandait de Vichy ou de l'occupant ? La France, dit Philippe Henriot dans un discours prononcé le 19 mai 1944 en réponse à des apostrophes de Pierre Dac de Londres :

La propagande de M. Pierre Dac met au compte de la Gestapo toutes les arrestations qui sont faites, en réalité, par les forces françaises du maintien de l'ordre qui s'efforcent seulement de mettre hors d'état de nuire des bandits et des assassins dont un nombre considérable sont étrangers et surtout juifs.

On ne saurait être plus clair. Vichy voulait traiter d'égal à égal avec le vainqueur, et l'on sait, comme pour la déportation des enfants juifs de Beaune-la-Rolande, que l'administration française, dans l'horreur, est parfois allée au-delà des désirs de l'occupant. Comment se

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre transmission en date du 26 courant (reçue ce jour) de la dépêche ministérielle n° 40271 du 10 décembre 1940, demandant l'état nominatif des nomades astreints à résider dans le département de la Loire-Inférieure, en vertu du décret de 6 avril 1940.

Le 20 janvier 1941, une instruction du ministre secrétaire d'État à l'Intérieur rappelait aux préfets que ce décret était toujours en vigueur. Quelques semaines plus tard, un interné nomade ne comprenant pas pourquoi il était maintenant derrière des barbelés s'en inquiéta auprès de la Feldkommandantur de Tours qui interrogea à son tour la préfecture. Celle-ci écrivit dans la marge de la lettre ces mots très explicites dans leur sécheresse :

Étant donné que l'intéressé est français et qu'il a été arrêté par les autorités françaises, cette affaire ne concerne pas les autorités allemandes.

La réponse, de Feldkommandantur expédiée par télégramme de Tours le 5 mars 1942 peut clore le sujet :

La surveillance de nomades est une mesure policière qui incombe à l'administration française en tant que mesures de police prises par l'État français, et ceci également quand l'internement a lieu par ordre des services allemands.

Itinéraire d'un interné

D'avril 1940 jusqu'en juin 1946, un nomade pouvait passer d'un camp dans un autre, le plus souvent parce qu'un camp était fermé. Les premiers internements retrouvés : la famille Winterstein qui m'a communiqué un document daté du 18 février 1959 du préfet de la Vienne qui certifiait que cette famille composée de Louis Winterstein et de sa concubine Rose Richard, tous deux nés en 1899, avaient été arrêtés le 14 mai 1940 à Galgon (Gironde) et internés dans le camp de Mérignac avec leurs 10 enfants, un onzième devant y naître le 19 octobre.

Voici un itinéraire reconstitué à partir de dates connues : un nomade arrêté en Bretagne en octobre 1940 fut d'abord interné à Pontivy (Morbihan), et de là à Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure), camp ouvert en novembre 1940. Il fut transféré à Châteaubriant (Loire-Inférieure) le 27 février 1941. Retour à Moisdon le 17 mars 1942 qu'il quitta pour Coudrecieux (Sarthe) où il arriva le 15 avril 1942. De là, il fut envoyé à Mulsanne (Sarthe) le 18 juin. Tous les internés quittèrent ce camp pour celui de Montreuil-Bellay le 3 août 1942. Notre interné resta en Anjou jusqu'au 16 janvier 1945, date à laquelle il fut expédié à Jargeau (Loiret) d'où il fut enfin libéré fin décembre 1945.

J. S

1. Posons un important problème de vocabulaire puisque l'on m'a souvent et officiellement demandé de ne plus employer ce mot, et de le remplacer par « d'internement ». Montreuil-Bellay était-il un camp de concentration ? Cette définition répond à la question : Les camps de concentration sont des camps de prisonniers pour les personnes issues de groupes minoritaires, pour les dissidents politiques ou autres individus décrits comme « asociaux », détenus pour une durée indéterminée, le plus souvent sans avoir eu droit à un procès équitable. Ils se différencient des prisons, qui se veulent des lieux de détention légitimes pour ceux qui sont coupables de violer les lois ; des camps de prisonniers, où sont détenus les ennemis capturés ; et des camps de détention, d'internement ou de réfugiés, où sont rassemblées des populations civiles après une guerre. Il existe aussi des camps de concentration où les détenus sont retenus contre leur gré et sans contrôle judiciaire, mais sans y être maltraités. (Steven L. Jacobs, *Le Livre noir de l'humanité*, Éditions Pivat, 2001.)

2. On disait alors nomades, mais aussi Manouches, Gitans, Bohémiens, Romanichels, Hongrois...

3. Un camp pour les Tsiganes... et les autres, Montreuil-Bellay 1940-1945, Éditions Wallâda, 1983, réédité en 1994 sous le titre *Ces barbelés oubliés* par l'histoire.

Peines planchers

La machine à punir en route vers le tout-carcéral



« LA SÉCURITÉ est la première des libertés » disait Alain Peyrefitte, ministre de la Justice de Valéry Giscard d'Estaing en avril 1980. Les 64 articles de sa loi « Sécurité-Liberté » visaient déjà à durcir et rigidifier le Code pénal: aggravation des textes sur la récidive, réduction du nombre des sursis, limitation des libérations conditionnelles, renforcement des opérations de contrôle et de vérification d'identité¹. Ce resserrement de la fourchette bornait ainsi la possibilité laissée aux juges de tenir compte des circonstances et de la personnalité des personnes poursuivies.

Suivant l'exemple américain, il s'agit avec la réforme des « peines planchers » de pousser cette logique jusqu'au bout en instaurant tout simplement la quasi-extinction de cette possibilité. Ce projet de loi « tendant à renforcer la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs », qui sera présenté au Sénat le 5 juillet – au moment où cet article sera publié – et qui s'appliquera à tous dès l'âge de 13 ans, est le premier texte déposé au Parlement par le nouveau gouvernement: tout un symbole. Il faut reconnaître à Nicolas Sarkozy de la constance: dès 2003, il dénonçait les « délinquants d'habitude » et l'exposé des motifs lors de la présentation du projet devant le Conseil des ministres, très sommaire, ne s'embarrassait pas de circonvolutions: « La récidive, notamment celle qui concerne les infractions violentes, constitue une atteinte intolérable à la sécurité des personnes et des biens qui doit être combattue aussi efficacement que possible, qu'elle soit le fait de majeurs ou de mineurs. » Fermez le ban.

On est dans la droite ligne de l'inflation législative de ces quatre dernières années qui aboutit à une remise en cause des fondements du Code pénal et du Code de procédure pénale: 2003, loi sur la Sécurité intérieure², et loi Perben I; 2004, loi Perben II; 2005, loi sur le traitement de la récidive; 2006, loi sur le terrorisme; 2007, loi de prévention de la

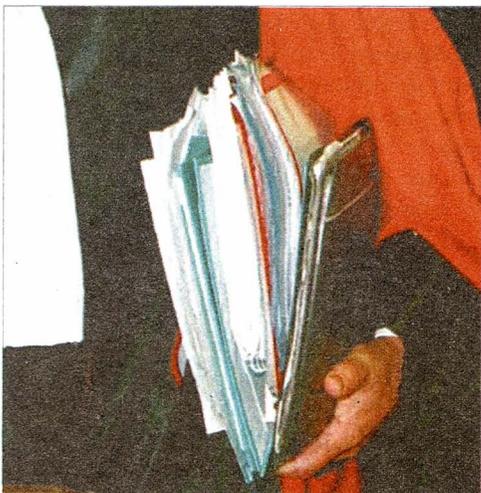
délinquance. Toujours moins de liberté, toujours plus de répression, en route vers une société de surveillance généralisée, en particulier avec l'extension – et le croisement à terme – des fichiers³.

Le Code pénal se borne à poser des peines maximales

Jusqu'ici, le juge français disposait d'un réel pouvoir d'appréciation. Le principe de la personnalisation judiciaire de la peine était considéré comme l'une des pierres angulaires de notre droit pénal. Article 132.24 du Code pénal: « Dans la limite fixée par la loi, la juridiction prononce des peines et fixe leur régime en fonction des circonstances de l'infraction et de la personnalité de son auteur. Lorsque la juridiction prononce une peine d'amende, elle détermine son montant en tenant compte également des ressources et des charges de l'auteur de l'infraction. » L'individualisation de la peine est l'une des conditions du respect du principe constitutionnel de la proportionnalité des peines; actuellement, le Code pénal se borne à poser des peines maximales.

Or, pour la garde des Sceaux, la fonction première de la loi pénale est d'être dissuasive⁴ et prend exemple sur le droit américain, lequel est fondé sur la « rétribution » qui prévoit l'automaticité des peines en matière de récidive, quelle que soit la nature des infractions commises. Ainsi la célèbre loi adoptée en 1994 par l'État de Californie, « three strikes and you're out »⁵, qui oblige à prononcer une peine variant de 25 ans à la perpétuité à la troisième infraction, et s'applique à n'importe quel fait délictueux, sans condition de prescription qui plus est! À titre d'exemple, René Landa purge depuis 1995 une peine de réclusion à perpétuité avec une période de sûreté de 27 ans pour le vol d'une roue de secours alors qu'il avait été condamné auparavant en 1972, puis en 1986 pour vol avec effraction.

Jean-Jacques Gandini



Résultat : les États-Unis détiennent un peu enviable record, à savoir un taux d'incarcération de 100 détenus pour 100 000 habitants qui a d'ailleurs conduit « l'industrie » pénitentiaire à devenir depuis quelques années l'un des moteurs de la croissance américaine. Ce 26 juin, devant la Conférence judiciaire nationale, le juge fédéral, Paul Cassel, juge dans l'Utah, a dénoncé le système des peines planchers. Il a déclaré avoir dû, en 2004, infliger une peine de 55 ans de prison à Weldon Angelos, lequel n'avait jamais eu affaire à la police, parce qu'il portait une arme, ni montrée ni utilisée, lors de plusieurs ventes concomitantes de marijuana, considérées à chaque fois comme une infraction distincte. Il comparait cette peine « minimale » à la peine « maximale » qu'il infligeait au même moment à un homme qui avait tué une vieille dame à coups de bûche, soit 22 ans de détention.⁶

Peines minimales dès la première récidive

Pour en revenir au texte qui nous intéresse ici, il instaure des peines minimales de prison dès la première récidive, pour les crimes et délits passibles d'au moins 3 ans de prison, ce qui vise un champ très large s'appliquant aux délits les plus courants, tels les vols simples. Le juge ne pourra donc pas déroger à une peine minimale obligatoire. En fait, celle-ci existe déjà dans notre droit mais uniquement en matière criminelle et elle est très basse : les personnes reconnues coupables de crimes passibles de la réclusion criminelle à perpétuité passent au minimum 2 ans en prison, les autres auteurs de crimes y passent obligatoirement 1 an. Désormais ce principe de peine minimale sera étendu à tous les récidivistes, qu'ils aient commis un crime ou un délit, et ce dès la première récidive. Les peines minimales s'appliquent également aux mineurs récidivistes de 16 à 18 ans, et de surcroît l'excuse de minorité disparaît dès le troisième acte délinquant : ils seront alors passibles des mêmes sanctions que les adultes.

Dans sa première mouture, le texte allait beaucoup plus loin. D'abord le tribunal pouvait « constater » une deuxième récidive pour un prévenu même s'il n'avait pas été condamné en état de récidive la fois précédente, risquant ainsi une peine minimale d'emprisonnement, en se retrouvant automatiquement dans le cadre plus contraignant de la deuxième récidive. En outre, le texte prévoyait une disposition qui devait conduire plusieurs milliers de condamnés à passer un temps plus long en détention. Le juge d'application des peines pouvait « constater » lui-même que les faits ayant conduit la personne en prison relevaient d'une récidive, même si cela n'avait pas été relevé par la juridiction de jugement. En pratique, cela aurait signifié une revue à la baisse des libérations conditionnelles, des réductions de peine accordées pour bonne conduite et des remises supplémentaires accordées au titre de la réinsertion.

C'était à la fois une remise en cause de l'autorité de la chose jugée et un contre-pied des lois précédentes demandant aux juges d'aménager les peines pour limiter justement la récidive. Devant les premières indignations suscitées et le risque d'invalidation par le Conseil constitutionnel, ces deux mesures ont été retirées.

Concrètement, la loi crée des peines minimales d'emprisonnement de l'ordre du tiers du maximum prévu pour l'infraction. Elle sera de 1 an de prison quand le délit est punissable de 3 ans, de 2 ans pour 5 ans, de 3 ans pour 7 ans et de 4 ans pour les délits punissables de 10 ans. Pour les crimes en récidive, le minimum est de 5 ans lorsqu'ils sont punissables de 15 ans, 7 ans pour 20 ans, 10 ans pour 30 ans et 15 ans pour la réclusion criminelle à perpétuité. Pour la première récidive, c'est-à-dire le deuxième acte délinquant, le juge pourra toutefois prononcer une peine inférieure à la peine minimale mais il devra spécialement motiver sa décision au regard des circonstances, de la personnalité de l'auteur et de ses garanties de représentation.

En cas de nouvelle récidive, pour les infractions les plus graves, le juge pourra encore prononcer une peine inférieure à une peine minimale mais dans des conditions encore plus restreintes : il devra relever des garanties « exceptionnelles » de réinsertion. Le message est clair : à la deuxième récidive, c'est bien le maintien en liberté et non l'incarcération qui doit être spécialement motivé par le juge. La logique judiciaire est inversée. En outre les juges étant légalistes, et compte tenu du « flux » des dossiers, ils vont se contenter en règle générale d'appliquer littéralement la loi, c'est-à-dire l'incarcération plutôt que de prendre le risque d'une remise en liberté ou d'un aménagement de peine. D'autant que si une situation est mal appréciée et tourne mal, la responsabilité du juge pourrait être mise en cause pour cette « bavure »...

En ce qui concerne les mineurs, le texte vide de son sens l'Ordonnance de 1945 qui leur est applicable⁷, et privilégie les mesures éducatives et de réinsertion du mineur délinquant – qui ont valeur de principe constitutionnel : un mineur « dangereux » est d'abord un mineur « en danger », au profit d'une vision purement répressive puisque ne s'appliquera plus l'excuse de minorité qui avait pour effet de diminuer les peines de moitié. Exemple : un adolescent de 16 ans, condamné deux fois pour un vol à l'arraché de téléphone portable devra, la troisième fois, être condamné à une peine minimale de 2 ans. La garde des Sceaux a d'ailleurs indiqué lors de sa visite le 22 juin au tribunal de Bobigny, premier tribunal pour enfants français, pour présenter la suite de son action sur la justice des mineurs et les grandes lignes de son programme, qu'elle allait adresser aux juridictions une circulaire pour qu'une « réponse soit faite » à chaque infraction commise par un mineur⁸!

Il est symptomatique qu'elle n'ait même pas consulté la « commission d'analyse et de suivi de la récidive » créée en décembre 2005 par son prédécesseur pour que « les décisions à prendre pour réduire la récidive reposent sur la meilleure expertise qui soit ». Il est vrai que celle-ci lui a donné le coup de pied de l'âne puisque dans son avis du 8 juin, non rendu public⁹, elle indique, après avoir analysé le développement des peines planchers aux États-Unis et au Canada : « Il n'existe pas de travaux qui aient démontré l'effet attendu de diminution de la récidive, en particulier des mineurs ayant commis des faits de violence graves. » Et en ce qui concerne les « garanties exceptionnelles d'insertion ou de réinsertion » qui permettraient au juge de prononcer une peine inférieure au seuil prévu dans le cadre de la deuxième récidive, cette disposition « risque en pratique d'être très difficile à établir, ce qui restreindra considérablement la liberté d'appréciation du juge ».

Une machine à créer de l'enfermement

Mécaniquement, ce texte est donc une machine à créer de l'enfermement à un moment où la France atteint avec 61 000 détenus un taux d'incarcération inégalé depuis 1945, et alors qu'on sait bien que les prisons ne sont pas un lieu de réinsertion, mais un lieu où l'exclusion et la violence aggravent la problématique des plus fragiles. L'objectif de dissuasion est donc totalement contre-productif : une fois de plus, on réprime les conséquences en occultant les causes, à savoir l'inégalité intrinsèque de ce système capitaliste qui nous gouverne.

En route vers le tout-carcéral! J.-J. G.

1. Robert Badinter, ministre de la Justice de François Mitterrand, en 1981, abroge le texte de son prédécesseur sauf, à la demande expresse de son collègue de l'Intérieur, Gaston Defferre, les dispositions sur le contrôle d'identité.

2. Qui s'inscrit, tout en l'amplifiant, dans la continuité de la loi sur la Sécurité quotidienne du socialiste Vaillant en 2001.

3. Voir la montée en puissance du FNAEG, fichier national automatisé des empreintes génétiques.

4. Elle feint d'ignorer que, lors du débat en 1981 sur l'abolition de la peine de mort, ceux qui voulaient la maintenir avançaient sa puissance dissuasive, assurant que le taux de criminalité allait exploser en cas d'abolition. Or, dans pratique, il a diminué.

5. Trois infractions et vous êtes en dehors (de la société).

6. www.cyberpresse.ca

7. Bien qu'elle soit déjà bien mitée puisqu'il s'agit de la 35^e modification ! Avec Perben I on avait déjà des sanctions éducatives alourdies dès l'âge de 10 ans, un régime de garde à vue durci et les centres fermés.

8. *Le Monde*, 23 juin 2007.

9. *Le Monde*, 24 juin 2007.

Chronique d'une **régression** sociale annoncée

C'EST DÉJÀ 2007!



Jacqueline

Militante du groupe Claaaaaash

D'AUCUNS ont vu, dans le non-déferlement d'une vague bleue sur l'Assemblée, une « victoire », ou tout du moins une non-défaite. Mais cette Chambre violacée ne montre que la bêtise de l'arithmétique des urnes. Et n'en déplaît à ces tristes augures, la majorité, qu'elle soit d'une voix, de vingt ou de cent, reste une majorité; et permettra à l'UMP et à son gouvernement de faire passer l'intégralité de son programme de régression sociale que les voteux, toutes tendances confondues, ont amené à légitimer.

Car, à n'en point douter, c'est par l'action directe, par la mobilisation en dehors des cadres institutionnels que la résistance à la politique à venir pourra donner quelques résultats. Cette prise de conscience collective devient urgente. Nous rentrons dans une période où la régression et la répression qui l'accompagne iront, croissant alors que toute tradition de lutte a été effacée par des décennies de cogestion et de désertion des organisations. Il s'agit donc de retrouver notre capacité à nous défendre, ainsi qu'à contre-attaquer.

L'enjeu est de taille: si l'on se fie au programme du gouvernement nouvellement élu, Fillon II (notez l'amour de ces gens pour les dynasties), dans tous les domaines la reconquête par la bourgeoisie des quelques droits abandonnés aux travailleurs il y a un demi-siècle, parachevant quasiment un siècle de combat acharné, va être d'une brutalité sans précédent.

Faites payer les pauvres : ils sont plus nombreux

On a beaucoup discuté, ces derniers temps, de TVA « sociale ». Fait étrange, les médias semblent convaincus qu'un impôt comme la TVA peut être « social », voire égalitaire.

Reprenons le principe « officiel »: on augmente la TVA sur un certain nombre de produits, en compensant cette hausse par une baisse des charges sociales. On évite alors les délocalisations et on permet aux entreprises d'augmenter les salaires. Le financement de la Sécurité sociale reste inchangé puisqu'on a échangé « du franc au franc ».

L'ineptie de cette argumentation est hilarante. Cela fait trente ans que les réformes politiques fonctionnent sur le principe suivant: on fait un cadeau aux entreprises qui, étant responsables et bienveillantes, vont répercuter ce cadeau soit en embauches, soit en hausse salariale. Et d'agiter le drapeau des délocalisations, pour montrer le caractère inéluctable de ce genre de réformes. Nous connaissons tous aujourd'hui le bilan de cette approche...

Tout d'abord, la TVA – tout comme la CSG – est une forme d'impôt inégalitaire: étant au même taux pour tout le monde, son augmentation frappe beaucoup plus durement les ménages pauvres que les ménages aisés. La conséquence immédiate de cette mesure serait donc, en plus d'un cadeau au patronat, une paupérisation des catégories sociales les plus fragiles. Ensuite, il convient de rappeler que les « charges sociales » font partie intégrante du salaire des travailleurs, mais qui sont automatiquement transférées vers la Sécurité sociale. Ce ne sont donc en rien des « charges patronales », même si la propagande officielle les présente systématiquement sous cette appellation. La TVA « sociale » constitue donc une véritable attaque contre les salaires, dissimulée derrière un verbiage économiste qui est aussi creux qu'inepte.

Quant aux délocalisations, notre position reste la même. À toute délocalisation, nous

MASTER DE COMMERCE
WALT DISNEY

opposons l'expropriation immédiate des entreprises et leur gestion par ceux qui, finalement, sont les seuls à la faire tourner: les travailleurs eux-mêmes.

Mais l'agression ne s'arrête pas là: il s'agit également de faire éclater le Code du travail. Ce désir n'est pas nouveau, et les gouvernements successifs précédents ont su, peu ou prou, enfoncer des coins dans l'ossature de la protection des travailleurs, déjà bien affaiblie par ailleurs: avec la loi Aubry qui institue, au nom de la réduction du temps de travail, la substitution des accords d'entreprise aux accords de branche, ainsi que l'annualisation des horaires, ou la loi sur l'égalité des chances, pourtant honnie par la population et combattue par la jeunesse l'année dernière, et qui instaurait, pour les « seniors » et les « juniors » des sous-contrats où les travailleurs se retrouvaient taillables et corvéables à merci.

Surfant dans l'air du temps, le Medef se tourne comme d'habitude vers le gouvernement. Le dernier « plaidoyer » de Parisot est éloquent: « Il me semble important d'aller progressivement vers une autre [organisation du travail] qui consisterait à dire qu'en France la durée du travail doit être définie contractuellement, par accord entre patronat et syndicats, plutôt que par la loi. » Qu'elle ne s'inquiète pas, le gouvernement est en bonne voie pour satisfaire cette revendication, proposant évidemment l'augmentation du temps de travail, véritable régression sociale de plus d'un siècle pour ce pays.

Le récent projet de loi proposé par Lagarde commence ainsi de façon édifiante, témoin de la logique débile du capital: l'augmentation de la durée moyenne de travail est une condition essentielle à la baisse durable du chômage. Le recours aux heures supplémentaires va devenir donc la norme de travail, avec une flexibilisation accrue selon le bon vouloir du patron d'une branche à l'autre.

Flexibilité, encore et toujours, axe premier du contrat unique de Sarkozy, recommandé par Camdessus (ancien patron du FMI), qui consiste en « la suppression du CDD et la création d'un contrat de travail unique à durée indéterminée, dans lequel les droits des salariés relatifs à la protection de l'emploi et à l'indemnisation se renforceraient progressivement ». Alors là c'est le pompon! Sous prétexte de supprimer les contrats précaires, on précarise en fait totalement les premières années (décennies?) de travail, facilitant le licenciement en intégrant les dispositions du CNE à tous les contrats. L'explosion du Code du travail et des CDI tels que nous les connaissons serait alors totale.

Autre volet du projet Lagarde, l'extension de l'utilisation du revenu social d'activité (RSA). Cette mesure, déjà expérimentée, consiste à remplacer le RMI par un salaire plus le RSA. Elle avait pour but de faire en sorte qu'un RMiste ne se retrouve pas avec moins de revenus en travaillant qu'en restant sous le

régime de la solidarité nationale, ce qui en soi semblait fort charitable.

Déjà, rappelons que si un RMiste n'a pas d'intérêt à retrouver un travail, c'est surtout parce que les salaires sont devenus beaucoup trop bas. À force de déréglementation et de précarisation, le salaire mensuel médian est passé à 1200. L'usage du RSA contribue à augmenter le recours des entreprises aux « travailleurs pauvres », qui ont un emploi mais sont incapables de subsister avec. Dans l'état actuel des choses, cela est justement limité par le RMI: aucun employeur ne peut proposer un salaire inférieur aux minima sociaux, parce que personne ne voudrait du boulot. Par contre, avec le RSA, plus de problème: l'État, d'une part se charge de compenser le manque à gagner, et d'autre part organise la radiation des listes pour les RMistes qui refusent deux fois une proposition d'emploi (mesure dans les tuyaux), s'assurant in fine de la « bonne volonté » des travailleurs.

N'éduque point le peuple...

Mais ce n'est pas fini, car une des pièces de charpente du Code du travail est le système universitaire. Là on passe le relais à la mère Pécresse, qui, profitant du fait que les réformes successives font que l'Université française prend l'eau de toutes parts, va donner un bon gros coup de Kärcher là-dedans.

Rappelons quelques bases: l'université est un lieu de savoir et d'instruction, elle dispense également des diplômes. C'est là d'ailleurs une première distorsion sur laquelle tout le monde a essayé de jouer. La politique du baccalauréat pour tous fait que a considérablement augmenté le nombre d'étudiants, mais que les moyens universitaires, eux, n'ont pas bougé d'un iota. Toute la politique à venir s'appuie sur ce merdier, mais bien entendu en faveur des patrons, dans la droite suggestion du rapport Hetzel (RH), appelé aussi « De l'université à l'emploi ».

L'idée générale du rapport est la suivante: beaucoup de filières universitaires présentent des débouchés inférieurs à leur population. D'emblée, le rapport biaise le débat en présentant l'université comme une formation professionnelle, ce qu'elle n'a pas vocation à être, même si la pression du système extérieur est considérable et tend à imposer cet objectif.

Toute la logique du rapport Hetzel (RH) est concentrée dans cette dichotomie: au nom de la réussite professionnelle des élèves, c'est tout le développement culturel global de la population qui est menacé. Le rapport propose, entre autres mesures, d'instaurer une orientation sélective à l'entrée de la licence: les étudiants seront « informés » et fortement incités à choisir des filières qui présentent des taux de réussites et d'intégration plus forts. Comme dénoncé par tous, le rapport instaure donc une forme de sélectivité à l'entrée à l'université.

Pire: à partir du moment où on introduit une différenciation des filières non plus par le contenu mais par des motivations économiques, on les hiérarchise. Ensuite, c'est l'œuf

Licence professionnelle de
maintenance industrielle Coca Cola

et la poule: une filière offrant des débouchés sera plus financée par les patrons locaux, qui seront bien contents d'avoir une main-d'œuvre prête à l'emploi en sortie de cursus. Ce qui impliquera bien entendu une attractivité considérablement affaiblie (et donc des places très restreintes, ou très chères) dans les filières non souhaitées par le patronat. Il s'agit donc, à terme, d'avoir des filières sans financement, que seuls des acharnés (ou de riches oisifs) pourront pratiquer, et d'autres qui varieront au gré des envies des patrons. Le rôle culturel de l'Université, comme réservoir de progrès de la connaissance à long terme et lieu de formations par essence inutiles à court terme et non corrélés à la bêtise économique, sera donc complètement atrophié, sinon anihilé.

Le projet de loi Pécresse sur l'autonomie des universités n'est qu'un premier pas dans l'application de ce vaste programme. Rendu public le 19 juin, il génère déjà une levée de boucliers qui devra s'exprimer à la rentrée. Le ton est donné dès l'article 1, où l'orientation et l'insertion professionnelle deviennent une mission officielle de l'Université. Ensuite, le projet renforce le pouvoir du conseil d'administration (CA) et du président. Celui-ci bénéficiera de responsabilités et compétences élargies: il sera à même de recruter, sur fond propre de l'université, employés, enseignants et chercheurs. Pire encore, le CA pourra définir les obligations de service des enseignants-chercheurs: c'est la fin du statut national des chercheurs, avec l'explosion de l'égalité, certes déjà considérablement mise à mal, des universités.

Cette autonomie mène directement à la privatisation des universités. En effet, et ce depuis 2006, ces établissements peuvent assurer [...] des prestations de services à titre onéreux, exploiter des brevets et licences et commercialiser les produits de leurs activités. Les universités seront donc tenues, pour assurer leur fonctionnement, de valoriser leur recherche.

Pour le reste, Pécresse se propose d'installer les mécénats à l'américaine, dont on connaît les pressions et les dérives dans l'orientation de la recherche: un directeur de laboratoire américain passe les trois quarts de son temps à chercher de l'argent plutôt qu'à faire de la recherche.

C'est donc le glas de l'Université, lieu de connaissance et de recherche fondamentale, qui est ici sonné. Il est aujourd'hui assez difficile de mesurer l'étendue des conséquences, mais la mainmise des entreprises, pour des vues de rentabilité à court terme, sur l'Université sera totale; autonome de l'État, l'Université n'en sera que plus soumise aux intérêts locaux privés.

... et surtout fais-lui fermer sa gueule

Préparé de longue date, s'appuyant sur le rapport Hadas-Lebel (RHL) intitulé « Pour un rapport social efficace et légitime: représentativité et financement des organisations syndicales »,

un gros travail du gouvernement sera de s'assurer que la capacité de résistance des travailleurs se retrouve le plus possible amoindrie. En ce qui concerne les directions syndicales, que ce soient celles de FO, de la CGT ou de la CFDT, peu d'inquiétude à avoir étant donnée la combativité toute relative avec laquelle elles ont lutté contre les diverses réformes durant la dernière décennie.

Pendant, les organisations syndicales concentrent en leur sein un certain nombre d'îlots qui peuvent, et ce malgré leur direction, participer à la structuration d'un mouvement social d'ampleur, et ce grâce aux prérogatives qui sont accordées aux représentants syndicaux (droit d'appel à la grève, à l'organisation d'assemblées générales, d'heures d'information syndicale, d'affichage...). Il s'agit donc, très vite, de s'assurer la neutralisation de ces « activistes ».

Première articulation, initiée par la loi Aubry puis généralisée et sanctionnée par la loi de 2004 dite loi Fillon: la capacité des entreprises à substituer des accords locaux à des accords nationaux. La capacité d'attaque du patronat contre les travailleurs s'en retrouve de fait accrue, puisqu'il pourra initier une procédure de négociation d'un accord local, face à des salariés isolés et généralement peu représentés. Dans ce cadre, l'accord passe s'il ne rencontre pas l'opposition d'une organisation syndicale ayant obtenu plus de la majorité des voix aux élections paritaires. Mais ce stade déjà défavorable sera dépassé par le gouvernement actuel.

Entre Lagarde et Bertrand, les réformes à venir préparent une belle institutionnalisation du syndicalisme cogestionnaire, afin d'extirper toute trace de traditions anarcho-syndicalistes des syndicats français. Cela passera par plusieurs volets: d'abord, le financement des syndicats par l'État, à hauteur de leur résultats aux élections prud'homales. Ensuite, l'élargissement par un abattement fiscal du nombre de syndiqués:

le pouvoir estime en effet qu'un syndicat à large base est plus réformiste et moins revendicatif. On s'acheminerait donc vers un système corporatiste complet, avec des syndicats sommés d'être plus des courroies de transmission que des défenseurs des intérêts de classe.

Mais tout cela ne suffit pas et le RHL propose « de prévoir qu'un accord serait valide dès lors que les syndicats s'engageant en faveur du texte pèseraient plus en termes de représentativité électorale que les syndicats s'engageant contre le texte. Les syndicats ne se prononçant pas sur le texte feraient usage d'une forme d'abstention constructive et leur poids électoral ne serait pas pris en compte dans le calcul de la majorité. Ce système intermédiaire, proche d'une logique de majorité relative, renforcerait la légitimité des accords sans conduire à un risque de blocage qui résulterait d'une exigence de majorité absolue ». Le but ultime étant de « substituer, dans l'entreprise, une culture de la négociation à une culture de la confrontation. »

Toute prérogative de contestation est donc immédiatement retirée des mains des organisations syndicales: plus tu gueules, moins tu comptes. C'est une véritable neutralisation des organisations dans leur aspect combatif qui se profile à l'horizon, et un retour aux années 1940-1944 pour le syndicalisme. Enfin, au cas où il resterait quelques syndiqués combatifs malgré tout ça, Bertrand ne chôme pas: le service minimum est sur la table, avec en ligne de mire le droit de grève, qui permet encore le combat dans des conditions minimales de répression. L'officialisation légale de la fameuse propagande de la minorité preneuse d'otage, constituera une difficulté répressive considérable pour la défense de nos droits.

Il nous faudra alors, comme rappelé au début, retrouver le chemin de l'auto-organisation, et du combat de classes, trempé dans des décennies de combats ouvriers, afin de ne pas être défaits par les attaques à venir. J.



21^e congrès de Force Ouvrière

Le terrain tranchera...

À L'HEURE OÙ CES LIGNES sont écrites et compte tenu des contraintes de bouclage du *Monde libertaire*, nous ne ferons pas une analyse approfondie du 21^e congrès confédéral de Force Ouvrière, qui s'est tenu à Lille du 25 au 29 juin. Nous nous contenterons, pour l'instant, d'une première impression et d'une des interventions (la plus généraliste) émanant de militants de la Fédération anarchiste (voir page 24).

Un congrès confédéral de Force Ouvrière, c'est toujours un peu particulier. Le filtre de l'appareil joue moins qu'ailleurs (d'où le nombre de délégués de syndicats de base beaucoup plus important que dans les autres congrès syndicaux), grâce notamment aux structures horizontales que sont les Unions départementales, héritières des Bourses du travail. Cela rend les congressistes beaucoup moins prévisibles et contrôlables (les présidents de séance se cassent régulièrement les dents quand ils essaient de limiter le temps de parole des délégués), même si bien évidemment les discussions de couloir, les alliances stratégiques et les formulations de mandat savamment négociées bien avant le congrès, existent comme ailleurs.

Lors de ce congrès, les questions de personnes ou de succession ne se posaient pas. Le fond pouvait être par conséquent privilégié et ce sont plus de 130 délégués qui ont pu intervenir en toute liberté de parole, après le complément oral au rapport d'activité du secrétaire général, Jean-Claude Mailly. Rapport, entre parenthèse, correctement orienté, qui a d'ailleurs fort déplu à Bergeron (invité en tant qu'ancien secrétaire général), ce qui était plutôt bon signe.

Pour certains militantes et militants, c'était d'ailleurs la première intervention devant un congrès de quelque 2800 délégués. Au-delà des effets d'orateurs, ces interventions étaient parfois poignantes, comme celle de cette militante expliquant la voix nouée la pression maximale du patron qui pèse dans sa boîte et les deux suicides de collègues auxquels elle a dû faire face récemment. Ou encore, celles de ces militants qui expliquent que de plus en plus de salariés, du privé comme du public,

sont sans domicile fixe, dormant dans leur voiture, compte tenu des bas salaires et du prix des logements. Au terme des deux jours et demi consacrés aux interventions de délégués (de 9 heures à 23h30), c'est au final un tableau saisissant de l'exploitation capitaliste qui a pu être dressé.

Bien évidemment, le contexte politique a pesé sur l'ambiance générale du congrès: face aux menaces de régression sociale sans précédent, à commencer par la limitation du droit de grève, on sentait la volonté très majoritaire d'éviter non pas les sujets qui fâchent, mais les éléments de division voire d'éclatement de l'organisation. Certes l'aile « droitiste » de FO (fédé des métaux, fédé de l'agriculture et de l'alimentaire...), toujours plus prompte à sortir les stylos que les banderoles, est intervenue pour expliquer qu'il faut être réaliste et suivre les conseils des médias sur l'abandon de la revendication des 37,5 annuités par exemple... La ligne de FO définie par *Le Figaro* ou *Le Monde* en quelque sorte. Mais cette intervention s'est faite sans son insistance ou sa brutalité coutumière.

Il est vrai que la bagarre s'est menée essentiellement dans les différentes commissions, ouvertes à tous les délégués, chargées d'élaborer les résolutions, c'est-à-dire les mandats donnés aux instances confédérales pour les trois années à venir. Comme souvent, les projets de résolution présentés par le bureau confédéral étaient au mieux particulièrement mous, voire, sur certains sujets, carrément dangereux (vague formulation sur le respect du droit de grève, référence aux parcours professionnels sécurisés à la mode CFDT ou CGT, absence totale de référence au 37,5...).

Les discussions, parfois très vives, commencées le jeudi à 15 heures se sont terminées à 4 heures du matin le vendredi...

Au final, les passages les plus dangereux, les plus flous ou alambiqués, ont été écartés parfois sans ménagement vis-à-vis des responsables confédéraux en charge de maintenir un cap « raisonnable ». Certes, une certaine marge d'interprétation existe encore dans l'exécution des mandats, mais le résultat reste tout de même acceptable. Concernant la question des

retraites par exemple, la formulation précise de la résolution dit ceci: « Pour Force Ouvrière, l'objectif d'un retour aux 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, demeure la revendication. » Concernant le droit de grève, la caractérisation du projet Sarkozy est nette et sans ambiguïté. De même, les militants anarchistes peuvent se satisfaire de la rédaction de la résolution dite « syndicalisation », qui rappelle en préambule que « le syndicat professionnel est et demeure la structure de base de notre confédération, confédéré à égalité dans le cadre d'une fédération professionnelle et d'une Union départementale. C'est à partir du syndicat que se construit notre démocratie syndicale fondée sur le mandat ». De même, toute tentative de réforme des cotisations, à l'image de ce qu'a réussi à faire la direction de la CGT lors de son dernier congrès pour mieux contrôler les structures de base, a été écartée.

Moins positif, par contre, l'amendement que nous avons proposé pour la résolution générale, concernant la décroissance, et qui a été repoussé. C'était bien évidemment très prévisible, compte tenu du travail qu'il reste à faire sur ce thème, à FO comme ailleurs, et de l'hostilité énorme organisée notamment par les militants du Parti des travailleurs. Cela dit, les choses avancent petitement. Jean-Pierre Tertrais a pu intervenir en mai dernier, lors d'un stage syndical Force Ouvrière consacré aux notions de développement durable et de décroissance. Ce stage, en présence d'une secrétaire confédérale, a connu un vif succès ce qui montre que les choses peuvent évoluer sur le terrain.

Finalement, c'est bien de toute façon sur le terrain que les choses se trancheront. La définition de mandats, c'est une chose, obliger l'appareil à les respecter, c'en est une autre.

Les militants de la Fédération anarchiste, dans la droite ligne de leurs prédécesseurs de l'après-guerre tel Maurice Joyeux, continueront de tout faire, en toute lucidité, sans esprit de boutique, mais conscients de leur responsabilité, pour que la confédération ne rallie pas le syndicalisme de collaboration de classes.

Manon

Robert Desnos

ce libertaire qui pleure et qui rit

Roger Dadoun

R

ROBERT DESNOS meurt le 8 juin 1945 du typhus, à 5h30 du matin, à Terezin. Cette petite ville de Tchécoslovaquie voit sans cesse affluer des convois de déportés que les nazis, fuyant l'avance alliée, chassent des camps de concentration. Les déportés qui ne tombent pas en cours de route, d'épuisement ou exécutés, agonisent dans de misérables baraquements, frappés par le typhus, la dysenterie, la tuberculose, d'autres maladies, ou sont dans l'incapacité de s'alimenter. Deux étudiants tchèques, Joseph Stuna et Alena Tesarova, apportent leurs soins ou une ultime consolation aux survivants. Parcourant une liste de nouveaux arrivants, ils tombent sur le nom de Robert Desnos, qu'ils connaissent pour avoir étudié le surréalisme, et demandent s'il se trouve dans le groupe. Un déporté, squelettique, se prononce : « Robert Desnos, poète français, c'est moi, c'est moi ! »

Deuil pour deuil

C'était à l'aube du 4 juin, et Desnos, selon ce que rapporte Alena Tesarova, qualifia ce moment miraculeux de « matin le plus matinal », qui le sort soudain de la nuit et du brouillard, de l'anonymat et des matricules. Quatre jours plus tard, en dépit de tous les efforts, par un matin matinal encore, Desnos meurt de sa mort mortelle.

[Parlant ainsi, je ne fais qu'imiter un exercice de style auquel un temps s'adonna Desnos en jouant avec les pléonasmes. Ainsi le premier poème d'un de ses premiers recueils, *Langage cuit*, en 1923, commençait par ces mots :

« Sur la mer maritime se perdent les perdus
Les morts meurent... »

et se terminait sur une interrogation, interminable :

Quelle angoissante angoisse
Mais les maîtresses maîtrisées ont des cheveux chevelus
Cieux célestes
Terre terrestre
Mais où est la terre céleste? »]

Desnos meurt-il de sa mort mortelle, de sa mort d'humain mortel, de sa mort humaine? Il meurt d'une mort inhumaine, d'une mort salopée, d'une mort historique, d'une mort politique, d'une mort idéologique – d'une mort fasciste (dans laquelle, par ailleurs et



Robert Desnos

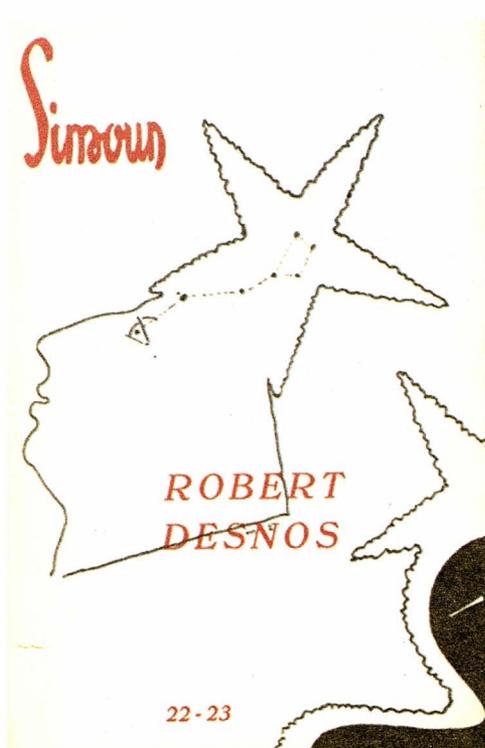
toutes proportions gardées, les crasses et férocités de la vie quotidienne s'ingénient à acculer les misérables). Comment alors aborder la poésie de Desnos, Desnos poète, sans évoquer pareille mort, sans renverser le prétendu « ordre de choses », sans commencer, surréalistement même, par la fin? La fin ne vient pas ici, comme on le lit dans tant de biographies, conclure une trajectoire, clore une existence. Elle demeure comme en suspens – et peut-être est-ce ainsi que devrait travailler toute mort, se pratiquer le *Deuil pour deuil*, selon le titre du livre de Desnos publié chez Kra en 1923 : un deuil qui n'en finirait pas d'ainsi indéfiniment se replier sur le deuil, de sorte que la mort de Desnos demeure ouverte sur l'histoire, maintienne béante, tel un pieu acéré, la grande gueule, la sale gueule de l'histoire et son haleine pestilentielle – implacable héritage que les révisionnismes et académismes en tous genres prétendent et s'acharnent à « liquider ».

Langage cuit

Avec sa pleine charge d'histoire, la poésie de Desnos en vient aujourd'hui à figurer une ressource de résistance inestimable, comme le suggère son *Art poétique*, avec cette abrupte ouverture :

« Par le travers de la gueule
Ramassée dans la boue et la gadoue
Crachée, vomie, rejetée –
Je suis le vers témoin du souffle de mon maître »

Quoique homme de médias et de radio, et conscient de leurs déplorables pratiques et dérives, Desnos aurait eu de la peine à imaginer les effarants dévergondages du langage auxquels se livrent les médias actuels, en cette électoraliste et présidentesque année 2007, où n'importe qui dit n'importe quoi n'importe



où à n'importe quel moment, avec autant d'arrogante assurance que de vibrante conviction, barbotant dans les « je vous le dis sincèrement », « franchement », « en mon âme et conscience ». Et ça continue de plus belle, et c'est à qui n'en fait plus qu'à sa tête, perdue, éperdue – à qui ferait *Les Quatre sans cou*, pour rappeler, mais en forme de sinistre caricature, un poème célèbre, ironique et fraternel de Desnos:

« Ils étaient quatre qui n'avaient plus de tête,
Quatre à qui l'on avait coupé le cou,
On les appelait les quatre sans cou. »

Langage cuit, disait-il, entendant par là qu'il voulait le mettre sur le gril, pour en tirer, en alchimiste, le maximum d'effets, d'étonnement, de jubilation, de découverte. Or, il est vraiment « cuit », aujourd'hui, le langage: « brûlé », fichu – « kaput », en parler vulgaire. C'est dire qu'une langue de poésie, autre que les préciosités, tape-à-l'œil et tape-à-l'oreille actuels, est toujours à l'ordre du jour – exigence politique de premier ordre.

L'exigence politique ne se conçoit pas sans une longue et dramatique traversée de l'amour. *La Liberté ou l'Amour*, de 1927, livre censuré par une décision du tribunal qui fit supprimer certains passages jugés trop érotiques ou anticléricaux, montre la belle Louise Lamé parcourant les rues de Paris, courcée par Corsaire Sanglot. Au terme d'un fort savoureux strip-tease nocturne, la rencontre a lieu dans une chambre d'hôtel:

«... après une lutte de regards, ils se déshabillèrent. Quand ils furent nus, Corsaire Sanglot s'allongea en travers sur le lit, de façon que ses pieds touchassent encore le sol, et Louise Lamé s'agenouilla devant lui. Baiser magistral des bouches ennemies. La reproduction est le propre de l'espèce, mais l'amour est le propre de l'individu. Je vous salue bien bas baisers de la chair. Moi aussi j'ai plongé ma tête dans les ténèbres des cuisses. Louise Lamé étreignait étroitement son bel amant. Son œil guettait sur le visage l'effet de la conjonction de sa langue avec la chair. C'est là un rite mystérieux, le plus beau peut-être. Quand la respiration de Corsaire Sanglot se fit haletante, Louise Lamé devint plus resplendissante que le mâle. »

Au cœur de la Nuit, la Révolte

Avec ses globuleux yeux de hibou, Desnos est un poète de la nuit, au mystère de laquelle il tente d'extorquer de secrètes lumières. En tout cas de fortes images: « et la nuit s'exagère au brasier de la rouille » – « Sacré nom de Dieu! La nuit naufrage la nuit. »

Son très long poème de 1930, *The Night of loveless nights*, [La Nuit des nuits sans amour], est un brassage fantastique, par antiphrase, de l'amour, en une compulsive litanie de nuits létales:

« Nuits des nuits sans amour étrangléuse du rêve
Nuit de sang nuit de feu nuit de guerre sans trêve... »

Nuit de luxure nuit de chute dans l'abîme
Nuit de chaînes sonnantes dans les salles du crime
Nuit de fantômes nus se glissant dans les lits...
Nuit d'aveugle cherchant des sous dans les tiroirs
Nuit des nuits sans amour, où les draps se dérobent
Où sur les boulevards sifflent les policiers
Ô nuit! cruelle nuit où frissonnent des robes
Où chuchotent des voix au chevet des malades
Nuit close pour jamais par des verrous d'acier
Nuit ô nuit solitaire et sans astre et sans rade. »

Amour et mort, crimes – Jack l'Éventreur, Fantômas –, angoisses, terreurs, satyres, hantent cette Nuit superlative de Desnos. Mais c'est pour mieux aboutir à ce lumineux éclat: « Ô Révolte! »

Il ne laisse passer aucune occasion de hisser, sur le Noir son élément (« Un bon sommeil de boue/ Né du café et de la nuit et du charbon et de l'encre et du crêpe des veuves/ Et de cent millions de nègres... »), le rouge des révoltes, surgissant sanglant de cette superbe image: « Ton corps, drapeau rouge replié. »

Sa vision révolutionnaire s'expose dans « Ce cœur qui haïssait la guerre », où les deux strophes finales ont valeur de manifeste:

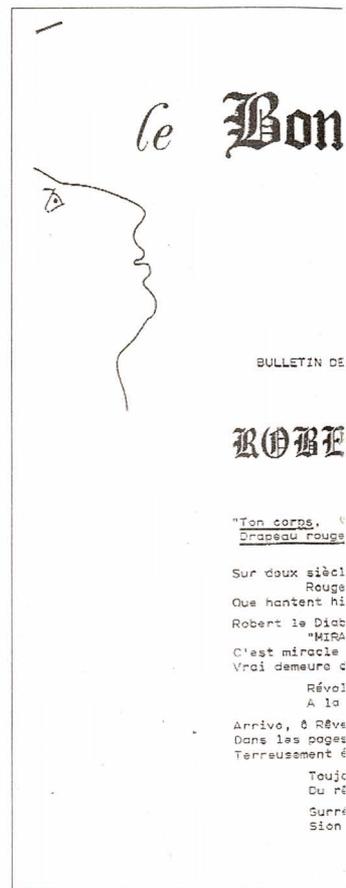
« Briser enfin, jeter au noir
Des égouts ces vieilles idoles
Convertir la haine en espoir
En de saintes les mauvaises paroles »

Mais mon temps n'est-il pas perdu?
Tu m'as pris tout le sang, Paris,
À ton cou je suis ce pendu,
Ce libertaire qui pleure et qui rit. »

Langage dur à cuire

À la différence d'un André Breton, qui laboure avec acharnement le même sillon surréaliste, Desnos a ratissé large dans le champ de la littérature, et de la poésie en particulier, où il a pratiqué tous les genres, au gré des modes, des inspirations et des nécessités: classique et baroque, dada et surréalisme, lyrisme, élégie, ironie, guerre et résistance, chœurs, argot, chansons à danser, poèmes pour enfants, rengaines publicitaires, aphorismes, etc.

J'ai eu l'occasion d'en traiter à différents moments: dans la revue *Simoun*¹ (1955-1956) aux précieuses contributions, avec un exact dessin de couverture de Max Ernst et des illustrations de Desnos, Picasso, Espinouze; dans le bulletin ronéoté, *Le bonjour de Robert Desnos*, que je fabriquais lorsque je présidais l'Association des amis de Robert Desnos; dans le récital poétique que j'organisais à la Maison de la poésie, et tout au long d'un enseignement allant du collège des Arts appliqués à l'Université de Paris VII. Ces activités cristallisèrent sous la forme d'un poème personnel dédié à l'œuvre et à la personne de Desnos, titré comme il convenait « Langage dur à cuire », publié dans le recueil *Les dits d'Éros* (Via Valeriano, 1994): montage mixte de passion et d'ironie, où reviennent, intégrés ou incongrus, formules, titres et propos de



Que ton chariot, avec ses roues
Ne puisse franchir l'horizon,
Ou qu'Artémis, le vent en poupe
Te rencontre en Ourse Garoue

our de robert desnos

ASSOCIATION DES AMIS DE ROBERT DESNOS

REVOLUTION

(Desnos en Bicentenaire)

"Ho! camarades,
Détruisez le temple et l'idole"

Robert délie la Robe
lang d'art
occampes et sirènes
Sisyphé pousse ces "Paroles de Rochers":
"REVOLUTION ANCUR"
Grand Révolution n'est qu'(plus ultra)amour,
bras et non temple et idole
ion, déesse noces
ifureuse Robe, aïre d'Eros
ô lu sillon
chours du poème
catafaldé
s tracé sillon
o au réel
le
omais révalue

Roger DADOUN



Et t'ajoute à ses venaisons,
Que ton sang colore la boue
Avec celui, ô libation,
Du fruit de ta parturition...

Desnos. Il aurait, croyons-nous, approuvé cette figure trop répandue du poète-poète :

« Tu nous la ramènes trop, Poète,
Avec ta bellâtre théâtréuse tête
Au grand nimbé frissant chevelu
[...]
Avec volutes peignées hugophrènes
Ou rimbaldôïdes qui,
Homologues,
Volètent,
Avec narines bien dénouées
Qui, palpitantes, noailent,
Avec bouche en doux cul d'ange d'où
Pythieusement,
S'exhalent arborescences d'images,
Prophétiques borborygmes céiants,
Et maints pétales chus rythmés
Des jardins cérébraux. »

Il n'aurait pas dit non à cette parodie d'un poème célèbre d'Eluard (Liberté j'écris ton nom) :

« Sur la crotte de mon chien j'écris ton nom,
Sur la carte du parti j'écris ton nom
Et sur la capuche britannique [...]
Et sur la corde pour me pendre,
J'écris toujours ton nom... »

Ou celle d'un poème non moins célèbre de Breton (L'union libre) :

« Ma femme à la saveur d'huile de Concarneau,
Ma femme au goût de fine aubergine confite
Dans le miel et la cardamome,
Ma femme au derme musical
Comme bohème de cristal,
Ma femme à la chair grenue comme kaolin cuit
D'époque Ng'Hang,
Ma femme bien mieux fessue
Que l'exorbitée Vénus de Lespugue,
Ma femme à la toison plus âcre plus revêche
Que le bush totémique du grand désert
Aborigène
Épanché sous l'érection d'Ayers Rock... »

Tout ce dénombrement du texte nombreux de Desnos, avec et autour de ses figures majeures, a vocation de revenir à notre commencement, nous ramener à la mort du poète, pour faire mentir cet apophtegme mis en capitales : CENDRES DE POÈTE NE FONT PAS DE VIEUX OS.

« Mais Desnos,
Inscrit dans ton nom,
Avec toi on tombe toujours
— et d'aise et d'aire —
sur un os,

daigne, os de Desnos donc,
nous reconduire et nous rendre
à ce que fut le lumineux squelette
du poète
repéré
surréalistement
à Terezin,

qu'encore gémissé,
qu'encore grince,
pouliées de mots,
l'ostéo-langage dur à cuire,
dur à vivre,
de ton corps devenu transparence,
et poussière pure,
voué,
avec les millions d'autres
aux extinctions des bûchers,
infernalement non poétiques, eux,
— millions d'êtres, os, cendres et fumée,
qui viennent et reviennent sans répit
dans les arcanes de notre mémoire
et qui, ombres d'ombres, hantent
les marges barbelées de nos silences.

Cendres de corps,
Os de mots,
Dans l'entre-deux persiste et saigne
Un regard

Qui ne rime plus à rien
Qui ne rime avec rien
Qui ne rime qu'à rien

Un regard

Qui continue désespérément à fouiller
À s'enfoncer
Dans la terre de Terezin
Stérile et grasse
De tant de chair humaine

Un regard

Qui semble ne chercher désormais
Farouchement
Qu'à se terrer,
À se perdre et se recueillir
Dans la terre et seulement la terre...

Qu'il nous en souviennne! »

Ceux qui ont lu Desnos reconnaîtront dans ces dernières lignes nombre de ses propos disséminés dans différents poèmes. Mais ce qui persiste surtout, envers et contre tout, de plus aigu et de plus exigeant dans toute sa poésie comme dans sa personne, c'est la formule finale, qui est pour nous autant conclusion qu'ouverture, et demeure l'impératif catégorique :

QU'IL NOUS EN SOUVIENNE! R. D.

1. Simoun est cité avantagement dans l'avant-propos d'une volumineuse biographie — on dit parfois « à l'américaine » — consacrée à Desnos (Fayard, 2007, 1165 p., 42 euros). Mais pourquoi l'auteur, qui nomme sans raison précise tel critique ou tel éditeur, s'abstient-elle de donner mon nom, Roger Dadoun, responsable de ce numéro Simoun, et auteur par ailleurs de nombreux travaux sur Desnos? Il aurait mieux valu éviter le cliché touristique d'un Robert Desnos « revisité », et l'image à vous glacer les sangs racontant que « les écrits ne sont que la partie immergée de l'iceberg » (sic), et dire que Desnos « est mort "libre" »...

Une intervention anarchiste au 21^e congrès confédéral de FO

« MES CAMARADES,

» Nous avons fêté en fin d'année dernière le centenaire de la Charte d'Amiens.

» Commémorer, c'est bien mais respecter la lettre et l'esprit de la Charte d'Amiens, c'est mieux.

» Mon propos ne sera pas de tomber dans une vaine nostalgie mais d'essayer de mettre en évidence la pertinence, toujours actuelle, des réponses qu'ont pu faire nos camarades il y a plus d'un siècle. Dans les périodes difficiles que nous allons vivre et que certains s'ingénient à rendre confuses, il est bon de conserver une boussole. La Charte d'Amiens en est assurément une.

» À première vue notre 21^e congrès confédéral est bien différent de celui d'Amiens en octobre 1906 : à peine 300 délégués à l'époque contre quelques 3000 aujourd'hui et des moyens nettement moins précaires pour se réunir et discuter.

» Mais, au-delà de ces différences de forme, il me semble que la classe ouvrière d'aujourd'hui, qui n'a pas disparu n'en déplaît à certains, est confrontée à des problèmes pas si éloignés de ceux de nos prédécesseurs et que les réponses apportées en 1906 restent largement judicieuses.

» Tout d'abord, la question fondamentale de l'indépendance. La Charte d'Amiens n'est pas un texte de neutralité politique ou encore moins d'apolitisme. C'est un texte qui établit la souveraineté pleine et entière du syndicat. Les syndiqués peuvent être ou ne pas être adhérents d'une organisation politique, mais les décisions sont prises dans les instances du syndicat et pas ailleurs. Le syndicat n'est sous la tutelle de personne, il n'est pas subsidiaire, il a sa propre légitimité. Il définit les revendications, les mandats, les moyens de les faire aboutir sans s'en interdire aucun a priori. Il définit aussi son calendrier qui n'a pas à se confondre avec celui des politiques, même s'il en tient compte. En clair, le syndicalisme ne se dissout pas dans les urnes.

» La deuxième question est celle de l'importance cruciale du fédéralisme : ce principe est l'exact opposé de celui clérical et réactionnaire de subsidiarité qui se distille, tel un poison, à travers notamment les institutions européennes et leur courroie de transmission, la CES. La subsidiarité, c'est un système vertical et hiérarchique où chaque échelon applique et prend en charge les orientations définies par l'échelon supérieur. Ce modèle est profondément totalitaire, pas ce genre de totalitarisme négateur des différences, mais au contraire où tout est fait pour différencier : différencier les communautés, les droits, les règles...



» Le groupement fédéraliste, à l'inverse, ne connaît aucune instance supérieure. Il a compétence non seulement sur ses propres affaires, mais sur l'ensemble de la fédération. Il ne reconnaît à personne le droit de décider à sa place. C'est l'expression même de la démocratie ouvrière.

» La troisième question est celle de la lutte de classes, qui n'a pas disparu elle non plus, même si elle prend des formes différentes, mais parfois tout aussi brutales, qu'en 1906. Le moteur de l'histoire c'est bien celui de la lutte des classes exprimée par la revendication et l'action directe.

» La Charte d'Amiens a défini, de ce point de vue, la nature même du syndicat : révolutionnaire dans son objectif puisqu'il tend à la disparition du salariat et du patronat, réformiste au sens véritable du terme dans ses pratiques quotidiennes dans la recherche de meilleurs conditions de vie et de travail pour les salariés.

» Les deux sont indissociablement liés : oublier l'un peut très vite aboutir à la collaboration de classes, oublier l'autre peut faire tomber dans l'idéologie et le dogmatisme.

» Le quatrième et dernier élément fondamental, c'est l'aspiration à l'unité de la classe ouvrière. Victor Griffuelhes, Secrétaire général de la CGT au moment du congrès d'Amiens, écrivait déjà ceci : « nous eûmes l'ambition de réaliser, sur le terrain économique, l'unité concrète de la classe ouvrière : plus de jaunes, de guesdistes, d'allemanistes, d'anarchistes, rien que des syndicalistes marchant, réconciliés, au même combat de classes ».

» Et bien, mes camarades, je le répète, j'ai la faiblesse de penser que les réponses de nos camarades d'Amiens sont plus que jamais d'actualité et peuvent nous servir de fil à plomb.

» Oui, l'indépendance aujourd'hui, telle qu'elle vient d'être définie, est notre atout maître face aux Thibault et autre Chérèque.

» Oui, le fédéralisme est la bonne réponse que se donne la classe ouvrière, contre tous les tenants de la pensée unique, de la marche au pas ou du syndicalisme obligatoire.

» Oui la lutte de classes existe et le syndicat n'a pas à se plier aux injonctions des marchés, des politiciens et des médias qui voudraient nous faire renoncer aux 37,5, à la Sécurité sociale, au code du travail, aux statuts, à l'instruction ou au droit de grève.

» Oui l'unité des travailleurs doit se faire, pas dans le cadre du syndicalisme rassemblé, mais dans celui de l'unité sur la base des revendications et des mandats définis par les salariés eux-mêmes.

» À ces conditions les salariés, malgré tous les obstacles, les rideaux de fumée, les divisions voire les trahisons, se réapproprièrent ce magnifique outil de solidarité, de lutte et d'émancipation qu'est le syndicat.

» Nous pouvons avoir confiance en la capacité de résistance et d'organisation de la classe ouvrière.

» Vive la sociale, vive la confédération CGT-Force Ouvrière. »

Samuel

Chine

De l'influence du développement du **capitalisme privé** sur l'anticyclone des Açores

Lors de notre séjour en Chine, il y a un an, nous avons été frappés, au hasard des rencontres, par l'intérêt de nos interlocuteurs sur les événements sociaux survenus en France : révolte des banlieues et mouvement anti-CPE¹. Ainsi, à Pékin, un marchand ambulant, nous résuma le sens qu'il donnait à ces mouvements réunis en un seul, à partir des images glanées à la télévision : « C'est des jeunes qui ne veulent pas travailler pour presque rien pour être ensuite mis à la porte selon le bon vouloir du patron. » Ou encore, à Shanghai, cette réflexion d'une ouvrière métallurgiste à la retraite découvrant que les jeunes se révoltent contre la généralisation de la précarité, « Mais c'est comme chez nous, ce que veulent les patrons, c'est exploiter les travailleurs au maximum ! »

Charles Reeve

Hsi Hsuan-wou

IL SEMBLE ainsi que l'unification mondiale du capitalisme – mouvement dont la Chine est désormais un des éléments importants – engendre une compréhension commune et immédiate de la condition d'exploité. Comme si les conséquences sociales des lois du profit avaient trouvé une lisibilité nouvelle au-delà des barrières nationales.

Voyons quel est le cadre général des rapports de classes.

La prochaine approbation de la loi sur la propriété privée par le pouvoir chinois constitue une adaptation inévitable du cadre juridique à la progressive transformation de l'ancien système capitaliste d'État en une économie de marché. Cette transformation, menée par l'État-parti dans des circonstances historiques particulières et sous la surveillance d'un système répressif totalitaire, a profondément modifié la structure de classes en Chine. L'émergence d'une classe capitaliste privée s'est faite à partir de l'ancienne nomenklatura du Parti, tandis que les transformations de la structure économique et l'ouverture sur le marché mondial faisaient naître une nouvelle classe moyenne. Exaltée en Occident, celle-ci ne représente encore qu'une petite partie de la société chinoise. Sur le 1,3 milliard d'habitants que compte la population chinoise, ces nouveaux riches, anciens dirigeants devenus

nouveaux capitalistes, cette classe moyenne, consommatrice de marchandises, représentent seulement 200 millions de personnes. Il reste, en dehors de cet univers marchand occidental, une énorme masse de prolétaires, peuplant la campagne chinoise et, de plus en plus, les zones urbaines qui poussent comme des champignons au cœur de l'Empire du Milieu. Ce sont eux, prolétaires et paysans pauvres, qui subissent le plus violemment les conséquences des transformations économiques. Et ce sont leurs révoltes le plus grand facteur d'incertitude pour l'avenir du modèle capitaliste chinois.

Le démantèlement de l'ancien système collectiviste dans l'agriculture a provoqué la migration massive de deux cents millions de paysans vers le marché du travail urbain, les mingong. Plus récemment, le démantèlement, le saucissonnage et la privatisation des anciennes industries d'État aboutissent au licenciement massif des travailleurs de ce secteur – le tout ayant comme résultat une précarisation des conditions de vie de millions de prolétaires. Les énormes écarts de revenus et de conditions de vie, la violence de l'exploitation, l'arrogance et l'autoritarisme de la vieille bureaucratie et des nouveaux riches, caractérisent désormais les rapports de classe en Chine. Facteurs majeurs d'instabilité sociale dans une





Chine qui surfe en déséquilibre sur une croissance à deux chiffres, tel un moteur qui s'emballé.

La fin de la dissidence et le renforcement du système concentrationnaire

La dissidence était naguère une forme de résistance politique indissociable du capitalisme d'État. Inévitablement, les transformations économiques ont provoqué son épuisement puis sa disparition. La grande majorité des dissidents a été avalée par la montée de la classe moyenne et l'essor d'une économie de consommation moderne. Dans le meilleur des cas, la critique du régime s'organise comme une tendance réformiste dans le seul cadre politique autorisé, celui du parti unique. Plus généralement, l'énergie contestatrice de la jeunesse étudiante a été neutralisée par la compétition scolaire, l'idée de démocratie et de liberté étant identifiée à celle de la liberté du commerce et à l'initiative marchande individuelle. C'est ainsi que le 1^{er} mai 2007 - jour très officiellement honoré comme « Journée des travailleurs » - a été choisi par le gouvernement comme date de mise en application de la nouvelle loi sur le franchising, laquelle rend

La transformation de la société et le creusement des différences de classe ont accusé la séparation entre les couches intellectuelles et la grande masse des exploités.

plus libre l'enregistrement de nouvelles marques commerciales! Comme pour rappeler que l'élargissement des libertés est bien celui de la déesse marchandise.

La transformation de la société et le creusement des différences de classe ont accusé la séparation entre les couches intellectuelles et la grande masse des exploités. Le Printemps de Pékin de 1989 fut le dernier mouvement où les volontés de réforme portées par les étudiants ont pu susciter la solidarité des couches populaires, la dernière fois que la jonction s'est faite entre des étudiants en colère et des activistes de la classe ouvrière révoltés. Un large fossé sépare aujourd'hui les aspirations de démocratisation du régime portées par quelques intellectuels et les revendications immédiates exprimées dans les révoltes populaires. Ces deux niveaux de contestation ne sont pas opposés, mais les conditions matérielles de la société rendent pour le moment leur fusion difficile sinon impossible.



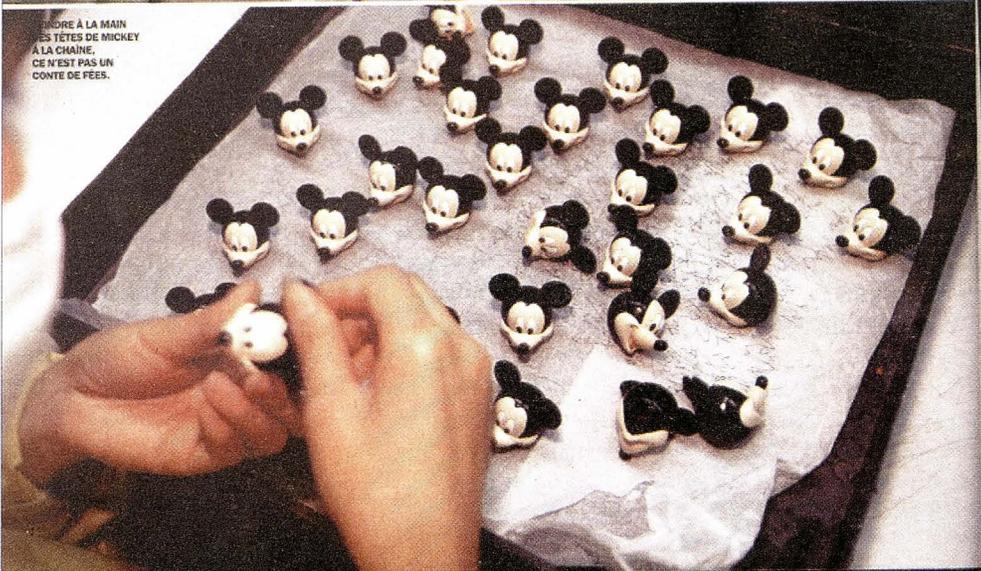
À ce propos, il importe de rappeler que la peur reste un des sentiments le plus partagés en Chine. La peur de la répression touche toutes les classes de la société, elle est sans doute le fait de la mémoire historique le plus ancré dans le quotidien. Si la répression semble avoir disparu ou s'être effacée au profit de la liberté marchande, le système concentrationnaire (la réforme par le travail, laogai, et la rééducation par le travail, laojiao) reste l'élément charnière du contrôle social. Il touche avant tout les classes exploitées et les pauvres, toutes les formes de rébellion populaire, religieuse, voire de marginalité et d'activités illégales, même marchandes. Ce vaste archipel concentrationnaire reste nécessaire au maintien de taux d'exploitation extrêmes, et donc de la croissance à deux chiffres qui plaît tant au capitalisme mondial.

Les tribulations de la classe ouvrière en Chine

Les transformations de l'économie chinoise ont eu pour première conséquence sociale la destruction des anciennes communautés de prolétaires organisées autour des grands complexes industriels et des communes populaires. Ces communautés de l'époque maoïste, au-delà de leurs aspects totalitaires, créaient un sentiment d'appartenance de classe et des valeurs de solidarité collectives. Tout cela a été balayé par l'introduction du capitalisme de marché et des valeurs qui lui sont propres. L'atomisation, la destruction physique et morale, l'individualisme et la concurrence entre les prolétaires sont les nouvelles valeurs dominantes. Chez les prolétaires migrants de l'intérieur, les mingong, l'appartenance à une même collectivité villageoise attise parfois la révolte. Mais, le plus souvent, la communauté est ici synonyme de respect des hiérarchies traditionnelles, lesquelles entretiennent la soumission collective à l'exploitation. La crise des valeurs collectives, paysannes ou ouvrières, la résignation à une exploitation violente et sauvage, la misère des conditions d'existence caractérisent le moment actuel, moment particulièrement tragique dans l'histoire de la classe ouvrière en Chine.

La montée du religieux et le développement des réseaux mafieux sont, eux aussi, des phénomènes qui peuvent être mieux compris si l'on tient compte de la crise de ses valeurs collectives, du désarroi des pauvres face aux bouleversements des conditions de vie, y compris la destruction de l'environnement.

Il en est de même pour ce qui est du culte d'un mythique passé maoïste. Dans ce nouveau mythe populaire, la figure de Mao est expurgée des expériences de la sauvagerie totalitaire, des massacres et des désastres de l'époque, pour exprimer les aspirations de justice et d'égalité sociale d'aujourd'hui. La persévérance de ces aspirations démontre un rejet populaire de la propagande qui présente la logique économique comme un progrès social.



On travaille, on mange et on dort sur place,

De nouveaux mouvements sociaux

Que penser des nouveaux mouvements de révolte qui secouent aujourd'hui la société? Dès qu'on s'éloigne du monde balisé des classes moyennes, affairistes et commerçants de tout poil, on découvre le désir quasi obsessionnel des travailleurs de quitter la Chine et d'émigrer vers l'Amérique, l'Europe, l'Australie... Malgré la vigueur des sentiments nationalistes, fuir le pays est devenu le but de l'existence! Peut-on voir là un clair symptôme du manque de confiance dans l'avenir radieux de la croissance à deux chiffres et l'expression d'une prise de conscience que le sacrifice de toute une génération se fait au profit d'une poignée-de-capitalistes?

L'augmentation des conflits sociaux, grèves, émeutes et révoltes témoigne de cette insatisfaction².

Plusieurs tendances se dégagent de cette nouvelle vague de luttes qui déferle désormais sur l'ensemble de la Chine.

Ce sont, tout d'abord, des luttes qui restent isolées localement, même s'il arrive de plus en plus que les révoltes débouchent sur des

manifestations de rue et se généralisent à l'échelle des villes. Cela étant, il est indiscutable qu'on assiste à une unification des revendications au niveau national, contre les conditions d'exploitation, les bas salaires, l'omnipotence du patronat et la corruption des politiciens à leur service. Cette unification, si elle n'est pas explicitement assumée dans les luttes, est présente dans les esprits. Et ces revendications sont globalement partagées par la grande masse des travailleurs chinois. Qui plus est, les luttes sont de plus en plus violentes; les affrontements avec les forces répressives et les attaques contre les institutions et les fonctionnaires du Parti sont devenus courants au niveau local. Cette dernière précision est importante, comme on le verra plus loin.

Une des grandes institutions du Parti communiste, le syndicat unique – l'ACFTU (All China Federation of Trade Unions) – a du mal à s'adapter aux transformations économiques. Ce syndicat tirait son autorité de sa fonction de contrôle de la force de travail dans les grandes entreprises d'État où il jouait à la fois le rôle de service du personnel, de gestionnaire des

œuvres sociales et de police interne. La privatisation de l'économie est venue dévoiler sa faiblesse, tant ce syndicat était perçu par les travailleurs comme le bras de l'État communiste et un des supplétifs policiers des bureaucrates exploités. Aujourd'hui, l'ACFTU est en passe de devenir une gigantesque bureaucratie sans base. Aussi cherche-t-elle à reprendre sa fonction de syndicat traditionnel, lance des campagnes de propagande pour redorer son blason, annonce son intention de défendre les travailleurs dans les multinationales, cherche à organiser les travailleurs migrants.

Cette absence d'encadrement syndical dans les entreprises, fait que, dans la pratique, toute action collective ou grève démarre de façon spontanée, à la base. L'atomisation et la crise des anciens repères collectifs des travailleurs jouent, bien sûr, contre tout embryon d'auto-organisation. Mais c'est surtout le système répressif et la peur qui pèsent sur l'action collective. Dans ces conditions, la forme de l'organisation est la grève elle-même, la manifestation ou l'émeute et, invariablement, les travailleurs qui s'exposent le plus disparaissent dans les méandres du système concentrationnaire. Il faut ici souligner combien les nouvelles technologies de communication – l'Internet et, surtout, le téléphone mobile – jouent un rôle important dans le déclenchement de ces luttes, puissantes et éphémères à la fois.

Le double jeu de l'État-parti

Dans cette situation, l'État-parti est amené à jouer un double jeu. Les luttes sociales mettent en relief les difficultés de l'État. Ces difficultés découlent en partie du décalage qui s'est installé entre un système politique centralisé, géré par un parti totalitaire et une économie en forte croissance, où les intérêts particuliers des nouveaux capitalistes se heurtent souvent aux besoins du système. Autrement dit, l'État peine à soumettre les forces capitalistes particulières à l'intérêt général du système, à ses intérêts géopolitiques. Comment gérer de façon centralisée une économie où une forte croissance a fait émerger de nouvelles couches exploiteuses avec des dynamiques et des intérêts propres et souvent contradictoires? Ces intérêts particuliers s'affirment souvent à l'échelon des provinces, recourent des inégalités régionales croissantes et alimentent une gigantesque corruption qui gangrène toute la société. Au point qu'on peut aujourd'hui parler de plusieurs Chine.

Ce développement économique inégal trouve son pendant dans un relatif éclatement de la classe politique et du Parti. D'où la difficulté de l'État à faire appliquer ses choix et ses orientations dans les provinces d'une part et l'affirmation d'une certaine autonomie des bureaucraties locales (y compris dans l'interprétation plus ou moins souple des libertés formelles) d'autre part. C'est dans ce cadre instable que les révoltes sociales prennent

de plus en plus un contenu politique, face aux potentats locaux, avec une ambiguïté qui limite les perspectives radicales: l'appel fréquent au soutien de l'État central contre les bureaucrates locaux. Ainsi légitimés, les organes centraux de l'État utilisent ces révoltes, les désastres industriels et miniers, comme moyen de pression pour mettre au pas et sanctionner les bureaucrates locaux.

Pourtant, la haine de la bureaucratie et de ses valets qui s'exprime dans ces révoltes ronge de plus en plus les fondements du régime, rendant chaque jour plus délicat ce jeu et ces manipulations.

« On nous explique que la précarité actuelle est le sacrifice nécessaire pour que la Chine rejoigne les pays occidentaux et voilà que les jeunes en Europe se révoltent contre la précarité! ? »

Au-delà d'une résistance de classe à la violence de l'exploitation, les révoltes et les grèves laissent apparaître une critique du travail salarié qui est tout à fait nouvelle en Chine. Derrière le rejet des terribles conditions de travail, pointe un doute plus général sur l'idéologie productiviste de l'effort, du sacrifice, que certains avaient un peu trop vite attribué à une pseudo « nature du peuple chinois »! Quelques phénomènes récents illustrent cela. Il y a, d'une part, le ralentissement des mouvements d'émigration internes et même le reflux des travailleurs migrants vers leur région d'origine. Quitte à rester en Chine, on préfère désormais gagner moins plutôt que mourir au travail. Malgré l'énorme réserve de main-d'œuvre qui existe en Chine, certaines entreprises peinent désormais à recruter, d'autres sont forcées d'augmenter les salaires et d'autres encore doivent délocaliser vers les régions de l'intérieur (voire au Vietnam ou au Laos) pour trouver une main-d'œuvre plus docile. Il y a, ensuite, et de façon plus générale, un refus croissant des misérables conditions de travail et de salaire, un manque de confiance dans la propagande du développement, du nécessaire sacrifice d'une génération. On comprend alors pourquoi des luttes comme celles contre le CPE en France ont pu avoir un retentissement en Chine. « On nous explique que la précarité actuelle est le sacrifice nécessaire pour que la Chine rejoigne les pays occidentaux et voilà que les jeunes en Europe se révoltent contre la précarité! ? » Ainsi, devant les écarts de revenu, l'arrogance des nouveaux riches et des nababs de la spéculation, l'insatisfaction et la rage couvent et sont palpables partout en Chine.



L'incidence des luttes en Chine sur les sociétés « développées »

Les augmentations de salaires et la délocalisation des industries à fort taux de main-d'œuvre vers le centre de la Chine ont, comme première conséquence, une perte de compétitivité des marchandises produites. Le mouvement reste faible mais c'est une nouveauté depuis que la Chine a intégré le marché mondial. S'il venait à se confirmer, il aurait d'énormes répercussions sur le fonctionnement du capitalisme à l'échelle globale.

On l'a compris, lorsqu'on parle aujourd'hui de l'état de la Chine et surtout de la violence des rapports de travail ainsi que des résistances qu'ils suscitent, on parle aussi de notre vie et de l'avenir des sociétés occidentales. La dynamique capitaliste actuelle dépend en effet pour une bonne part de l'exploitation des travailleurs chinois, des profits obtenus par les grands groupes capitalistes mondiaux et du poids du bas prix des marchandises produites en Chine sur nos salaires. Les conditions de vie misérables du prolétariat chinois cachent la paupérisation croissante des travailleurs dans nos sociétés, paupérisation que les politiciens, séduits par le modèle chinois, tentent d'accélérer en démolissant le cadre juridique actuel.

C'est dire combien la résistance que les prolétaires chinois sont en mesure d'opposer à la folle course au profit, à la destruction de leur environnement, comptent fort pour notre avenir. L'évolution de l'anticyclone des Açores en dépend, les perspectives d'une possible émancipation sociale aussi. **Ch. R. et H. H.-W**

1. Voir « La déesse de la démocratie changée en déesse marchandise (entretien avec Hsi Hsuan-wou et Charles Reeve) », *ML*, n° 1444, juin 2006. Les auteurs préparent un livre sur la situation chinoise à paraître début 2008 aux éditions Verticales, Paris.

2. Parmi d'autres publications, *China Labor Bulletin* (www.cbl.org.hk/public/main), animé à Hong Kong par d'anciens dissidents, répertorie un grand nombre de conflits, grèves et manifestations qui ont lieu en Chine. On peut lire en français « Les "Neuf vies" d'une ouvrière chinoise. M^{lle} Zhang raconte sa vie », entretien paru dans *Échange*, n° 120, printemps 2007, Paris.

Bibliographie sommaire:

- Ai Chongguo, *Chine: l'envers de la puissance*, En clair Mango, Paris, 2005.
- Philippe Cohen et Luc Richard, *la Chine sera-t-elle notre cauchemar?*, Mille et une nuits, 2005.
- Liao Yiwu, *L'Empire des bas-fonds*, Bleu de Chine, 2003.
- Lau Sanching, *Dix ans dans les camps chinois*, L'Esprit frappeur/Dagorno, 2001.
- Hsi Hsuan-wou et Charles Reeve, *Bureaucratie, bagnes et business*, L'Insomniaque, 1997.

Autogestion

En route pour l'espoir

Comme l'exprime clairement René Furth¹ : « Préparer les travailleurs à leur tâche d'autogestion: tel est et a toujours été un des principaux mots d'ordre du socialisme libertaire. »

À ce titre au moins il est nécessaire de redéployer la pensée autogestionnaire libertaire.

Ensemble, examinons l'intérêt politique de ce concept, et évaluons sa relation avec les aspirations et les capacités collectives à le mettre en œuvre.

Daniel

DEPUIS LEUR NAISSANCE, les sociétés humaines sont en marche – une marche non linéaire, assurément – à la recherche de libertés et d'autonomies. Dans ce long processus inachevé, la question de l'organisation et des moyens qui aident à décider de la façon la plus égalitaire et la plus directe est permanente. Des civilisations ont innové et marqué l'histoire par leurs modes de décision, dans le pire comme dans le meilleur. Il faut donc replacer l'autogestion comme une étape de cette recherche inaboutie.

Pourtant, il convient bien de répéter que les épisodes autogestionnaires les plus significatifs² sont nés lors de troubles importants (révolutions, crises économiques, régimes politiques qui basculent, guerres civiles, décolonisations...) et n'ont duré que peu de temps, l'épisode yougoslave excepté. La question autogestionnaire doit être reprise à partir de constats transverseaux de ces lueurs d'émancipation humaine et sociale. Posé ainsi, ce qui peut paraître négatif – la brièveté par exemple – apporte déjà des réponses: les chemins vers l'émancipation ne sont pas un long fleuve tranquille, il s'agit bien d'une recherche permanente dans l'action. Et l'autogestion ne saurait y échapper.

Des versions singulièrement plurielles

Provenant du grec « autos » (soi-même) et du latin « gestio » (gérer), l'autogestion souffre d'une difficulté à être définie³. Posez-vous la question. Comment la définir en quelques mots clairs? Cette difficulté découle sans doute du pluralisme des familles politiques qui se la sont appropriées. C'est ainsi que les marxistes s'en sont emparés, mais aussi les sociaux-démocrates, des chrétiens, des révolutionnaires d'obédiences diverses... Ce qui la distingue alors, c'est sa place et sa finalité dans chaque projet politique. Pour l'essentiel, l'autogestion est perçue comme un contre-pouvoir (renforcer le pouvoir central en le contrôlant depuis la base), un mode de management, une organisation économique planifiée par l'État.

On remarquera aussi que les capacités d'adaptation de l'autogestion la font apparaître

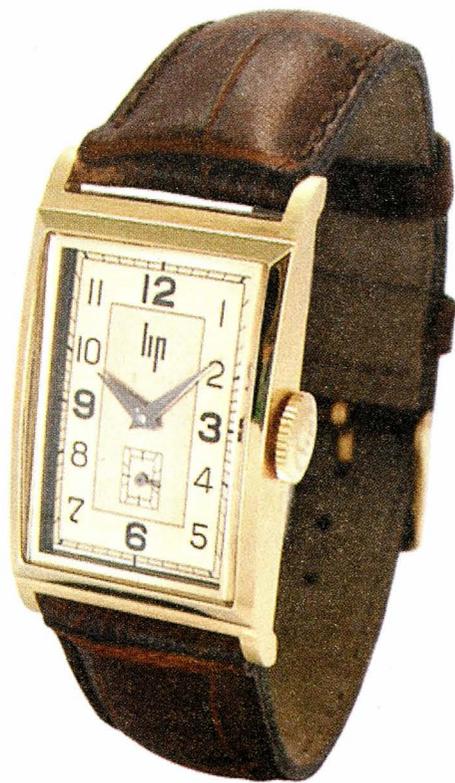
sur tous les continents, à des époques lointaines comme aux plus récentes. Elle a connu plusieurs versions puisqu'elle a capacité à s'adapter aux cultures locales. Il y a donc un indéniable tronc commun à ces autogestions; elle a un caractère universel, intrinsèquement libertaire, car elle n'est pas prisonnière d'une seule époque, d'une seule idéologie, d'une seule culture.

Il faut aussi relever que l'autogestion ne s'applique pas au seul terrain économique, puisque c'est aussi une pratique sociale, communale, pédagogique (Freinet...), syndicale (CNT, Sud), politique (Alternatifs, libertaires)... Elle a été très peu expérimentée sur les centres de décision politique (mairies, États...), ce qui, curieusement (quoi que...), ne semble pas générer d'interrogations ou de frustrations.

Pour ce qui concerne l'autogestion anarchiste, si c'est bien Pierre-Joseph Proudhon qui a défini l'économie mutualiste dans ses traités d'économie des années 1860, ce sont aussi les anarchistes qui ont poussé leur expérimentation le plus loin vers la recherche de l'autonomie individuelle et collective par rapport à l'État, et l'avaient intégré dans leur projet non-capitaliste. Nous parlons là d'une vision de l'autogestion comme projet de société.

Pourquoi l'autogestion ?

Cette question entraîne des réponses où culture et critiques sociales, sociologie et économie, pratiques et projet politique se croisent et s'entremêlent. Comment abolir les hiérarchies et les dominations sociales sans remettre en cause les rapports de classe qui induisent la répartition inégalitaire des savoirs, la place de chacun dans l'appareil productif capitaliste? Comment contester la division sociale de l'économie, la concentration des richesses, la propriété privée des moyens de production, de distribution et d'échanges sans élaborer une gestion collective, égalitaire, socialisée? Donc, pourquoi défendre un projet autogestionnaire si on ne le met pas en pratique à chaque fois que cela est possible?



La version libertaire de la gestion directe – qui la distingue nettement de l'hétérogestion libérale, ou de l'autogestion partielle (scoops) – mobilise des moyens, des finalités et des valeurs qui la rend familière aux anarchistes, à leur culture égalitaire et leur projet politique. Elle permet des pratiques d'émancipation individuelle et collective, dans l'apprentissage de l'autonomie. Elle est aussi l'expression d'une profonde aspiration à l'horizontalité, à l'implication, au don de soi et à la responsabilisation. La coopération et l'association, le partage des savoirs et des responsabilités, voire des biens, restent des thèmes chers aux libertaires, et sont indissociables de cet exercice de démocratie directe qu'est l'autogestion.

En favorisant l'organisation de la société à partir de sa base, elle permet une démocratie directe et peut remettre en cause le pouvoir et la fonction d'un outil centralisé et géré par une élite comme peut l'être l'État. L'autogestion est donc un trait essentiel du projet libertaire, comme le fédéralisme proudhonien ou l'abolition du patronat et des inégalités.

Concept abstrait ou aspiration partagée ?

Incontestablement, l'autogestion n'est pas morte. Elle est même d'une grande actualité sur le continent sud-américain avec l'autogestion argentine qui a défrayé la chronique et les autonomies zapatistes et leur autogouvernement, ou bien encore des mouvements sociaux au Brésil, en Bolivie... Sur un plan idéologique, l'Uruguayen Raúl Zibechi et son concept de constructions d'auto-organisation à partir des communautés boliviennes en lutte pour l'eau ou le gaz, ou John Holloway et son livre *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, font la part belle aux initiatives populaires non hiérarchiques, autonomes, décentralisées... Plus récemment, la Foire à l'autogestion de Modane (Italie) du 27 au 30 avril 2007 ou la création d'une Section d'analyses et d'études économiques autogestionnaires à Terrassa (Catalogne espagnole) sont la preuve d'une vitalité et d'une recherche permanente. Dans un tout autre registre, il n'est pas non plus anodin que Kenny Arkana, rappeuse marseillaise qui s'impose dans un genre musical ultramasculin et repu des valeurs capitalistes, se définisse comme une « Défenseuse d'une révolution du bas et anti-institutionnelle, et tient à rappeler qu'elle ne soutient aucun candidat à l'élection présidentielle »...

Ne doutons pas de notre capacité à gérer la société, en partie ou totalement. Coopératives de travailleurs, coopératives de consommation, organisations alternatives d'achats directs de produits agricoles, crèches parentales ou associations gestionnaires d'écoles, création de régies de quartier ou de coopératives de logements pour échapper aux syndicats, sections syndicales, sites Internet participatifs (Wikipedia)... sont là pour montrer que nous savons organiser, décider, lutter dans une optique collective. Ajoutons à cela qu'il existe

en France près de 800 000 associations (formellement déclarées, donc sans compter les autres), regroupant de 15 à 20 millions d'adhérents de plus de 14 ans, et que 60 000 nouvelles associations sont enregistrées chaque année: le bilan est impressionnant. Qui plus est, le champ d'intervention des associations a connu une extension spectaculaire, au point qu'aucun aspect de la vie en société ne leur est étranger.

L'effervescence autogestionnaire est donc toujours alimentée par ce feu qui est nourri par nos énergies et nos désirs de prendre à bras le corps une partie de notre quotidien pour le conduire là où nous le souhaitons, conformément à nos besoins, et alors que les institutions ne sont pas – ou plus – capables d'apporter des réponses crédibles.

Mais tout cela ne peut nous satisfaire, puisque nous sommes partisans d'une autogestion intégrale. Nous savons que ces parcelles d'autogestion n'empêchent pas l'autoritarisme, le conformisme, la soumission au capitalisme et à l'État. L'enjeu anarchiste est donc de repolitiser l'autogestion et d'aider à sa convergence vers un projet politique global. La problématique anarchiste est tout à la fois de fédérer ces îlots d'autogestion potentiels et isolés, pour les intégrer dans une dynamique formatrice et développer une culture de la gestion directe. C'est une longue recherche dans l'action qui continue. Nous avons des enseignements à tirer de nos prédécesseurs. Mais à condition de ne pas en faire des mythes: on peut apprendre du passé sans s'y réfugier. Pragmatiquement, on peut considérer que si toutes les révolutions n'ont pas débouché sur des mises en autogestion conséquentes et durables, pour autant la validité de la stratégie de l'autogestion gangrenant le capitalisme de l'intérieur reste à démontrer. Les réflexes autogestionnaires surgissant souvent en l'absence de terrain préparé, il s'agit d'expressions diffuses des sociétés humaines pour concrétiser leurs désirs d'émancipation et leur capacités à s'autogouverner. Pour autant, ces volontés magnifiques, confrontés à la puissance de nuisance de l'État et du marché, ont été trop brefs. Parce qu'il s'agissait d'abord d'une pratique de survie en temps de guerre, de chaos économique, de décolonisation... avant d'être un projet politique. Voilà où nous devons infléchir le cours des événements.

Il y a en gros trois stratégies envisagées, pour accéder à l'autogestion généralisée qui reste notre projet. La première est la voie pacifique et institutionnelle, qui s'inscrit dans une sorte de compromis – qui n'exclut pas les tensions – avec le capitalisme et les institutions bourgeoises: cogestion d'entreprises par le biais des comités d'entreprise ou de l'actionnariat populaire, du coopératisme conformiste, des élections. La deuxième relève de l'attente d'une autogestion surgie de la spontanéité révolutionnaire telle qu'elle s'est manifestée lors des décolonisations, des conflits intérieurs, des changements brutaux de régime

politique. La dernière enfin est celle de la grève générale qui, en bloquant l'économie et en expropriant les patrons, permettrait la mise en route, au moyen d'une organisation repensée et gérée directement par les producteurs. Dans tous les cas, ne devons-nous pas bâtir un socle solide pour pouvoir construire l'autogestion généralisée?

Coordonner, fédérer

Il faut certainement chercher à développer l'autogestion dans sa finalité libertaire en étant dans le « faire » et l'expérimentation à travers des groupements de lutte, de loisirs, de pédagogie, de culture... Ce qui n'exclut pas d'avoir de l'ambition: il faut sortir des relations d'expériences ratées ou des micro-îlots isolés; nous devons prendre de la hauteur, car l'autogestion ne fonctionne pas qu'à l'échelle microscopique! Et le collectif autogestionnaire isolé ne donne pas sens à l'autogestion qui doit se coordonner, s'associer. Fédérer les collectifs autogestionnaires d'études ou autres (squats, radios, entreprises...), même à l'échelle d'un territoire réduit, est déjà une rupture.

On peut aussi développer la culture autogestionnaire par tous les moyens possibles: cercles d'études, livres, articles, rencontres, émissions de radio, Internet... Par ce biais, il faut travailler à établir une critique sans concession des institutions et organisations qui cadrent le dirigisme et entravent l'émancipation: État, capitalisme, institutions parlementaires ou pas, qui pérennisent la concentration des pouvoirs, le salariat. Il faut apprendre de ces institutions pour envisager de les remplacer (ou pas), sans forcément remettre en cause leurs fonctions dans le cadre d'une organisation globale autogestionnaire. Certaines institutions remplissent des tâches intéressantes mais c'est leur fonctionnement ou leurs finalités qui sont problématiques.

Les demandes diffuses, contradictoires mais réelles, de rendre les décisions politiques transparentes et légitimes (l'Internet renforce cette demande d'accès aux documents institutionnels), doivent nous renforcer: des temps nouveaux se lèvent pour envisager l'autogestion non comme un vague faire-valoir du pluralisme d'État, comme pourrait l'être la fumeuse « démocratie participative », mais bien comme une nécessité et un horizon accessible. **D.**

1. *Formes et tendances de l'anarchisme*, 2007, éditions du Monde libertaire.

2. En fait que l'imaginaire révolutionnaire a retenu comme significatifs, car il y en a d'autres, mais qui ne rentrent pas dans le schéma classique révolutionnaire: les autogestions en temps de paix font moins couler d'encre.

3. Lire la brochure des éditions du Monde libertaire, *L'autogestion anarchiste*, 2006.

Louise Michel en Algérie

Curieusement, les historiens n'ont jamais étudié la tournée de conférences que Louise Michel donna, fin 1904, en Algérie. Le livre de Clotilde Chauvin, publié par les Éditions libertaires, répare cet oubli.

« J'APPARTIENS TOUTE ENTIÈRE à la révolution », disait Louise Michel, celle qui incarne presque à elle seule la Commune de Paris. Après l'écrasement de la Commune (20 000 morts chez les insurgés, 10 000 peines prononcées par des tribunaux spéciaux), Louise fut condamnée à dix ans de déportation. « Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi ! », cria-t-elle à la cour à la fin de son procès. Finalement, elle embarquera sur la *Virginie*, en août 1873, et arrivera, quatre mois plus tard, en Nouvelle-Calédonie.

Au bain, Louise rencontra des Canaques et étudia leurs langues. Sympathie qui la conduisit à soutenir leur révolte, en 1878. Viscéralement anticolonialiste (ce qui n'était pas si courant à l'époque, y compris chez les Communards), Louise l'insoumise lia également des amitiés solides avec des rebelles kabyles déportés après leur insurrection de mars 1871.

Dans ses Mémoires, elle raconte l'arrivée des « Arabes » à la presqu'île de Ducos, en décembre 1873. « Un matin, dans les premiers temps de la déportation, nous vîmes arriver dans leurs grands burnous blancs, des Arabes déportés pour s'être, eux aussi, soulevés contre l'oppression. Ces Orientaux, emprisonnés loin de leurs tentes et de leurs troupeaux, étaient simples et bons et d'une grande justice. » Elle apprécia tant la compagnie de ces « Algériens du Pacifique » qu'elle leur promit d'aller un jour leur rendre visite. Louise est de ces personnes qui tiennent leurs promesses.

Une grave congestion pulmonaire entrava ses projets au printemps 1904, mais, d'octobre à décembre de la même année, Louise pu parcourir l'Algérie en compagnie du camarade Ernest Girault. Elle avait 74 ans. La vieille dame alerte, véritable légende vivante, était attendue. Les journaux algériens avaient annoncé la venue de la « Vierge rouge ». Les conférenciers propagandistes, anarchistes en plus, étaient rares en Algérie. L'événement méritait donc d'être suivi. « Chacun sait que Louise Michel est la meilleure et la plus généreuse des créatures », s'emporta *Turco-Revue* le 9 avril 1904.

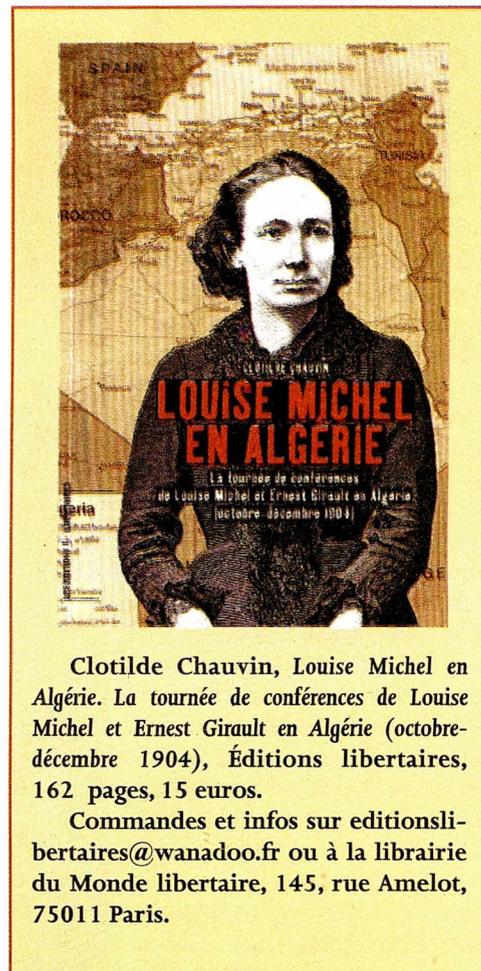
Les thèmes des conférences n'avaient rien de consensuel. Antimilitarisme, athéisme, anticolonialisme, anarchisme étaient au centre des causeries qui se dérouleront à Alger, à Tizi-Ouzou, à Constantine, à Blida, à Relizane, à Mostaganem, à Mascara, à Médéa. L'éloquence incontestable de Louise est souvent saluée. Alors que la presse de métropole restait muette sur la tournée (hormis *Le Libéraire*), la presse

algérienne (*La Croix de l'Algérie* et de la Tunisie, *La Pensée libre*, *Le Progrès de Sétif*, *Le Petit Kabyle*, *L'Écho de Constantine*, *L'Indépendant de Mostaganem*, *Le Réveil de Mascara*...) commentait les réunions qui attiraient entre 400 à 600 personnes. Les enseignants européens et arabes, esprits laïques, antimilitaristes et progressistes, étaient aux premiers rangs. Louise croisa aussi des personnages pittoresques, un commandant révolutionnaire qui cria « Vive Zola, vive la révolution ! » à Constantine, un gardien de prison sanctionné pour avoir « fait de la propagande aux prisonniers », un patron d'hôtel maltais libre penseur...

Quelques incidents émaillèrent tout de même le long périple. À Tizi-Ouzou, Louise et Ernest eurent droit à une « protection rapprochée ». Un commissaire « bon enfant » s'était aperçu qu'un juge avait soudoyé des apaches pour les assommer. Il avait donc mobilisé des agents de ville pour assurer leur sécurité ! À Sétif, pendant une conférence, Ernest sentit qu'on lui piquait le dos. En se tournant, il remarqua de larges trous de couteau dans la bâche tendue dans la halle à grains. Plus tard, des individus tentèrent d'incendier la tribune. Des brouilles pour celle qui avait connu les barricades meurtrières de la Commune et même une tentative d'assassinat (lors du meeting tenu au Havre, le 22 janvier 1888).

Néanmoins, le voyage algérien était éprouvant pour la libertaire épuisée. Sous une pluie battante, le long trajet en diligence vers Mascara, dernière ville du programme, fut bien pénible. « Les vitres de la portière étaient brisées et c'est comme si nous avions été en pleine route. Nous arrivâmes tout mouillés avec les mains et les pieds gelés », raconte Ernest Girault dans *Une colonie d'enfer*, livre oublié qui sert de fil conducteur à l'étude de Clotilde Chauvin et qui sera prochainement réédité par les Éditions libertaires.

Fatiguée, Louise Michel retourna se reposer à Alger pendant qu'Ernest Girault continuait seul vers la frontière algéro-marocaine. C'est Mathilde de Fleurville, ex-femme de Paul Verlaine rencontrée jadis à Montmartre, qui veilla au repos de Louise pendant trois semaines. Dorlotée par son amie, celle que Victor Hugo appelait Viro Major (plus grande qu'un homme, en latin) écrira ses Mémoires entre deux fruits savoureux. Louise Michel quittera l'Algérie le 15 décembre 1904. Mathilde écrit dans ses Mémoires : « J'allai sur le bateau embrasser une dernière fois cette



Clotilde Chauvin, Louise Michel en Algérie. La tournée de conférences de Louise Michel et Ernest Girault en Algérie (octobre-décembre 1904), Éditions libertaires, 162 pages, 15 euros.

Commandes et infos sur editionslibertaires@wanadoo.fr ou à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

excellente femme. Hélas, je ne devais plus la revoir. Environ trois semaines après son départ d'Alger, j'eus le chagrin d'apprendre sa mort par les journaux, qui, pour la première fois, lui rendirent justice. »

Celle qui défendit l'anarchisme jusqu'à son dernier souffle, celle qui fut la première à brandir un drapeau noir dans une manif est décédée à Marseille le 9 janvier 1905. Ses obsèques au cimetière de Levallois-Perret furent suivies par une foule impressionnante. Ces derniers moments sont bien connus. Comment expliquer alors ce silence sur les conférences algériennes qui précédèrent ? Le travail de Clotilde Chauvin ouvre brillamment la voie à de nouvelles recherches. Si l'auteur a déjà bien remué la poussière (vieux journaux, rapports de police, publications diverses...), d'autres archives, notamment algériennes, doivent attendre que des historiens veuillent bien les ouvrir.

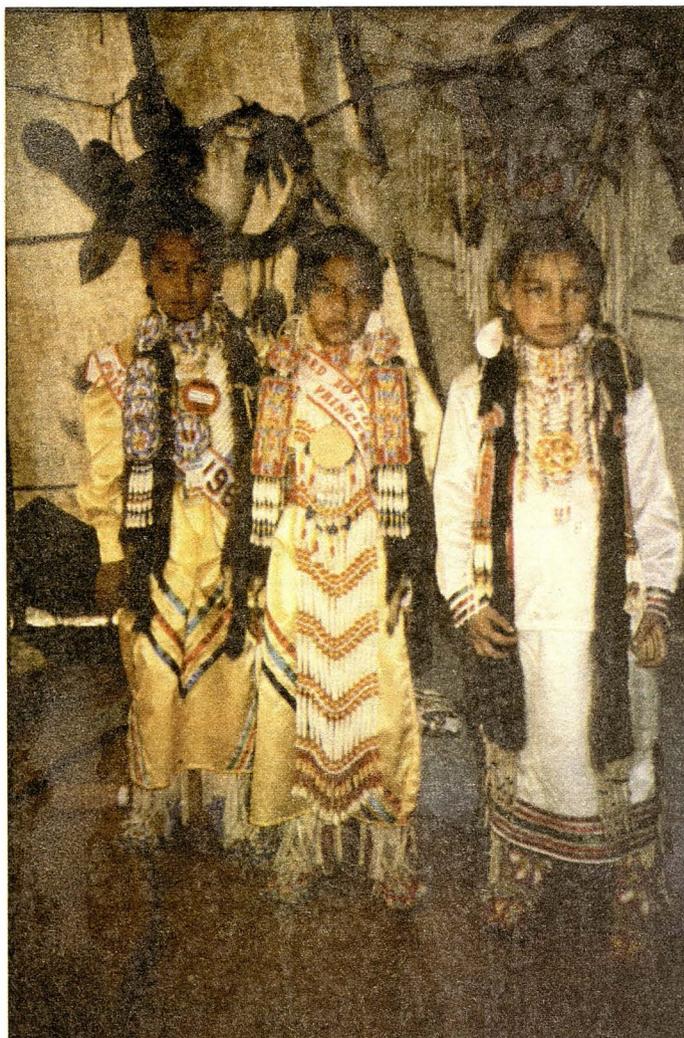
Paco

Indiens et blues

QUAND, au début des années 1960, avec la venue des bluesmen et women américains en Europe avec l'American Folk Blues Festival de Lippman et Rau, on ne se posait pas le problème d'une influence des chants indiens sur le blues que nous découvriions. Les années passant, on apprenait en déchiffrant les pochettes de disques que Scrapper Blackwell, le guitariste de Leroy Carr, était d'origine indienne cherokee, que Lowel Fulson avait passé son enfance dans une réserve cherokee et, plus tard, que Jimi Hendrix avait une grand-mère cherokee.¹

Mais le lien entre des musiques nées pourtant sur le même continent ne nous apparaissait pas. Pourtant la musique du film « antiwestern » *Little Big Man* (1970) aurait dû nous mettre la puce à l'oreille. En effet, le bluesman blanc John Hammond y chantait, accompagné d'une guitare sèche. Il n'y avait pas de paroles, seulement des mélodies indiennes qui sonnaient comme du blues.

Tout cela n'était, jusqu'à ce début du XXI^e siècle, que des anecdotes, avant que des musiciens et sociologues mettent en avant l'influence de la musique indienne sur le blues. La clef de voûte semble avoir été la chanteuse Pura Fé avec son disque *Tuscarora Nation blues*. Comme le soulignait sur la pochette Timothy Duffy (président de Music Maker Relief Foundation) dans la Caroline du Nord, il y avait la tribu des Tuscarora dont venait Pura Fé et que les connexions Indiens/Noirs avaient été constantes dans l'Ouest américain. De rappeler, ou de nous apprendre, que Charley Patton, « père du country blues » était chotkaw, que Scrapper Blackwell et Jimi Hendrix (déjà cités) avaient du sang cherokee, que d'autres musiciens de jazz et de rock avaient des origines indiennes: Don Cherry, Duke Ellington, Theolius Monk, Little Richard, Tina Turner...



Jeunes Indiennes cherokees (Photo Nitassinan)

Donc, comme peut l'annoncer dans ses concerts, Pura Fé: « Je vais vous chanter de vieilles mélodies indiennes, vous verrez, c'est comme du blues! » Avec l'informatique et l'essor, déjà ancien, de la « fierté indienne » des recherches musicales aboutissent, d'aucuns affirment que les onomatopées au début du *Mannish Boy* de Muddy Waters seraient du cherokee! Signalons l'excellent ouvrage de notre ami Gérard Herzhaft (auteur entre autres de la *Grande encyclopédie du blues*), *Americana*², où il relate les diverses influences des musiques de l'Amérique du Nord. Si l'on prend le delta du Mississippi (que tout le monde s'accorde à définir comme le lieu de naissance du blues), les tribus indiennes qui le peuplaient étaient principalement les Chotcaws et les Cherokees. Pendant longtemps les Indiens étaient « les premiers esclaves forcés à travailler dans les plantations ». Les Anglais puis les Américains

ne faisaient aucune différence entre Indiens et Noirs, les englobant sous la dénomination de *colored people*.

Au niveau musical, il est largement ignoré que des Indiens ont été (dès le XVIII^e siècle) des violonistes virtuoses, tels les O'Odham fiddles du sud de l'Arizona. Les immigrations européennes qui suivirent, avec valse, polkas, mazurkas et two-steps, ont mis de côté tout cela.

Pour en revenir au blues, on sait maintenant que la grand-mère de Muddy Waters était cherokee, qu'un aïeul de Howling Wolf était chotkaw et lui aurait appris à chanter³. Tout cela reste bien sûr à étudier et musicalement les archives sont peu accessibles⁴. Mais pour les musicologues un nouveau champ d'étude est ouvert! Pour nous, simples amatrices et amateurs de blues, demeure la musique avant tout, pas celle des halls de gare, des supermarchés ou des ascenseurs!

Thierry Porré

*Émission Blues en liberté,
sur Radio libertaire*

1. Les premiers étaient un duo urbain des années 1930 (guitare, piano et chant, leur morceau le plus célèbre étant *In the Evening*). Le second un guitariste électrique et chanteur de blues, son *Reconsider baby* ayant été repris par Elvis Presley, le dernier n'est pas à présenter!

2. *Americana, histoire des musiques de l'Amérique du Nord*, Fayard, 2005.

3. Eaux boueuses (Muddy Waters) aurait été nommé ainsi par sa grand-mère. Le « hurlement » d'Howling Wolf (Loup hurlant) comme celui de maints bluesmen du Mississippi (comme du chanteur blanc Jimmie Rodgers) ne serait donc pas d'origine tyrolienne mais serait un chant indien!

4. Vers la fin du XIX^e siècle nombre de chants indiens ont été enregistrés sur cylindres. Les disques Canyon, label basé à Phoenix (Arizona) est le plus important catalogue de disques amérindiens.

Peintures murales



M

MINO TROUVE qu'il a bien fait de passer chez Jacques et Charlène, ce soir. Ça lui permet de revoir des copains et de profiter de cette douce soirée de juin, dans leur petit jardin, en sirotant ce Vieux Pineau qu'il vient de leur apporter, mais, surtout, ça lui permet de surveiller le va-et-vient des flics.

Mino a pu constater que la voiture des policiers municipaux passait toutes les demi-heures. Un trafic relativement intense pour ce quartier. Mino en connaît la raison : la raison, c'est lui. Du moins ce qu'il leur fait endurer depuis cinq nuits.

À minuit pile, Mino se lève et annonce à ses amis qu'il est temps de rentrer chez lui, il faut bosser demain. Tout le monde se congatule et promet de se revoir très bientôt.

Ce que Mino ne leur dit pas, c'est que la voiture des flics vient juste de passer et que ça lui laisse peu de temps.

Dehors, à peine a-t-il refermé la barrière du jardin des copains, qu'il s'avance d'un pas rapide et déterminé vers le mur du commissariat situé à une cinquantaine de mètres.

C'est au pied du mur qu'on voit le tagueur, et Mino sort sa bombe de peinture noire, la secoue (le bruit de la bille intérieure résonne dans toute la rue), et inscrit non pas sa signature, car il est de la vieille école, mais cette phrase : « L'Anarchie, c'est l'ordre moins le pouvoir. »

Il écrit ce slogan sur ce mur blanc fraîchement repeint de ce matin. Une couche de peinture étant venue recouvrir ce qu'il avait écrit la veille : « Autogérez vos vies. »

Une fois son forfait accompli, Mino fourre la bombe de peinture dans sa besace, traverse la rue et passe par-dessus le grillage de la maison qui fait face. Pour rentrer chez lui, avec la voiture des flics qui tourne, il est plus prudent de ne pas emprunter les rues. Le Vieux Bourg, il le connaît comme sa poche et passer par les jardins pour regagner la rue de Fougerolles où il habite, ce n'est pas un problème. Reste juste à éviter les jardins où sommeillent des chiens.

À minuit et demi, Mino est chez lui. Il se couche et s'endort aussitôt, comme un bienheureux, fier du devoir accompli.

Mino sait que, chaque soir, son occupation deviendra plus difficile, que le risque de se faire pincer deviendra plus grand, pourtant, la nuit venue, il remet ça et reprend la route du commissariat.

Il est minuit, la nuit est douce et traverser les jardins est devenu une habitude. Le problème ce soir, c'est qu'au moment même où il va enjamber le dernier grillage pour atterrir sur le trottoir en face du commissariat, une voiture s'arrête, le long du trottoir, à une dizaine de mètres de là. Le moteur est coupé, les phares sont éteints, mais les trois types qui sont à l'intérieur restent en planque. Pas besoin de faire un dessin : ce soir ce sera plus compliqué. Pour Mino, retourner chez lui est hors de question. Le mur du commissariat, de nouveau immaculé, est trop tentant.

Mino est plutôt du genre à se tenir le plus éloigné possible des flics, à faire des détours, même, pour éviter de les croiser. Sauf dans les manifs, au cours desquelles il est très souvent au premier rang, lorsqu'il risque d'y avoir contact physique avec les forces de l'ordre, ces gens-là, ce n'est pas son monde.

Mino est un anar, un vrai. Il est tombé dedans quand il était tout petit et même s'il a dépassé la cinquantaine, il y a toujours des gens que, viscéralement, il ne supporte pas : les flics en font partie.

C'est en rendant visite à Charlène et Jacques, il y a une dizaine de jours, qu'il s'est aperçu que la mairie venait de rénover et faire repeindre la façade du commissariat du quartier. Ce nouveau grand mur blanc ne demandait qu'à recueillir des slogans anarchistes. Aussitôt Mino a investi dans des bombes de peinture et voilà où nous en sommes aujourd'hui.

La voiture stationnée est tellement banale qu'elle n'en est que plus visible. Le problème c'est qu'elle semble collée à sa place. Plutôt que rebrousser chemin, Mino s'installe dans ce jardinet propre que le propriétaire semble bichonner comme seul un retraité a le temps de le faire. Un fauteuil de jardin, en osier, relativement confortable, tend ses bras à Mino. Ce dernier remercie, par la pensée, le propriétaire

Jean-Pierre Levaray

Jean-Pierre Levaray milite au groupe de Rouen de la Fédération anarchiste



et s'installe, près des rosiers, restant à attendre, en sommeillant. Il y aura bien une faille.

La faille se produit trois heures plus tard, lorsque les flics en ont sans doute marre de rester en faction pour rien et de passer la nuit coincés là. Ne pouvant même pas jouer aux cartes. La voiture s'ébroue et s'en va, ce qui a le mérite de réveiller Mino.

Tout se fait alors très rapidement. À peine la voiture a-t-elle tourné à gauche au bout de la rue que Mino est déjà en train d'écrire « les Anars sont toujours là ». Ce sera de nouveau recouvert de peinture blanche dès le matin, mais c'est pour la beauté du geste.

Le soir suivant, Mino se rend au commissariat bien plus tôt. Tous les habitants du quartier sont devant leur téléviseur à regarder l'un des matchs du Mondial de football. Mino ne s'est pas risqué à traverser les jardins, il a pris les rues normales. C'est au moment où tous les téléspectateurs du voisinage crient parce qu'un but vient d'être marqué que Mino entreprend d'écrire un simple A cerclé, vengeur. Il ne fait pas encore vraiment nuit, c'est franchement risqué, mais ça passe.

À partir du lendemain, dès l'après-midi, un car de police est en place devant le mur, quasiment 24 heures sur 24. C'est le « quasiment » qui fait tout, car la nuit Mino est toujours là au moment de l'absence de surveillance.

Cela dure vingt et une nuits.

Au matin du vingt-deuxième jour, Mino boit son bol de café noir avant d'aller au turbin. C'est un beau matin de juillet, mais les vents sont contraires et amènent un sale nuage de poussière tout droit venu de l'usine. Il est déconseillé, donc, d'ouvrir portes et fenêtres, surtout lorsqu'un inconnu frappe à la porte. Mino quitte la table de la cuisine et va ouvrir pour tomber nez-à-nez avec un type en uniforme. Un flic. Assez âgé. Il est peut-être commissaire ou inspecteur, ou peut-être rien de tout ça. Le pandore lui dit :

– Depuis trois semaines, des individus s'attaquent au commissariat du Vieux Bourg.

Mino fait l'étonné et répond : Que s'est-il passé ? Je ne passe jamais devant le commissariat.

– Je ne vous accuse pas, nous pensons qu'il s'agit de jeunes.

Mino accuse le coup : il n'est plus aussi jeune qu'il le pense. Machinalement, il cache ses mains derrière son dos, quelques gouttelettes de peinture noire ont du mal à partir, même en frottant avec du White Spirit.

Le flic reprend :

– Des dégradations sont faites chaque nuit par des tagueurs. Ce ne sont pas les habituels, ce ne sont pas des rappeurs. Vu la teneur des écrits, nous savons que ce sont des anar-chistes...

Le policier se tait. Pour le quartier, Mino a tout de l'anar de service : toujours vêtu de noir, les cheveux longs même s'ils ont tendance à tomber, de grosses bacchantes. Il est également abonné à tout ce qui est libertaire, distribue parfois des tracts sur le marché. Bref, il est repéré et les Renseignements généraux ont dû envoyer sa fiche au commissariat.

– Donc, reprend le flic, nous pensons que vous devez connaître ces jeunes gens. Nous avons une requête à leur faire, parce que nous en avons plus qu'assez. Voilà. Ce soir, c'est le match de finale du Mondial et mes hommes et moi, on voudrait être tranquilles. On voudrait regarder le match comme tout le monde.

– Sur le temps de travail ?

– On est comme tout le monde...

Mino est surpris par cette intervention, mais on dirait qu'il a gagné. Il va voir ce qu'il peut faire et le flic repart.

De toute façon, Mino commence à en avoir assez de ce petit jeu. C'est comme de tout, il se lasse. Avoir tenu trois semaines semble une bonne chose. En même temps, Mino se dit qu'il est en train de se faire avoir : c'est un individu, certes en uniforme, qui est venu le trouver, le supplier presque. Ce n'est pas comme s'il n'était qu'un flic parmi tant d'autres. Mino se laisse donc avoir et, ce soir, il n'ira pas écrire sur le mur du commissariat. Ni les nuits suivantes. C'est fini. Mino passera à autre chose. Pour emmerder les perdreaux, il y a toujours d'autres possibilités.

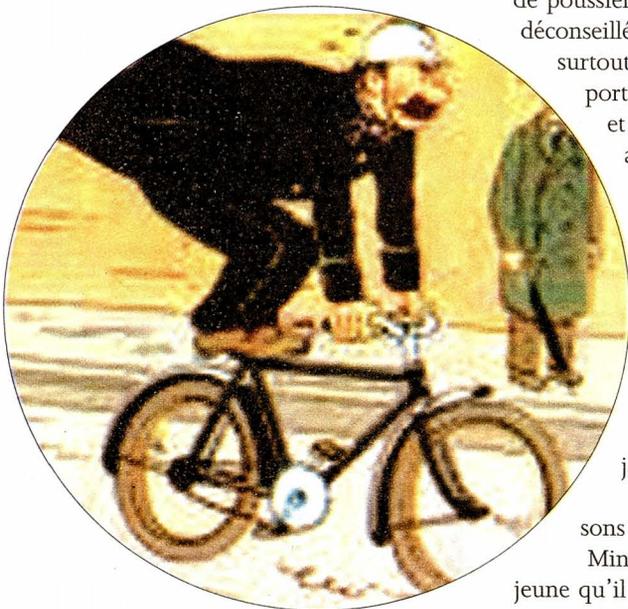
Mino, ce soir là, hésite même à regarder la télé, histoire de voir si ça valait le coup de passer un pacte avec le diable, mais il préfère retourner voir Charlene et Jacques, d'autant qu'il a une nouvelle bonne bouteille à leur faire déguster et que le vent a changé de sens et n'envoie plus les poussières acres de l'usine.

Dans la nuit qui tombe, assis autour de la table de jardin, les trois amis entendent les clameurs monter chez les voisins à chaque but marqué. Il n'y a pas de car de flics devant le commissariat, parce que l'ordre règne ce soir, et sans eux. Il fallait bien s'arrêter, mais Mino a comme un mauvais goût dans la bouche. Il se verse alors un peu de ce bon vin et ça va mieux.

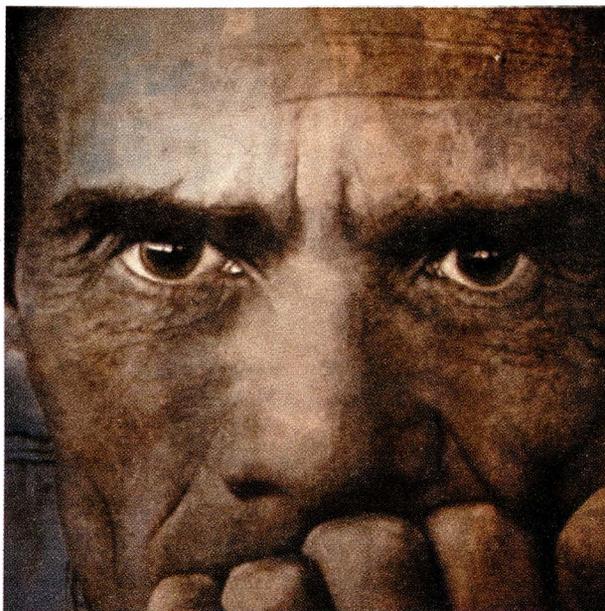
Quinze jours plus tard, Mino, dans sa voiture, comme chaque jour, brûle ce Stop qui ne sert à rien. Coup de sifflet. Un flic l'arrête. Merde. Mino commence à s'énerver. Le policier s'approche du véhicule et Mino baisse sa vitre en cherchant une justification valable à cette infraction. C'est alors que le flic, le reconnaissant, lui offre un de ses plus beaux sourires. « Bon, ça va pour cette fois-ci, lui dit l'agent. C'est pour vous remercier de nous avoir permis de regarder le match de finale, mais n'y revenez pas. »

Mino ne dit rien, ne sourit même pas. Il ne sait quoi penser. Si les flics, désormais, lui font des sourires, où va-t-on ? Alors, il desserre son frein à main et dégage en appuyant à fond sur l'accélérateur.

J.-P. L.



Pasolini premier penseur de la décroissance ?



François a reçu, dans son émission « Pas de quartiers » sur Radio libertaire, le philosophe René Schérer et évoqué son ouvrage coécrit avec Giorgio Passerone, *Passages pasoliniens*, consacré à Pier Paolo Pasolini¹. Belle occasion d'échanger sur la vision du cinéaste, poète, littéraire, homosexuel et militant vite affranchi du Parti communiste, en matière de désir et de critique sociale. Une œuvre d'utopie et de désespoir basée sur un discours anti-autoritariste qui trouve sa place naturelle à côté de nos convictions anarchistes.

Utopie, beauté, jeunesse et rejet du père

Radio libertaire: René, j'ai relevé dans ton dernier livre l'omniprésence du thème de la jeunesse et de l'utopie dans l'œuvre de Pier Paolo Pasolini.

René Schérer: Je tiens à préciser que ce livre est un ouvrage collectif écrit avec Giorgio Passerone, un de mes collègues, professeur de littérature italienne à Lille III. Il se compose de deux parties séparées et non pas communes, comme ce fut le cas pour certains ouvrages de Deleuze et Félix Gatari ou encore de Guy Hocquengheim et moi-même. Cependant, on peut y voir une forme de dialogue, Giorgio reprend dans la partie qui lui est consacrée un certain nombre de thèmes que j'évoque dans la première et qui relèvent de l'action, de la résistance et de la création artistique. Il souligne principalement, en tant que spécialiste italien, l'omniprésence de Dante et de la Divine comédie dans toute l'œuvre de Pasolini. Mais, pour répondre à ta question, il est vrai que l'essentiel

de son œuvre est avant tout consacré à la glorification de la jeunesse et à son amour, tandis qu'y flotte une méfiance ou une défiance vis-à-vis de l'image du père, très bien résumée en quelques mots dans un texte très court :

« Les pères, sache-le, sont tous impuissants. Quels que soient leur expression et leur comportement, il n'y a rien d'autre à lire sur leur personne que la conscience non acceptée de leur impuissance. Prenons les cas les plus communs, c'est-à-dire celui où le père l'ignore et celui où le père est. Dans le premier cas, le père fait presque rire, tant est grande son humble passivité devant l'accumulation des phénomènes par lesquels il ne veut pas savoir que son fils, adolescent, un adulte déjà dans son indécence et si pur en même temps cherche autour de lui, et demande pain, harmonie, amour, vie. Un tel père fait semblant que rien ne s'est passé et que son travail justement est la seule chose importante. Il fait semblant aussi que l'activité de son membre doit passer au second plan, en toute connaissance de cause, derrière les graves engagements sociaux, pris avec sa grande démocratie parlementaire. Pauvre vieil homme qui se noie sans se débattre. À quoi le fils répond : « Je te le répète, tu veux dépasser les bornes, mais je ne te suivrai pas. »

Transcription: Patrick Schindler

*Patrick milite au groupe Claaaaaash
de la Fédération anarchiste*



René Schérer: Le monde de Pasolini est composé de pères et de fils. Il se considère lui-même toujours en tant que fils, même quand il appartient à un certain moment à la génération des pères. Ceci ne l'empêche nullement de jeter sur la jeunesse un regard très critique et désabusé. Par exemple, dans son magnifique roman posthume *Pétrole*, il l'accuse en des termes extrêmement durs, violents et ironiques de s'être laissé enfermer dans le piège de la société de consommation, cette nouvelle forme du capitalisme qui, pour lui, est un véritable enfer. Quant à la jeunesse en tant que telle, en tant qu'objet d'amour et de vie dans sa perpétuelle nouveauté, Pasolini en fait un thème essentiel et fondamentalement érotique d'ailleurs. Il n'envisage pas une jeunesse abstraite, mais bien en tant qu'objet d'amour. Il n'a d'ailleurs jamais caché son homosexualité, il l'a revendiquée en étant parfaitement conscient que cela lui donnerait une place à part dans la société, comme dans la littérature.

L'éternel athée

Radio libertaire: L'œuvre qui illustre le mieux ton propos et certainement la plus connue en France est son film *Théorème*, peux-tu nous éclairer sur sa symbolique ?

René Schérer: C'est une œuvre complexe, difficile peut-être, qui a immédiatement joui d'une grande notoriété dès sa sortie. Le sujet est concrétisé par la présence d'un hôte de caractère quasiment divin qui apparaît au sein d'une famille bourgeoise et la révolutionne par sa seule présence, sa seule beauté et des actes d'amour charnels. Le film a été tourné en 1968 et trouve sa place au sein de ce grand mouvement révolutionnaire. C'est également une « œuvre tournant », par rapport à ses œuvres antérieures comme *Akhaton* ou *Mama Roma*, consacrées à la représentation de personnages ou de situations en liaison avec le néoréalisme du cinéma italien. Avec *Théorème*, il aborde cette partie de son cinéma qui va être essentiellement tournée vers l'allégorie, tandis que la situation dépasse la description et nous mène dans le domaine du mythe, la véritable réalité. C'est ce qui fait, entre autres, que ce film prend une place à part dans son œuvre, assez indécidable d'ailleurs, de par la présence de cet hôte quasi divin... On a pu croire qu'il s'agissait d'une œuvre catholique! Profonde erreur selon Giorgio Passerone: « La croyance de Pasolini a toujours été une croyance athée, même s'il a eu des références à des religions judéo-chrétiennes. » Une sacralité de la vie qui existe également dans un texte intitulé « La religion de mon temps », tiré des *Poèmes de jeunesse*, qui a souvent été interprété dans le pur sens religieux où on l'entend généralement, comme tout ce qui est mythique et sacré chez Pasolini et qui devrait plutôt, pour reprendre l'expression de Giorgio Passerone, être qualifié de croyance athée. Pour exemple, l'institutionnalisation de l'Église et de la religion, qui se trouve concentrée en un

double visage dans *Saint Paul*, est rejetée par Pasolini de façon totale. C'est suite à un qui-proquo que ses films ont été couronnés par l'Office catholique du cinéma. Je crois que les religieux ont dû s'en mordre les doigts, une fois qu'ils ont compris que Pasolini n'était pas quelqu'un qui pouvait adhérer en quoi que ce soit à l'ordre pontifical de Rome et à la religion chrétienne, c'est absolument certain.

Le sexe comme acte révolutionnaire

Radio libertaire: Si on le prend au premier degré, le film définit-il le sexe comme un acte révolutionnaire ?

René Schérer: Les relations sexuelles qu'a le jeune hôte avec les différents membres de la famille sont une forme « d'hospitalité » assez étonnante, qui fait beaucoup songer à Pierre Klossowski dont Pasolini s'est inspiré avec *Les lois de l'hospitalité*, mais qu'il transpose sur un plan beaucoup plus large, je trouve, plus

Pour Pasolini, la sexualité salvatrice, si l'on peut dire, chargée d'une puissance de vie révolutionnaire, est celle vouée à rendre hommage à la beauté des corps et à la multiplicité des sexualités, de l'homosexualité.

coloré. En revanche, sa vision d'une sexualité révolutionnaire, à proprement parler, apparaît un petit peu plus tard dans ce qu'il a appelé la Trilogie de la vie, constituée par *Les Contes des mille et une nuits*, *les Contes de Canterbury*, *les Contes du Décameron*, films issus d'œuvres, non plus mythiques, mais très populaires, dont il a donné une interprétation révolutionnaire et une mise en image tout à fait extraordinaire dans le cinéma contemporain. Il y a une très grande audace dans la représentation des nus, des corps et, si l'on regarde aujourd'hui cette trilogie, elle n'est pas du tout périmée et peut, au contraire, nous apparaître comme profondément révolutionnaire.

Radio libertaire: Dans ton livre, tu dis que la relation sexuelle n'est qu'une « apparence » insuffisante pour être révolutionnaire, alors que manque-t-il ?

René Schérer: La libération sexuelle que Pasolini critique sous le nom de « permissivité marchande » est celle à vocation commerciale divulguée sur les ondes. Une forme de sexualité qu'il abhorre, en particulier, dans *Pétrole* et dont il donnera une vision tout à fait atroce dans son dernier film *Salo ou les 120 journées de Sodome*. En revanche, pour Pasolini, la sexualité salvatrice, si l'on peut dire, chargée d'une puissance de vie révolutionnaire est celle

vouée à rendre hommage à la beauté des corps et à la multiplicité des sexualités, de l'homosexualité. Il y a dans *Les Contes des mille et une nuits* des scènes qui, à l'heure actuelle, seraient impossibles à tourner, parce que Pasolini présente ce qui est peut-être l'essentiel et le sommet de la sexualité: les corps adolescents. Ceux qui de nos jours sont un peu tabous et exclus du cinéma, tandis qu'ils sont en permanence présents dans cette Trilogie de la vie.

Donner la parole aux exclus

Radio libertaire: Mis à part l'apologie de la beauté et de la jeunesse, Pasolini réserve également un grand intérêt à la défense ou à l'amour de toutes les formes de minorités.

René Schérer: Il se considère lui-même comme minoritaire et dans une certaine mesure comme un exclu. Dans un livre paru en 1974, à la veille de son assassinat en 1975, *Les Lettres luthériennes*, il adresse un ensemble d'intentions pédagogiques destiné à un adolescent fictif où il se décrit comme un marginal. Il reprend une expression qui se retrouve également chez Jean Genet et se considère comme un nègre, un juif, en raison de sa critique de la société moderne et marchande et de son homosexualité, parlant toujours à partir du point de vue de la minorité. Il faut voir dans ce terme le sens que Deleuze et Félix Gattari ont donné de littérature mineure à propos de Kafka, non pas parce qu'elle serait inférieure, mais parce que écrite d'un point de vue et à partir d'une minorité (pour Kafka faite par un juif dans l'Empire autrichien). Pasolini était minoritaire et mineur dans ce sens-là, ayant avoisiné puis abandonné le Parti communiste et fréquenté, plus ou moins, l'église catholique, critiqué tous les partis existants, une position très difficilement situable dans la pensée contemporaine, mais qui nous interpelle à l'heure où une nouvelle génération ne se reconnaît plus dans les grands partis. D'ailleurs, dans ses premières œuvres, alors qu'il était encore plus ou moins marxiste, Pasolini s'intéresse déjà à une autre classe délaissée et même critiquée que les marxistes appellent le *lumpenprolétariat* et qu'on nomme aujourd'hui le monde des exclus. Celui des misérables, des enfants des banlieues, traînant dans la rue, des *accatone* (mendiants) qui ne trouvent pas leur place dans la société, mais ont été les premiers antihéros de Pasolini.

Apologie de la pauvreté, pas de la misère !

Radio libertaire: Pasolini réserve une place à part aux quartiers pauvres.

René Schérer: Oui, car il y a une théorie assez étrange chez Pasolini, et d'ailleurs assez difficile à saisir sur la pauvreté. J'ai parlé tout à l'heure du corps jeune, mis au premier plan

de sa pensée, qui est en même temps le corps pauvre, mais pas dans le sens d'un pauvre corps, c'est-à-dire décharné. Au contraire, il est riche, puisque c'est celui de l'ouvrier, du paysan et de l'enfant des rues. Pour Pasolini, ce n'est pas la pauvreté, mais la misère qui est la conséquence d'une société de la production et du développement rapide, de la richesse apparente. C'est le monde moderne qui a inventé la misère, autant sexuelle qu'économique, construite uniquement à partir du développement et qu'on nomme aujourd'hui croissance. Thème qu'on retrouve dans le concept fouriériste d'un développement uniquement économique qui a conduit la civilisation dans une impasse. Dans la première des *Lettres luthériennes*, il s'élève contre ce type de développement qu'on a confondu, à tort, avec le progrès.

Radio libertaire: Pasolini est proche du concept de la décroissance et apparaît par là très moderne. En effet, aujourd'hui, parmi les candidats aux élections, combien s'en sont réclamés ?

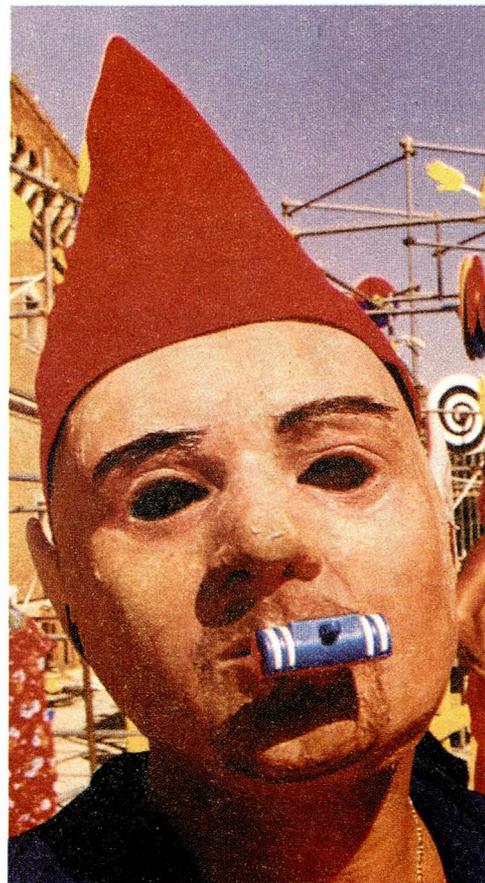
René Schérer: Oui, Pasolini est contre la croissance et envisage plutôt la conjonction, assez difficile, qu'on aperçoit par éclairs dans son œuvre, entre la pauvreté et le véritable progrès humain. Le progrès dans le sens de pauvreté (et non plus de misère), voilà ce que pourrait être la politique minoritaire de Pasolini. Mais, je ne sais pas si l'on peut dire de lui qu'il est moderne, aujourd'hui, on dirait qu'il est postmoderne. S'il est moderne, il est comme nous l'avons déjà dit, contre cette forme de modernité récente, la consommation et le développement industriel, cette croissance qu'on estime comme un progrès contemporain. Il a noté cela par une image très visible dans un texte très sensible: « La disparition des lucioles » dans ses *Écrits corsaires* qui datent des années 1970. Les lucioles sont des insectes brillants qui apparaissent durant les soirs d'été dans la campagne romaine et qui, à un certain moment, ont disparu par suite de la pollution, du bétonnage, de la production et des constructions industrielles, symbole de ce qu'on appellerait aujourd'hui la destruction complète de l'environnement. Et c'est ça qui fait de Pasolini quelqu'un du passé car, pour lui, ce qui compte, ce sont précisément ces lucioles, ces formes de la vie, qu'il appelle aussi dans un autre texte *les formes* et qui ont disparu sous l'effet de la production inconsidérée et de l'expansion consumériste. Un renouvellement et en même temps une destruction effrénée, thème central chez Pasolini, qui a modifié totalement les êtres, leur apparence physique, corporelle même. Ce qui le fait se retourner vers des choses intemporelles, immémoriales, qui appartiennent à un passé encore vivant, parce qu'il est encore en dehors du temps: le

passé du mythe. Dans un de ses très grands films des années soixante-dix consacré au mythe de Médée, un centaure, être mythologique, mi-cheval mi-homme est l'éducateur de Jason. Il lui dit, en contemplant un très beau paysage fait de marais à l'embouchure du Pô: « Tout ce qui est réel est mythique et tout ce qui est mythique est réel ». Là, nous touchons à cette sorte d'éternité, d'immortalité ou d'intemporalité de l'archaïque, à travers lequel seul l'homme peut retrouver l'expression de sa condition qui n'a pas été détruite par le développement industriel contemporain. Il est aussi révolutionnaire, même s'il dit à un certain moment par une sorte de provocation: « Je ne refuse pas d'être considéré comme réactionnaire, parce qu'on ne peut être révolutionnaire, c'est-à-dire s'opposer à ce développement destructeur qu'à partir du moment où l'on est, d'une certaine façon, réactionnaire ». Et c'est justement cette alliance entre l'archaïque et la révolution que Pasolini est précisément moderne ou du côté du progrès. Dans un article très intéressant « Progrès et développement » d'*Écrits corsaires*, il précise que si l'on entend par progrès une amélioration du sort de l'homme, de sa condition, un accroissement de sa puissance de vivre, de ses capacités, ce n'est pas du tout dans le sens du développement. Il reproche aux partis de gauche et de droite d'avoir pleinement accepté cette fiction. Ainsi se résume sa grande hostilité à la démocratie contemporaine. Non pas qu'il soit antidémocrate ni antiparlementaire, mais il reproche à la gauche radicale italienne au pouvoir de n'avoir pas compris qu'il fallait s'opposer à cette confusion entre progrès et développement.

Un mépris pour la tolérance

Radio libertaire: Tu nous fais partager la haine et le mépris que voue Pasolini à la démocratie parlementaire et sa vision de la « la tolérance ».

René Schérer: Il a critiqué la tolérance en tant qu'hypocrisie, fausse solution, notamment à propos de l'acceptation ou de la reconnaissance des minorités sexuelles. Cette attitude de mépris qui marque la différence sous le signe d'une certaine forme d'exclusion, car tolérer c'est en même temps exclure. Cette définition peut paraître contradictoire dans les termes, puisque si on tolère en principe on n'exclut pas, mais Pasolini voit dans ce terme l'établissement d'une hiérarchie: on veut bien admettre le nègre, le juif ou l'homosexuel dans une société, mais à titre de toléré. Ce qui revient à dire qu'ils n'en font rigoureusement pas partie, ne sont pas égaux aux autres et que même l'attribution de droits qu'on peut leur donner est une forme de mise à l'écart. C'est en ce sens qu'il fait la critique d'une société moderne, capable de tout intégrer parce qu'au





fond, elle n'admet rien et se contente, justement, de tolérer.

Radio libertaire: Pour autant, Pasolini ne peut pas se prétendre révolutionnaire puisqu'il se recommande du passé?

René Schérer: Pour Pasolini, toute création ne peut être qu'une œuvre d'opposition, de résistance contre les forces destructives de la société contemporaine. Et, dans ce cas-là, il faut atteindre ces puissances par des actes de scandale, de blasphème.

« Je suis une force du passé, à la tradition seule, va mon amour.
Je viens des ruines des églises, des retables, des bourgs abandonnés
Sur les Apennins et les Pré-Alpes, là où ont vécu mes frères.
J'erre sur la Stuscolana, comme un fou,
Sur la Piene, comme un chien sans maître,
Où je regarde les crépuscules, les matins sur Rome, l'Univers.
Tels les premiers actes de la préhistoire,
Auquel j'assiste par privilège d'état civil,
Du bord extrême d'un âge enseveli.
Monstrueux est l'homme né des entrailles d'une femme morte.
Et moi, foetus adulte, plus moderne que les modernes,
Je rôde en quête de frères qui ne sont plus. »

René Schérer: Dans le très beau poème que vous venez de lire, je vois ce paradoxe, cette forme du passé et d'autre part ce que Pasolini affirme comme moderne.

Un corps sans organe

Radio libertaire: Tu nous fais également remarquer dans ton ouvrage que, si Pasolini a horreur d'une chose, c'est de juger.

René Schérer: Pour en parler, je reprends l'expression de Gilles Deleuze et son aversion contre le jugement, qu'il tire d'ailleurs lui-même du célèbre *Pour en finir avec le jugement de dieu*, d'Antonin Arthaud donc, par extension... avec tout jugement. Je pense que, sans parler à la place de Pasolini, s'il ne l'a pas explicitement exprimée, on retrouve cette idée dans tout ce qu'il a dit et écrit. En tous cas, ce contre quoi il ne porte rigoureusement aucun jugement, aucune condamnation, ce sont précisément ces êtres qui sont les damnés de la terre, les exclus, les misérables ou *lumpenprolétariat*. En revanche, il y a une seule chose qu'il condamne de façon définitive et radicale: la société de consommation dont il donne une représentation véritablement infernale dans son dernier film, *Salo* ou *les 120 journées de Sodome*, qui peut être pris comme une grande allégorie, une grande représentation emblématique. Il y exprime, non pas sous la forme d'un jugement mais d'une illustration directe, cette société moderne qui a non seulement détruit les âmes, mais

également, au premier degré de la compréhension, les corps. Dans *Salo*, la société de consommation vise de façon essentielle l'âme, c'est-à-dire l'ordre politique, dans l'atteinte portée à l'être social. Tandis que ce qu'il nomme le second fascisme porte une atteinte beaucoup plus profonde à l'homme, puisque c'est l'ensemble de la vie, de l'environnement et du corps lui-même, qui est affecté.

« Lorsque vous lui aurez fait un corps sans organe,
Alors, vous l'aurez délivré de tous ses automatismes
Et rendu à sa véritable liberté.
Alors, vous lui réapprendrez à danser à l'envers,
Comme dans le délire des bals musette,
Et cet envers sera son véritable endroit. »

René Schérer: Ah! Ça c'est la fin de *Pour en finir avec le jugement de dieu* d'Arthaud avec l'insertion de l'idée de corps sans organe, qui a gagné ses lettres de noblesse avec Deleuze et Guattari, dans leur grand livre *L'Anti-Œdipe*, sur la production désirante. Le corps sans organe signifie simplement la puissance du corps qui ne se confond pas simplement avec la construction de l'organisme vivant, mais qui se répand sur l'ensemble de ce qui entoure le corps, qui fait qu'on ne vit pas seulement renfermé sur son propre organisme, mais dans des tensions, des attractions avec les gens qui nous entourent.

Radio libertaire: Pour finir, tu insistes sur la puissance que Pasolini prête au corps; aphrodisiaque? Orgiaque?

René Schérer: Aphrodisiaque dans la mesure où il s'agit d'Aphrodite, la déesse de l'amour et orgiaque qui fait appel à Dionysos pour l'érotisation de l'ensemble de la nature. L'homme n'est pas isolé seulement autour de son organisme et ses fonctions reproductrices fermées en quelque sorte dans son corps, comme une enveloppe de peau. Il est mis en relation avec ce qu'on ne peut pas appeler autrement que des forces naturelles, cosmiques, qu'il appartient à l'artiste de faire sentir. Un peintre comme Cézanne, par exemple, peint d'une façon orgiaque ou orgiaque, les nus dans la nature, en reliant les corps et les paysages. Pasolini dans *Les Mille et Une Nuits* montre comment ces corps désirables, qu'ils soient nus ou légèrement dévêtus se fondent et se combinent avec les paysages, c'est ça que veut dire l'orgiaque, le fait que la puissance érotique se répande dans l'ensemble de l'environnement humain et n'est pas simplement confinée à l'intérieur d'un organisme sexué.

1. René Schérer et Giorgio Passerone, *Passages pasolinis*, éd. Presses universitaires du Septentrion 2007, disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75 011 Paris.



4^e Salon du livre anarchiste de Merlieux



Acrobaties, huile de coude, obstination et entraide pour réaliser la première utopie de 2003

Septembre à Merlieux c'est la fête au village. Fête du livre, ou plutôt fête de ceux qui écrivent, de ceux qui poétisent, de ceux qui chantent. Des tablées champêtres, du vin, des copains, des copines, des compagnons, des compagnes, des anars, des pacifistes, des objecteurs, des contradicteurs, le CIRA de Marseille, des contestataires, des débatteurs, des interpellateurs, toute une animation bon enfant, bon adulte.

Michel Ragon (extrait)

DJM



DEVANT LE SUCCÈS RENCONTRÉ pour la première, la deuxième, et la troisième édition du Village du livre off de Merlieux, le groupe Pierre-Kropotkine, fort de l'expérience acquise à cette occasion et toujours prompt à fustiger une certaine culture estampillée marketing, se propose de faire souffler le vent libertaire sur les culs serrés de la médiocratie bourgeoise et bien pensante.

C'est avec vous, esprits libres, que nous ferons reculer les fessiers tremblotants d'un néolibéralisme tantôt de gauche, tantôt de droite, et toujours repu. Nous rappellerons aux chancres mous de la démocratie qu'ils sont comme certains tableaux: pour les estimer, il ne faut pas les regarder de trop près.

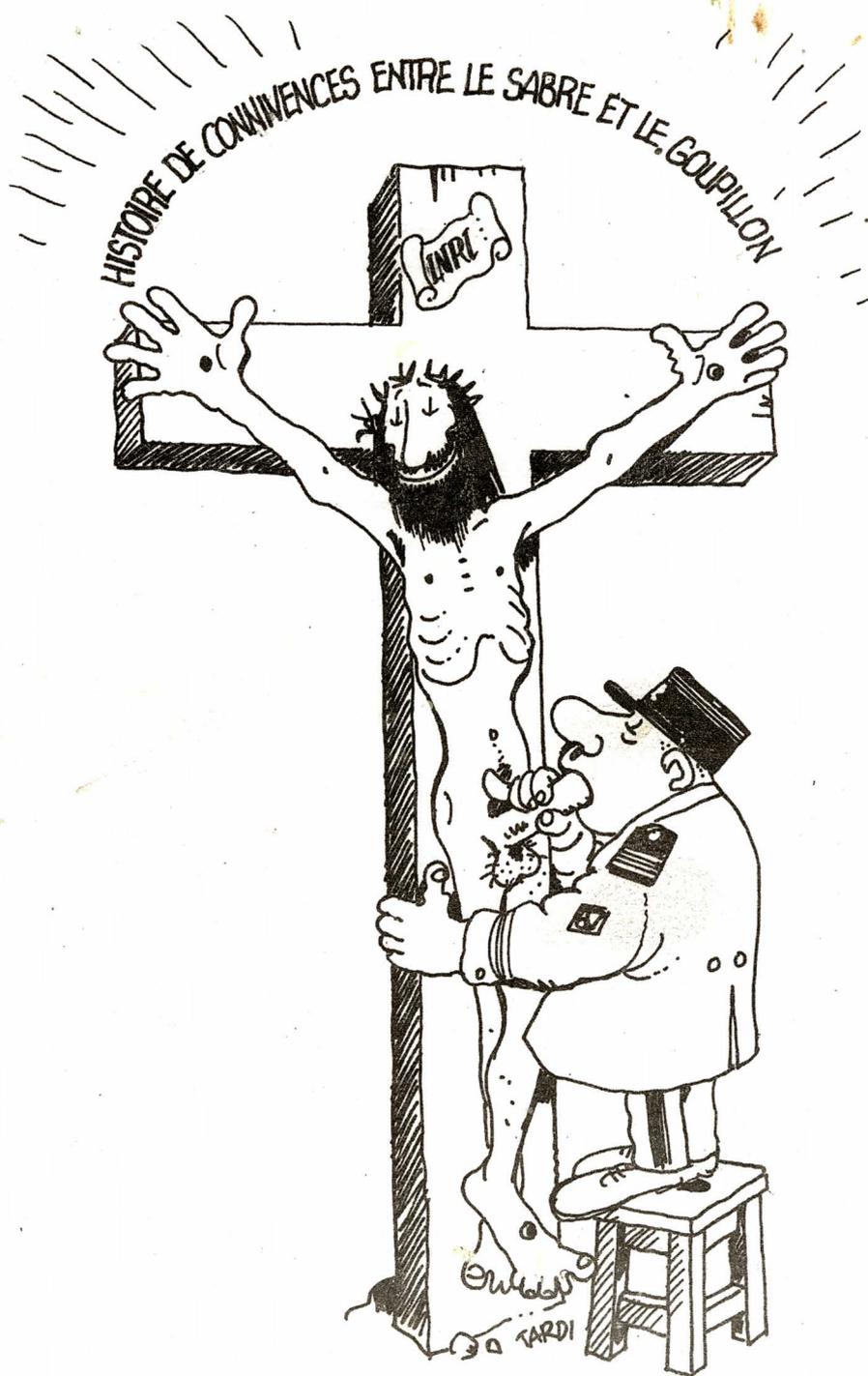
Dimanche 30 septembre 2007, le drapeau noir flottera de nouveau sur le Village du livre pour ancrer la culture vivante au cœur des luttes présentes et à venir.

Entre autres auteurs et dessinateurs invités, en voici quelques-uns et z'unas que vous pourrez rencontrer et avec lesquels causer avec Thierry Maricourt, Michel Ragon, Michel

Léger, Jacques Tardi, Jean-Pierre Tertrais, Jacques Vallet, Benoist Rey, Charb, Nan Arousseau, Florence Aubenas, Mimouna Hadjam, Paco, Nicolas Offenstadt, Maurice Rajsfus, Jocelyn Bezecourt, Patrick Pecherot, Tignous...

Un pôle éditeurs offrant de nombreuses tables de livres sera proposé avec la présence particulière des éditeurs membres du Club du livre libertaire (AAEL, Ab Irato, Acratie, CNT, Tops Trinquier, Spartacus, De L'Impossible, Alternative libertaire, Égrégores; No Pasaran, Yvan Davy, J.-L. de la Haye, Le Chien rouge, Libertalia, Le Mot et le Reste, l'Insomniaque, Éditions libertaires, K' A, éditions Le Monde libertaire, Le Coquelicot, Cira de Marseille, Place d'Armes) ¹.

Au programme et pour commencer dans l'ordre par samedi, exceptionnellement il n'y aura pas de prix Ni dieu ni maître puisque celui-ci aura déjà été décerné au mois d'août lors du congrès de l'Icem tenu à Paris. Aussi, la soirée débutera par un spectacle – conte musical pour adultes avec Gérard Dumont et Junior



Eucharistie ou orteil incarné...

Cony et se poursuivra dans une nuit musicale et chantée avec Fred Alpi, Bruno Daraquy, Serge Utgé-Royo...

Dimanche, la journée sera nourrie de débats qui porteront sur la religion, l'armée, la répression... ponctués d'animations culturelles.

En débutant par le théâtre avec Fabrice Taponard à partir des fameux Fils de la nuit d'Antoine Gimenez. Nous poursuivrons avec un moment musical en compagnie de Bernard Tichot. Après quoi, en début d'après-midi, deux débats auront lieu dans le même temps. Le premier avec Jean-Pierre Levaray suite à la projection du film Putain d'usine et le second avec Jocelyn Bezecourt, Marc Sylberstein et Guillaume Doizy sur l'anticléricalisme. Au milieu de l'après-midi, le groupe La Robinetterie ajoutera à l'ambiance avec sa musique. Le dernier débat portera sur le sécuritaire avec la participation de l'infatigable militant qu'est Maurice Rajsfus.

Sans oublier la présence active de Radio libertaire qui propagera sur les ondes et sur Internet les moments forts de ce quatrième Salon du livre libertaire.

À l'heure où certains malades de pouvoir nous promettent de nous ramener avant 68 et font tout pour le mettre en œuvre, à l'heure où toutes les officines semblent démissionner de leur promesses de bonheur « socialiste », du plus gras des sociaux-démocrates au « jeune » et gouailleur facteur « libertaire », hé bien! Les anarchistes considèrent le pessimisme comme un luxe qu'ils ne peuvent s'offrir que pour les jours meilleurs! Aussi, ils vous proposent de les retrouver dans cet espace libre de créativité, d'échanges et de bonne humeur!

DJM

1. CLL, Les Ginestes, 81350 Crespin, email: club-dulivrelibertaire@orange.fr

Pour pouvez aussi matérialiser votre soutien au Salon du livre anarchiste 2007 en envoyant un chèque à l'ordre de l'association ANARS à l'adresse ci-après: Athénée libertaire, 8, rue de Fouquerolles, 02000 Merlieux.



Des livres, des débats... et des rires.



Une équipe militante joviale et accueillante...



Et puis, les meilleures infos libertaires se trouvent au coin du bar avec Wally les bons tuyaux.

Fédération anarchiste

les groupes

federation-anarchiste.org

02 Aisne

Groupe Kropotkine

Athénée libertaire
& Bibliothèque sociale
8, rue Fouquerolles
02000 Merlieux
Permanence les 1^{er}, 3^e et 5^e jeudis
du mois de 18 heures à
21 heures.
Tél.: 03 23 80 17 09

04 Alpes-de-Haute-Provence

Liaison Alpes-de-Haute-Provence

c/o Le Monde libertaire

05 Hautes-Alpes

Groupe Gel-05

BP 111
05003 Gap Cedex
gel-05@wanadoo.fr

06 Alpes-Maritimes

Liaison Antibes

c/o Le Monde libertaire

07 Ardèche

Groupe d'Aubenas

c/o Cesa
BP 15
07170 Villeneuve-de-Berg

09 Ariège

Liaison Ariège

c/o Le Monde libertaire

12 Aveyron

Liaison Sud-Aveyron

c/o Sap
BP 2
12400 Montlaur

13 Bouches-du-Rhône

Groupe de Marseille

c/o Mille bâbords
61, rue Consolat
13001 Marseille
contact@fa-marseille-fr-eu-org

Liaison Aix-en-Provence

c/o Mille bâbords
61, rue Consolat
13001 Marseille

Liaison Ni dieu ni maître (Arles)

c/o Le Monde libertaire
nidieunimaître@no-log.org
<http://ndnm.arles.free.fr>

14 Calvados

Groupe de Caen

c/o Le Monde libertaire
fa-caen@no-log.org

15 Cantal

Groupe la Pierre noire

c/o Le Monde libertaire

17 Charente-Maritime

Groupe les AffranchiEs

c/o Le Monde libertaire
groupe-lesaffranchies@federation-
anarchiste.org

Groupe Nous Autres

c/o Adil
BP 3
17350 Port d'Envaux

21 Côte-d'Or

La Mistoufle

Les voix sans maître
Maison des Assos
Boîte BB 8
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon cedex
Permanence tous les mercredis de
20 heures à 23 heures.
6, impasse Quentin

22 Côtes-d'Armor

Groupe Jean-Souvenance

c/o Cel
1, rue Yves-Creston
22000 Saint-Brieux
souvenance@no-log.org
www.fa-souvenance.zaup.org

23 Creuse

Groupe Arthur-Lehning

c/o CNT 181
23004 Guéret Cedex
a.makhno@free.fr
[http://anarchie23.
centerblog.net](http://anarchie23.centerblog.net)

24 Dordogne

Groupe Drapeau noir Périgord

c/o ADCS 24
BP 25
24290 Montignac
groupe-dnp@federation-
anarchiste.org
<http://dnp.lautre.net>

Groupe Emma-Goldman.

Emma, Pavillon N° 10
44, rue Léon-Félix
24000 Périgueux
emma.goldman@no-log.org

Groupe Ânes Archie

anes.archie@free.fr

25 Doubs

Groupe Pierre-Joseph-Proudhon

c/o CESL
BP 121
25014 Besançon Cedex
groupe-proudhon@federation-
anarchiste.org
<http://lautodidacte.org>

Librairie L'Autodidacte

5, rue Marulaz
25000 Besançon
www.lautodidacte.org

27 Eure

Liaison « Les Égaux »

c/o librairie l'Insoumise
128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
lesegaux@wanadoo.fr

28 Eure-et-Loire

Groupe de Chartres

Abbayes de Saint-Brice
1, rue Martin-Auval
28000 Chartres
Permanence chaque 1^{er} vendredi
du mois

29 Finistère

Groupe Les Temps nouveaux

c/o CEL
BP 51 044
29210 Brest Cedex 1

30 Gard

Groupe Gard-Vaucluse

c/o Agdir
BP 5018
30900 Nîmes
fa-gard-vaucluse@mailme.org
www.fa-30-84.org

33 Gironde

Cercle Jean-Barrué

c/o Athénée libertaire
7, rue du Muguet
33000 Bordeaux
cercle-jean-barrue@federation-
anarchiste.org

35 Ille-et-Vilaine

Groupe La Sociale

MJC La Paillette
2, rue du Pré-de-Bris
Domaine Saint-Cyr
35000 Rennes

contact@farennnes.org

www.farennnes.org

Librairie associative

« La Commune »

17, rue de Chateaudun
35000 Rennes
ouverte le mercredi & samedi de
14 heures à 18 heures

Liaison Retiers

c/o Groupe La Sociale
MJC La Paillette
2, rue du Pré-de-Bris
Domaine Saint-Cyr
35000 Rennes

38 Isère

Groupe Jules-Vallès

Cap Berriat
15, rue Georges-Jacquet
38100 Grenoble
jules-valles@no-log.org

Liaison La rue râlè (Saint-Marcellin)

c/o Groupe Jules-Vallès
Cap Berriat
15, rue Georges-Jacquet
38100 Grenoble
laruerale@no-log.org

Groupe Vercors

c/o Ultimatum
BP 3
38250 Lans-en-Vercors
fa.vercors@no-log.org
<http://fa.vercors.free.fr>

39 Jura

Groupe Lucio

c/o La maison du peuple
12, rue de la Poyat
39200 Saint-Claude
groupelucio@altern.org

42 Loire

Groupe Nestor-Makhno de la région stéphanoise

Bourse du Travail
15 bis, cours Victor-Hugo
42000 Saint Etienne

45 Loiret

Groupe Gaston-Couté

c/o Le Monde libertaire
gastoncoute@no-log.org

46 Lot

Liaison du Lot

c/o Le Monde libertaire

Fédération anarchiste

les groupes

federation-anarchiste.org

51 Marne

Liaison Châlons-en-Champagne
c/o Le Monde libertaire

54 Meurthe-et-Moselle

Groupe Jean-Roger-Caussimon
c/o Crès
76, rue Léonard-Bourcier
54000 Nancy

56 Morbihan

Groupe libertaire Francisco-Ferrer
Cité Allende, Boîte 19
56100 Lorient
fedeanar56@yahoo.fr

Groupe Libertaire René-Lochu

6, rue de la Tannerie
56000 Vannes
fedeanar56@yahoo.fr

57 Moselle

Groupe de Metz
Association culturelle libertaire
BP 16
57645 Noisseville

Liaison Voline

c/o ACL
BP 16
57645 Noisseville
groupe-voline@federation-anarchiste.org

60 Oise

Groupe de Compiègne
c/o Le Monde libertaire

63 Puy-de-Dôme

Liaison Clermont-Ferrant
c/o Le Monde libertaire

67 Bas-Rhin

Groupe de Strasbourg
c/o ACLS
1A, place des Orphelins
67000 Strasbourg
groupe-strasbourg@federation-anarchiste.org
fastrasbg.lautre.net

Liaison Bas-Rhin

c/o Rémon
BP 35
67340 Ingwiller
liaison-bas-rhin@federation-anarchiste.org

69 Rhône

Groupe Vivre libre
c/o La maison des Passages
69005 Lyon
groupe@vivre-libre.org
www.vivre-libre.org

71 Saône-et-Loire

La Vache noire
c/o ADCLSL
BP 516
71322 Chalons-sur-Saône Cedex
<http://libertaire71.monsite.wanadoo.fr>

72 Sarthe

Groupe Lairial
L'épicerie du pré, café cantine.
31, rue du Pré
72000 Le Mans
Permanence libertaire le samedi de 17 heures à 19 heures et « Café libertaire » le dernier samedi du mois à la même adresse.

73 Savoie

Groupe FA 93
FA73@no-log.org

75 Paris

Groupe Pierre-Besnard
c/o Le Monde libertaire
groupe-pierre-besnard@federation-anarchiste.org

Groupe La vache folle

c/o Le Monde libertaire
vfolle@multimania.com
www.multimania.com/vfolle

Groupe Claaaaaash

c/o Le Monde libertaire
groupe-claaaaaash@federation-anarchiste.org
claaaaaash.over-blog.org

Groupe Louise-Michel

10, rue Robert-Planquette
75018 Paris
groupe-louise-michel@federation-anarchiste.org

Bibliothèque La Rue

10, rue Robert-Planquette
75018 Paris
Ouverte le jeudi de 18 heures à 19h30
samedi de 15 heures à 18 heures.

Groupe Berneri

c/o Le Monde libertaire

Groupe La Rue

c/o Le Monde libertaire

Groupe Idées noires

c/o Le Monde libertaire
ideesnoires@wanadoo.fr

Librairie du Monde libertaire

145, rue Amelot
75011 Paris
Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59
Ouverture: du lundi au vendredi:
14 heures à 19h30
le samedi: 10 heures à 19h30

Radio libertaire

89,4 MHz et sur le net

76 Seine-Maritime

Groupe de Rouen
c/o Librairie l'Insoumise
128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
farouen@no-log.org

Librairie l'Insoumise

128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
Ouverture:
Mercredi: 16 heures à 18 heures.
Vendredi: 17 heures à 19 heures.
Samedi: 11 heures à 18 heures.
Pendant les vacances scolaires les
Samedis de 14 heures à 18 heures.

Groupe Soleil noir

c/o Librairie l'Insoumise
128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
glsn@no-log.org

Groupe Zéro de conduite

Le Havre
c/o Le Monde libertaire

77 Seine-et-Marne

Groupe Sacco-et-Vanzetti
c/o Grêle
1 bis, rue Émilie
77500 Chelles

80 Somme

Liaison Amiens
c/o Le Monde libertaire

83 Var

Groupe Nada
c/o ACL
BP 5137
83093 Toulon Cedex

groupe-nada@federation-anarchiste.org
<http://groupenadatoulon.lautre.net>

84 Vaucluse

Groupe Gard-Vaucluse
c/o Agdir
BP 5018
30900 Nîmes
fa3084@netcourrier.com
<http://ouebe.net/fa>

91 Essonne

Liaison Évy-Corbeil
c/o Le Monde libertaire
anarchismes@free.fr

RAT (Réseau pour l'abolition de la télévision)

c/o Le Monde libertaire

92 Hauts-de-Seine

Groupe Idées noires
c/o Le Monde libertaire
ideesnoires.fa@wanadoo.fr

93 Seine-Saint-Denis

Groupe Henri-Poulaille
c/o Le Monde libertaire
barijo@wanadoo.f

Liaison Saint-Denis

c/o Le Monde libertaire
fa93@no-lor.org

Liaison Albert-Camus

c/o Le Monde libertaire

Liaison Detox

c/o Le Monde libertaire

94 Val-de-Marne

Groupe libertaire d'Ivry
c/o Le Monde libertaire
faivry@no-log.org

95 Val-d'Oise

Groupe Makhno de Cergy-Pontoise
c/o Le Monde libertaire
makhno-cergy@tele2.fr

Belgique

Groupe Ici et maintenant
c/o Collectif les Foulons
47-49, rue des Foulons
BE 1000 Bruxelles
Belgique
www.ici-et-maintenant.org

DIMANCHE

08h00 : *Goloss troudá, la voix du travail*, émission franco-russe
 10h00 : *Ni maître ni dieu*, émission de la coordination nationale des libres penseurs
 12h00 : *Folk à tier*, le magazine des musiques traditionnelles
 14h00 En alternance :
 • *Tempête sur les plainches*, actualité du théâtre et de la danse
 • Plage musicale
 15h30 En alternance :
 • *Chants, contrechamps*, cinéma d'auteur(s) et chanson à texte(s)
 • *Des mots, une voix*, des mots, des auteurs
 17h00 : *Le mélange*, musique et actualité du spectacle
 18h30 En alternance :
 • *Echos et frémissements d'Irlande*, émission de l'association irlandaise
 • *Il y a de la fumée dans le poste*, émission du CIRC
 20h30 En alternance :
 • *Détruire l'ennui*, anarcho punk et diy (dot it yourself)
 • *Les dévaxés*, ciné en zone libre
 22h00 *Les liaisons dangereuses*, c'est à dire en alternance :
 • *Obsession'elles*, rock et libres propos
 • *Seppuku*, musiques électroniques
 24h00 En alternance :
 • Plage musicale
 • *Balistrík*, musiques créatives



LUNDI

09h30 : *Les mangeux d'erre*, écolo-libertaire
 11h00 : *Lundi matin*, infos et revue de presse
 13h00 : *Les partages de la Commune*, émission sur la Commune de Paris
 14h30 : *Flamencamente*, le flamenco dans tous ses états
 16h00 : *Ondes de choc*, magazine culturel, poésie, chansons et littérature
 18h00 : *Agora libertaire*, émission des groupes régionaux de la Fédération Anarchiste
 19h30 : « *Le monde merveilleux du travail* » ; des syndicats de la CNT
 21h00 : *Ça urge au bout de la scène*, actualité de la chanson
 22h30 : *De la pente du carmel, la vie est magnifique*, comme son nom l'indique

Périodicité des émissions :

① bi-mensuelle
 ② mensuelle ③ autre
 Sans indication : hebdomadaire

MARDI

8h00 : *Parisien libertaire*, actualité parissienne
 9h30 : *Zone à mix*, scratch music
 11h : *Actes et Cités*, de l'architecture, de la politique...
 12h30 : *Wreck this mess*, cocktail de musiques radicales
 14h30 : *L'idée anarchiste*, textes historiques ou actuels sur l'anarchisme
 16h00 : *Les amis d'Orwell*, émission de la coordination IdF contre la vidéosurveillance et le contrôle social
 17h00 : *Des oreilles avec des trous (delaus)*, des fusions molles pour tous les tous
 18h00 En alternance :
 • *Ideaux et débats*, émission littéraire
 • *Pas de quartiers...*, ça se passe près de chez vous
 19h30 : *Paroles d'associations*, magazine de la vie associative et culturelle
 20h30 : *Radio libertaria*, émission de la CNT/AIT
 22h30 : *Jazz en liberté*, free jazz et musiques improvisées

MERCREDI

8h00 : *Les destinées de l'histoire*, toute l'histoire, rien que de l'histoire
 9h30 : *Court-Circuit*, Philosophie
 10h30 : *Blues en liberté*, émission musicale blues
 12h00 : *Sans toi ni loi*, émission sur les mal-logés et la précarité
 14h00 : *Le manège*, littérature, cinéma
 16h00 : *Léo 38* : Reggae et autres musiques du monde
 17h00 : *Décalages horaires*, musiques du monde
 18h30 : *Femmes libres*, femmes qui luttent, femmes qui témoignent
 20h30 : *Ras Les murs*, actualités des luttes de prisonniers
 22h30 : *Traffic*, musiques urbaines et libres propos
 00h00 : *Free libertaire* : musiques alternatives

Type des émissions :

① militante
 ② culturelle ③ musicale

JEUDI

08h30 : *Jus de rue*, infos et actualité libertaire de l'actualité
 12h00 : *De rimes et de notes*, actualité de la chanson et du spectacle
 14h00 : *Radio Carrable*, la radio des enfants des écoles d'Ivry sur Seine
 15h00 : *Bibliomanie*, autour des livres...
 16h30 : *Petites annonces d'entraide*
 18h00 : *Si Vis Pacem*, émission antimilitariste de l'Union Pacifiste de France
 19h30 : *Les enfants de Stonewall*, En alternance :
 • *Pédérana*
 • *Bisouari oui-oui*, la radio Trans (actus et débats trans)
 • *Affinités électives*
 • *Sida bla bla*, émission d'Act Up-Paris
 Si 5^{ème} jeudi : *questions LGBT*
 20h30 : *Entre chiens et loups*, art, anarchie (arts plastiques, poésie, musiques...)
 22h00 : *Epsilonia*, musiques expérimentales et expérimentations sonores

VENDREDI

10h00 : *Koumbi*, culture, histoire, société et immigration, autour de l'Afrique
 12h00 : *Enjoy Polar*, littérature noire
 13h00 : *Place aux fous*, Philosophie et musique. Disciplines de l'indiscipline
 14h30 : *Les oreilles libres*, musiques engagées
 16h00 : *Chroniques africaines*, informations juridiques et sociales
 17h30 : En alternance :
 • *Radio espéranto*, émission de l'association Sat-Amikaro
 • *Radio Z.A.M.*, spécial espéranto jeunes
 19h00 *L'Invité du vendredi*, c'est à dire en alternance :
 • *Des droits et des hommes*, émission de la Ligue des Droits de l'Homme
 • *Raison présente*, émission de l'Union Rationaliste de France
 • *Trait d'union*, le mouvement des idées
 21 h 00 En alternance :
 • *Offensive*... libertaire et sociale
 • *La grenouille noire*, anarchisme et écologie
 22h30 : *Ca booste sous les pavés*, musiques, reportages et actu

RADIO LIBERTAIRE

En Ile de France : 89.4 Mhz
Et sur Internet, depuis www.federation-anarchiste.org

La voix sans dieu, sans maître et sans publicité
de la Fédération anarchiste

Grille à jour en novembre 2006

SAMEDI

08h00 : *Réveil hip-hop*, hip-hop
 10h00 : *La philanthropie de l'ouvrier charpentier*, comme son nom ne l'indique pas
 11h30 : *Chronique syndicale*, luttes et actualités sociales
 13h30 : *Chroniques rebelles*, débats, dossiers et rencontres
 15h30 : *Deux sous de scène*, le magazine de la chanson vivante
 17h00 En alternance :
 • *Bulles noires*, bandes dessinées et polar
 • *Bulles de rêve*, cinéma d'animation
 19h00 En alternance :
 • *Tribuna latino-américana*, actualité politique de l'Amérique latine
 • *Longtemps, je me suis couché de bonne heure*, des livres, des musiques et du cinéma
 21h00 *Les nuits libertaires*, c'est à dire en alternance :
 • *Orpheus Antissa, les jardins d'Orphée*, chronique artistique, musique classique et contemporaine
 • *Tous les 15 jours, on mange du poultpe*, rock, ska et musique impro
 23h00 En alternance :
 • *Nuits off*, topologies sonores, rock et chroniques
 • *Tornentor*, dark électro-industriel et autres

Nouvelles
émissions :

Permanence du secrétariat : le mardi à partir de 19 heures au siège social - 145 rue Amelot - 75011 PARIS

Tél. Siège : 01 48 05 34 08

Fax 01 49 29 98 59

Tél. Studio 01 43 71 89 40

e-mail : radio-libertaire@federation-anarchiste.org

Grille téléchargeable au format pdf, sur le site de Radio Libertaire : www.federation-anarchiste.org

Forum **S**ocial **L**ibertaire
Salon du **L**ivre **A**narchiste
Merlieux, dimanche 30 septembre 2007

L'AMOUR
VU PAR
LE SABRE
ET
LE GOUPILLON



Radio libertaire off
sur 106,2 MHz
<http://federation-anarchiste.org/rl/>

Groupe Pierre-Kropotkine de la Fédération anarchiste
Athénée libertaire - 8, rue de Fouquerolles - 02000 Merlieux
Tél.: 03 23 80 17 09 - kropotkine02@no-log.org